



3

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Montreux.

Le Département de Justice et Police  
déclare  
que le présent registre renferme cent quatre vingt seize pages.  
Lausanne, le 26 mai 1888.

Le Département  
Le Sous-Secrétaire

J. C. Fiaux



Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont de N° 144 de l'année  
1874 au N° 26 de l'année 1887. Ce que nous certifions

Montreal, le 10 juin 1887.

Officier de l'Etat civil:  
Lefayon



N<sup>o</sup> 27.  
*Lehmann-Chessez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *quinze Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huitante huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Lehmann, Jacob, Maréchal*, \_\_\_\_\_

de *Wattenryl, — Perre*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Tervet-Montreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Simiswale le vingt six Novembre* mil huit cent *soixante un* \_\_\_\_\_

fils de *Nicolas Lehmann*, \_\_\_\_\_

et de *Maria née Tede, les deux décedés* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Chessez, Julie Marie, journalière*, \_\_\_\_\_

des *Planches, — Fauv*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Fevy* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Lausanne, le dix sept Mars* mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_

fille de *Gabriel Rudolph Chessez* \_\_\_\_\_

et de *Louise Julie Favre-Clement, décedés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Worbe le dix sept Mai, à Fevy le même jour*  
*et aux Planches le seize Mai* mil huit cent *huitante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition* \_\_\_\_\_

Communiqué : *a Wattenryl*  
*a Fevy* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jacob Lehmann*  
*Julie Lehmann née Chessez*

Signatures des témoins :

*Tervet aux Planches*  
*et i. Co. 3502 charcut.*

L'officier de l'état civil :

*Lullay*

N<sup>o</sup> 28.  
Braitto-Seiler

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
\_\_\_\_\_ huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Braitto, Giovanni Antonio Joseph, charretier \_\_\_\_\_  
de Premia, Novare, Italie domicilié à Clavens-Montaux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Saint Rocco Premia, le treize juillet mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_  
fils de Bartolomeo Braitto \_\_\_\_\_  
et de Victoria née Villiborglio, les deux décedés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Seiler, Anna, sans profession \_\_\_\_\_  
de Bönigen, Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Bonport-Montaux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Bönigen, le deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Seiler, sculpteur, domicilié à Bönigen \_\_\_\_\_  
et de Anna née Muhlemann, décedée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Premia, au Consulat d'Italie, à Bönigen  
Interlaken le vingt trois Mars, au Châtelard & aux Planchez le  
vingt deux Mars mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications et permis  
de célébration accordé par le Départe-  
ment de Justice & police du 31 Mai  
dernier avec déclaration de validité.

Signatures des époux:

Braitto Giovanni  
Anna Braitto Seiler.

Signatures des témoins:

F. J. Chablon, notaire  
G. Wyde, notaire

L'officier de l'état civil:

Lillayer

Communiqué: à la Chancellerie,  
à Soling bei Interlaken.

Il ressort d'une lettre de  
bourgeoisie notariée Rottet, à  
Mombreny, le 23 septembre 1907  
et visée par le Conseil d'Etat  
d'aut le délai légal que les époux  
Braitto-Seiler, dont l'acte de  
mariage est dressé ci-contre, ont  
été recensés au nombre des bourgeois  
de la Commune du Châtelard.  
Interdit le cinq janvier mil  
neuf cent huit extrait de com-  
munication de la Chancellerie  
du trois janvier dit  
L'Officier de l'état civil  
L. Avez  
recus

N<sup>o</sup> 29.  
Mai Berger

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Mai, Wilhelm, ardoisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Walden, Bâle, domicilié à la Rouvraz-Montana

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Walden, le sept Juillet mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils de Franz Mai, cultivateur, domicilié à Walden

domicile des parents :

et de Theresia née Schell, occidee

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Berger, Albertine Cécile, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Spiez, Berne, domiciliée à Fery

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Faulensee, le seize Mai mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fille de Gottfried Berger, fabricant

domicile des parents :

et de Elisabeth née Kuhnhausen, cuisinière à Faulensee

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Walden, à Spiez, le deux Juillet, à Fery le deux Juillet & au Châtelard le trente un Juin mil huit cent soixante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications et permis de  
célébration du Département de Justice  
& police avec déclaration de validité

Signatures des époux :

Wilhelm Mai

Albertine Mai Berger

Signatures des témoins :

Jean Potting à Fery

Charles Elias les Pans

Communiqué : à la Mairie, à Spiez  
& à Fery

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 30

Müller-Tilloué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Jean, Professeur \_\_\_\_\_

de Tägerwilen, Thurgovie, — domicilié à Ternier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nusshausen, le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_

fils de Théodore Müller, Pasteur domicilié à Steirmauer, Zurich, \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Höferlin, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Tilloué, Elise Joséphine, sans profession \_\_\_\_\_

de Châtel St Denis, — Freiburg — domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Clarens, le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

fille de feu Pierre Albert Tilloué \_\_\_\_\_

et de Anne Elisabeth née Hübscher, commerçante à Clarens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tägerwilen le vingt-un, à Châtel St Denis  
le vingt deux & au Châtelard le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-  
vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —  
certificats de publications et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Müller  
U. Müller née Tilloué.

Signatures des témoins :

Jean Oberli à Berne  
D. Isoz à Clarens

Communiqué : à Tägerwilen & à  
Châtel St Denis \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 31

*Bardelli Falguier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Juillet* mil huit cent quatre-vingt-

*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bardelli, Aquilin Faetan, mason*

de *Monvalle, Province de Come, Italie* domicilié à *Teytaux*

*célibataire*

né à *Monvalle, le quatorze Avril* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Jean Marie Bardelli, cultivateur, domicilié à Monvalle*

et de *Maria née Parrisari, veuve*

2° *Falguier, Emilie, sans profession*

de *Teytaux, Taud* domiciliée à *Teytaux*

*célibataire & mineure, légalement autorisée*

née à *Teytaux, le huit Mars* mil huit cent *septante un*

fille de *Louis Alphonse Rodolph Falguier, cultivateur*

et de *Jehny née Monnet, domiciliés à Teytaux*

Les publications ont eu lieu à *Monvalle & au Consulat d'Italie à*

*Genève, ainsi qu'à Teytaux le quatorze Mars mil huit cent*  
*quatre vingt huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et permis*  
*de célébration du Département de*  
*Justin & Jolin du 26 Juillet 1881.*

Communiqué : à *la Mairie*

Signatures des époux :

*Bardelli Achilli*

*Emilie Bardelli née Falguier*

Signatures des témoins :

*Boironi Angele, au Trait*  
*Margodini Bior, au Trait*

L'officier de l'état civil :

*Lilayer*



N° 32

*Hausser-Meilland*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Août mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hausser, Frédéric, charpentier

de Schüpfen, Berne, domicilié à ux Planches

célibataire,

né à Messen, le vingt-un Février mil huit cent soixante deux

fils de Samuel Hausser, cultivateur

et de Anna Maria Moser, domiciliés à Schüpfen

2° Meilland, Marie Léonie, couturière

de Lisses, Falais, domiciliée à la Rouvras

célibataire

née à la Croix, Martigny-Combe, le dix-neuf Août mil huit cent soixante trois

fille de Jean Joseph Meilland, menuisier,

et de Marie Julie veuve Saudan, veuve.

Les publications ont eu lieu à Schüpfen le vingt Juillet, à Lisses le vingt deux, aux Planches le vingt & au Châtelain le vingt Juillet mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux et certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux:

*Hausser Fred.*

*Léonie Hausser nee Meilland*

Signatures des témoins:

*Alfred Golatz, à Vernes*

*P. Le Chabloy*

Communiqué: à Schüpfen & à Lisses

L'officier de l'état civil:

*Lillayer*

N° 33.

Zandt-Humbert Dros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zandt, Ernst-Frederic, Commis,

de Kirchen, Baven, domicilié à Ben-Tort, Montebello

célibataire

né à Kirchen, le trente un Mars mil huit cent cinquante deux

fils de Jean-Ferdinand Zandt, décédé

et de sa femme Catherine Elisabeth née Hüter

2° Humbert-Dros, Anna Marie, Commercante

de Soled, Neuchâtel, domiciliée à Soled

célibataire

née à Tribourg, le six Janvier mil huit cent quarante neuf

fille de Jean-Pierre Humbert Dros, décédé

et de Susanne née Coucheu, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtelard & aux Planches le treize  
Juillet, au Soled le quatorze dit & à Kirchen le seize Juillet  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications & venant approu-  
vation. Fournis & célébration  
accordé par le Département

Communiqué : à la Mairie & au  
Soled

Signatures des époux :

Ernst-Frederic Zandt  
Anna Marie Dros

Signatures des témoins :

D. Isoz à Clarent  
A. Anet à Vernex

L'officier de l'état civil :

R. Stalder

N° 34  
Jeannot Bernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeannot, Auguste Emile Gustave Henri, maître Hôtel  
de Brenets, Neuchâtel, domicilié à Territet,  
célibataire

né à Territet, le deux Février mil huit cent soixante  
fils de Merci Jeannot, décédé,  
et de Jeanne Marie Susanne née Mouroué, aussi décédée

2° Bernier, Rosalie Amélie, sans profession  
de Ormont-dessous domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Chernez, le sept Août mil huit cent cinquante huit  
fille de François Abram Bernier, agriculteur domicilié aux Tuarannes  
et de Rosalie née Turquier, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu aux Brenets le dix sept Août, à Ormont-dessous  
le dix huit Août, au Châtelard & aux Marches le seize Août mil huit  
cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Jeannot  
Amélie Jeannot née Bernier

Signatures des témoins :

D. Isoz à Clarens  
A. Anet à Ternex

Communiqué : aux Brenets & à

Ormont-dessous

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N<sup>o</sup> 35  
Kung-Vailly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt un avril mil neuf cent trois - devenu définitif le trent par suivant, le tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage des époux Kung-Vailly, dont l'acte est ici contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1864.

Inséré le trois juin mil neuf cent trois sur le vu d'un extrait du jugement qui reste déposé aux archives.

L'officier de l'état-civil  
Auguste Ripard

Aujourd'hui huit Septembre, — mil huit cent quatre-vingt-

— huit, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kung, Joseph, *Carpentier*, —

de Escholzmatt, Lucerne, domicilié à Teray-Montreux

célibataire, —

né à Teray, le dix-huit Juin — mil huit cent soixante, —

fils de Joseph Kung, charcutier, domicilié à Clavens, —

et de Marie Anna née Kaufmann, décédée. —

2<sup>o</sup> Vailly, Elisabeth, née Schilliger, *Sommelière* —

de Thonon, Haute-Savoie, — domiciliée à Teray-Montreux

veuve de Prosper Vailly, dès le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante sept. —

née à Mengen, Wurtemberg, le vingt-sept Octobre mil huit cent soixante six —

fille de Joseph Schilliger, tourneur, domicilié à Weggis, Lucerne —

et de Olga née Kreszoms, domiciliée au même lieu. —

Les publications ont eu lieu à Escholzmatt le deux Août, à Thonon le cinq & le douze Août & aux Planches le vingt-huit Juillet mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificat de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse  
& certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

Joseph Kung fil  
Elise Kung

Signatures des témoins :

B. Mayor aux Planches  
Ch. Liserens aux Planches

Communiqué : à Escholzmatt & à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

A. Mayor sub.

N° 36

Saenger Warth

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saenger, Otto Frédéric Louis, horloger de Berleburg, Westphalie, domicilié à Ternez-Montreux célibataire

né à Berleburg, le six Juin mil huit cent cinquante huit fils de Justave Saenger, horloger, domicilié à Berleburg et de Franziska née Setzer, au même lieu

2° Warth, Maria Elisabeth, sans profession de Baden Baden, Grand Duché de Baden domiciliée à Glien, Montreux célibataire

née à Baden Baden, le premier Septembre mil huit cent soixante quatre fille de Leo Warth, jardinier, domicilié à Baden Baden et de Theresia née Kistner, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Berleburg, à Baden-Baden, aux Ternez-Montreux & au Châtelard le neuf. Trois mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

les actes de naissance des époux, certificats de publications et permis de célébration accordés par le Département de Justice & Police le 6 Septembre 1888

Signatures des époux:

Otto Saenger Marie Saenger née Warth

Signatures des témoins:

H. Kraunagel, Verreg J. Grunwaldt, Montreux

Communiqué: à la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

Lilayer

Il ressort d'une lettre de pouvoir-général notarié Roffet le six Juin mil neuf cent huit et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal que les époux Saenger - Warth dont l'acte de mariage est dressé ci-dessus ont été reçus au nombre des bourgeois de la Commune de Montreux

Subséquemment le quatorze juillet mil neuf cent huit suite de communication en date du 10 juillet dit de la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'Etat Civil

Communiqué au Département

N° 37.

Schriever Schibler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schriever, Jean Engelbert, Couronnier \_\_\_\_\_  
de Chessel, \_\_\_\_\_ domicilié à la Rouvenas \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Werne, Allemagne, le dix-sept avril mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_  
fils de Jean Engelbert Schriever, domicilié à Werne \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth nee Kees, décédée \_\_\_\_\_

2° Schibler, Aloisia Elisabeth, sans profession \_\_\_\_\_  
de Walterswyl, Soleure, \_\_\_\_\_ domiciliée à la Rouvenas \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Lucerne, le dix huit Septembre mil huit cent cinquante un \_\_\_\_\_  
fille de Jean Georges Schibler, décédé \_\_\_\_\_  
et de Catherine nee Mosch, aussi décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chessel, le vingt-cinq Août, à Walterswyl  
le même jour & au Châtelard le vingt-quatre Août mil huit cent  
huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Schriever  
Aloisia Elisabeth  
Louise Schriever nee Schibler

Signatures des témoins :

Golatz Alfred à Vernet  
A. Anet à Vernet

Communiqué : à Walterswyl, Neuchâtel  
et à Villeneuve, \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lellayor

N° 38

Aellen-Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-

huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aellen, Henri Louis, cultivateur

de Jessenay, — Beune, — domicilié à Sâles Montreux

célibataire

né à Sâles, le onze Mai mil huit cent soixante sept

fils de Henri Aellen, cultivateur

et de Henriette née Bovard, domiciliés à Sâles

2° Magnin, Rosine, domestique

de St Jean d'Aulph, Haute Savoie domiciliée à Crin, Montreux

célibataire, autorisée de ses père &amp; mère, en sa qualité de

Française

née à la Bata, Talais, le six Octobre mil huit cent soixante cinq

fille de Félix Magnin, marchand de fer, domicilié à Monthey

et de Joséphine Esther née Cachat, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Jessenay le quatre Août, à St Jean d'Aulph

les dimanches cinq &amp; douze Août &amp; au Châblard le trois Août mil huit cent

soixante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,  
certificats de publications et de non opposition;  
plus autorisation des père & mère de l'épouse

Signatures des époux :

H. Aellen fils

Rosine Magnin

Signatures des témoins :

G. Burelles à Crin

D. Aubry Vermeil

Communiqué : à Jessenay et à la

Mansollevie

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Par jugement du Tribunal du  
Sistrah d'Yverdon rendu  
en date du 16 juin 1922. déclaré  
définitif et exécutoire le 24 octobre  
1922 le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 18 novembre 1922.

L'officier de l'état civil :

J. Burelles

N° 39  
Martin Jétab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq — Septembre — mil huit cent quatre-vingt-huit, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Louis Constant Ami, charpentier —  
de Châteaubleu, — domicilié à Tottit et tentant —  
célibataire —

né aux Quarrées, le vingt-quatre Septembre — mil huit cent soixante six —  
fils de Pierre Louis Martin, charpentier —  
et de Marie Sophie née Turvian, domiciliés aux Quarrées —  
2° Jétab, Marguerite, sans profession —  
de Châteaubleu, — domiciliée à Crin, Châtellard —  
célibataire —

née à Tottit, le seize Janvier — mil huit cent soixante dix —  
fille de Louis David Jétab, charpentier —  
et de Julie Marianne née Bertholet, domiciliés à Crin —

Les publications ont eu lieu à Châteaubleu & au Châtellard le cinq —  
Septembre mil huit cent huitante huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications et de non  
opposition, —

Signatures des époux :

Constant Martin  
Marguerite Jétab

Signatures des témoins :

H. Borel à Crin A. André Vomer

Communiqué : à Châteaubleu —

L'officier de l'état civil :

L. Lelay



N° 40

Muss-Falquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muss, Emile, cultivateur,

de Riken, Argois, domicilié à Brittnau

célibataire

né à Brittnau, le vingt-un Février mil huit cent cinquante sept

fils de Jean Muss,

et de Rosine née Jeyer,

2° Falquier, Elise Marie, sans profession

de Feytaux, Nouvelle & Rennas, domiciliée à Grandchamp, Feytaux

célibataire

née à Feytaux, le vingt-huit Janvier mil huit cent septante

fille de Charles Jean Falquier,

et de Louise Françoise née Boeloz.

Les publications ont eu lieu à Brittnau le vingt quatre Août, à Feytaux  
le même jour, à Riken le vingt six Août, à Nouvelle le vingt cinq Août &  
à Rennas le vingt cinq Août mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de célébration accordé par  
l'Officier de l'Etat civil de Brittnau  
le 21 Septembre 1888.

Communiqué : à Riken, à Brittnau  
et à Villeneuve.

Signatures des époux :

Emile Muss  
Elise Marie née Falquier

Signatures des témoins :

A. Nussy Brittnau  
F. N. N. Feytaux

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 41  
Mort-Mort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
\_\_\_\_\_ huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mort, Charles, Journalier \_\_\_\_\_

de Wittnau, Argovie \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Leymen Haute Alsace, le huit Janvier mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Friedolin Mort \_\_\_\_\_

et de Thérèse née Janner, les deux domiciliés à Jannerwald, Alsace \_\_\_\_\_

2° Mort née Ingold, dame Marie Louise, maîtresse d'hôtel \_\_\_\_\_

de Wittnau Argovie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

veuve de Pierre Mort, de le vingt six Juin mil huit cent \_\_\_\_\_

huitante deux \_\_\_\_\_

née à Horzogluchsee, le seize Février mil huit cent quarante six \_\_\_\_\_

fille de Mrs Ingold \_\_\_\_\_

et de Veina née Frieder, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wittnau le vingt quatre Septembre et  
à Châtillon le dix huit Septembre mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de décès i premier mari de  
l'épouse & certificats de publications

Communiqué : a Wittnau \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Mort

Louise Mort

Signatures des témoins :

D. Isoz à Clarens

A Montaudou Vernez

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N<sup>o</sup> 42

Cochard-Rubin

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Cochard, Emile, agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Cherves \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Cherves, le dix sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Pierre Julien Louis Cochard, cultivateur, domicilié à Cherves \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Henriette Françoise née Dupuis, au même lieu \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Rubin, Elize Charlotte Jenny, cuisinière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Reichenbach, — Berne, — domiciliée à Kufflers le Château \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Kufflers le Château, le premier Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Jean Francois Marie Rubin, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise née Berger, domiciliée à Kufflers le Château \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit Septembre, à Kufflers le Château le vingt deux Septembre et à Reichenbach le vingt-neuf Septembre mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications & si non oppo-  
sition. \_\_\_\_\_

Communiqué: à Reichenbach et à

Kufflers le Château. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Emile Cochard  
Jenny Cochard nee Rubin

Signatures des témoins:

Locheret à Montreux  
J. Thuesener Bonport

L'officier de l'état civil:

Lilayer

N° 43  
*Eschumy-Chablot*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eschumy, Adrien, Instituteur*

de *Gesses*, domicilié à *Feytaux*

*célibataire*

né à *Cherbes, le vingt-quatre Août* mil huit cent *soixante trois*

fils de *Louis Daniel Eschumy, maréchal, décédé*

et de *Rosalie née Demiville, domiciliée à Feytaux*

2° *Chablot, Sophie Louise Emile, sans profession*

de *Châteauver*, domiciliée à *aux Planches*

*célibataire*

née à *Chailly, le vingt deux Février* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Jean François Edouard Chablot, décédé*

et de *Françoise Sophie née Geney, aussi décédée*

Les publications ont eu lieu à *Gesses le quinze Septembre, à Feytaux le quatorze Septembre, à Châteauver le quinze Septembre & aux Planches le quatorze Septembre mil huit cent huitante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux, certificats de publications & de non opposition*

Signatures des époux :

*A. Eschumy*  
*Sophie Eschumy née Chablot*

Signatures des témoins :

*E. Chablot à Verny*  
*S. Roguin à Verny*

Communiqué : à *Chailly et à Châteauver*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

N<sup>o</sup> 44.  
*Leiser Boverat*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *cing Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Leiser, Jean Rodolph, ouvrier charpentier* \_\_\_\_\_

de *Grossaffoltern, Berne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *aux Planches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Boudry Neuchâtel, le vingt trois Décembre* mil huit cent *soixante un*, \_\_\_\_\_

fils de *Benoit Leiser, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Maria née Kacher, domiciliée à Boudry*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Boverat, Eleonore Catherine, cuisinière* \_\_\_\_\_

de *Faugères de Basovars, Fribourg* domiciliée à *aux Planches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Faugères, le vingt trois Janvier* mil huit cent *cinquante neuf* \_\_\_\_\_

fille de *François Marie Boverat, cultivateur domicilié à Faugères* \_\_\_\_\_

et de *Tourette Catherine Collette née Brillaud* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Grossaffoltern le vingt un Août*, à \_\_\_\_\_  
*Faugères le dix neuf Août* & *aux Planches le vingt cinq d'oct mil*  
*huit cent huitante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissances des deux époux*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Rodolphe Leiser*  
*Eleonore Leiser née Boverat*

Signatures des témoins:

*Pierre Martin aux Planches*  
*A. Anet à Vernez*

Communiqué: *Grossaffoltern bei Aarberg*  
*et à P. Martin.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*Lellayer*

N° 45.  
Knebel Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Knebel, Félix-Henri, aiguilleur \_\_\_\_\_  
de La Serraz, \_\_\_\_\_ domicilié à Ternex Montreux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle, le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf \_\_\_\_\_  
fils de David Frédéric Knebel \_\_\_\_\_  
et de Julie née Joutaz, les deux décédés \_\_\_\_\_

2° Henchoz, Julie, sans profession \_\_\_\_\_  
de Rossinières, \_\_\_\_\_ domiciliée à Crin-Montreux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Gollion, le dix-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Auguste Henchoz, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Sabine née Charel, les deux domiciliés à Rossinières, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Serraz le neuf Septembre, à Rossinières  
le même jour & au Châtelard le huit Septembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
& certificats de publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Knebel Félix Henri  
Julie Henchoz

Signatures des témoins :

A Montandon, Ternex  
P. Hammer à Crin

Communiqué : à la Serraz et à Rossinières \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lillaz

N° 46

Schüle Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schüle, Frédéric Christian Jules Etie, Secrétaire d'Hotel

de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Grindelwald \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante un \_\_\_\_\_

fils de Jean Schüle, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Blaser. \_\_\_\_\_

2° Maurer, Julie Alice, sans profession \_\_\_\_\_

de Morges, \_\_\_\_\_ Lucerne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à La Chaux de Fonds, le vingt quatre Septembre, mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de Jean Frans Joseph Maurer, horloger, domicilié à Genève \_\_\_\_\_

et de Rose Julie née Friberty, aussi domiciliée à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grindelwald le treize Août, à Genève & à

Morges le quatorze Août mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration autorisée par l'Officier de l'état civil de Grindelwald le 31 Août 1888. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Schüle  
Alice Julie Schühle née Maurer

Signatures des témoins :

J. E. de Carnap  
Geneve

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : à Genève, à Grindelwald & à Morges \_\_\_\_\_

Par jugement rendu par le Tribunal de Chaux de Fonds le dix huit juillet mil huit cent huit, déclaré exécutoire le vingt deux juin mil neuf cent sept, le Tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance de Chaux de Fonds a dit sans peine le divorce le mariage des époux Schüle Maurer, dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari.

Inscrite dix neuf novembre mil neuf cent sept par ordre du département de Justice et Police (Office du 11 novembre 1907, N° 5807) sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'état civil : Gustave Huet

N<sup>o</sup> 47.  
Imhoff Favillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Imhoff, Louis Constant, comptable, \_\_\_\_\_

de Horrenbach & Püchen, Peene, - domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Clarens, le vingt six Février mil huit cent soixante deux, \_\_\_\_\_

fils de feu Jean David Imhoff, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie née Mury, domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Favillard, Marie Adèle, Institutrice \_\_\_\_\_

de Croy, \_\_\_\_\_ domiciliée à Collombier, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Monticher, le neuf Août mil huit cent soixante trois, \_\_\_\_\_

fille de feu Jean Henri Favillard, \_\_\_\_\_

et de Marie Suzanne née Béty, domiciliée à Monticher, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Collombier le quinze, à Schwarzenegg le dix sept, à Lausanne le dix huit & à Croy le dix huit Septembre mil huit cent quatre vingt huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'officier de l'état civil en domicile de l'époux en date du 5 Octobre 1888 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Imhoff

Marie Imhoff née Favillard

Signatures des témoins :

Clarens  
Montandon

Communiqué : à Schwarzenegg, à

Lausanne, à la Sarraz, et à Collombier

L'officier de l'état civil :

Lilayer



N° 48.

Curoy-Götschmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curoy, Édouard Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

de Bernex, Savoi, \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly-Montoux

célibataire \_\_\_\_\_

né à Chailly-Montoux, le vingt-trois Novembre mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

fils de Jean François Curoy, \_\_\_\_\_

et de Marie née Cochard, les deux décédés \_\_\_\_\_

2° Götschmann, Louise, cuisinière, \_\_\_\_\_

de Guggisberg, Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Guggisberg \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Guggisberg, le vingt-six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_

fille de Christian Götschmann, décédé \_\_\_\_\_

et de Anna née Rother, domiciliée à Guggisberg \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bernex, à Chailly le treize Août &amp; à \_\_\_\_\_

Guggisberg le premier Septembre mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,  
certificats de publications & de non opposition  
et Jours de célébration au Département de  
Justice & Solus le vingt six Septembre  
mil huit cent cinquante huit avec déclaration  
de validité. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Guggisberg et à la  
Chancellerie. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Édouard Curoy

Louise Curoy gouvernante Götschmann

Signatures des témoins :

G. Byrse à Sâles

A. Morbando Vermox

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N<sup>o</sup> 49  
Frei Lehner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
\_\_\_\_\_ huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Frei, Jacob, portier \_\_\_\_\_  
de Kloten, Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié au Trait-ellentrunk  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Kloten, le six Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_  
fils de Marie Madeleine Frei, veuve \_\_\_\_\_

et de  
2<sup>o</sup> Lehner, Célestine Clementine, femme de chambre \_\_\_\_\_  
de Münster, Talais, \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait ellentrunk  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Münster, le treize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_  
fille de Joseph Lehner, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Catherine née Hess, domiciliée à Münster \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Kloten le neuf, à Münster le neuf, à aux  
Nambres le huit Octobre mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jacob Frei  
Célestine Frei Lehner

Signatures des témoins :

Pierre Heymann à Soncey  
Ludwig Jofanis in Muri.

Communiqué : à Kloten et à Münster

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 50  
Cherix-Terrenoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cherix Jules François, Mécanicien,  
de Bex domicilié au Chêne-Montceau  
célibataire

né à Bex, le six Septembre mil huit cent soixante six  
fils de Marie Julie Henriette Cherix, cuisinière à Nyon  
et de

2° Terrenoud Angèle Amandine, sans profession  
de la Sagne & des Fontes, Neuchâtel domiciliée à Bouvry, aux Planches  
célibataire

née à Noiraigue, le vingt-six Décembre mil huit cent soixante sept  
fille de Charles Frédéric Terrenoud, horticulteur à Noiraigue  
et de Emma née Sauteranos, cuisinière à Bouvry

Les publications ont eu lieu à Bex le six, à la Sagne le huit, à Fontes de Martel le huit, à Bouvry le six, aux Planches & au Chatelan le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
actes de naissance des deux époux,  
certificats de publications & de non opposition.

Signatures des époux:  
Jules Cherix  
Amandine Chérie née Terrenoud

Signatures des témoins:  
Hippolyte Blanc roux  
Auguste Nisby Montreux

Communiqué: à Bex, à la Sagne, aux Fontes et à Bouvry

L'officier de l'état civil:  
Lillayer

N<sup>o</sup> 51.  
Ingold-Hort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ingold, Théophile, Cuisinier, \_\_\_\_\_  
de Rötterbach, Saxe, \_\_\_\_\_ domicilié à Clarus \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Rötterbach, le quinze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_  
fils de Mrs Ingold, d'éccl<sup>e</sup>, \_\_\_\_\_  
et de Féina née Frieder, aussi d'éccl<sup>e</sup>. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hort, Marie, sans profession, \_\_\_\_\_  
de Wittrau, Saxe, \_\_\_\_\_ domiciliée aux Planches \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Seimen, près Mühlhausen, le quinze Août mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Fricolin Hort, domicilié à Tharmate, \_\_\_\_\_  
et de Thérèse née Sanner, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wittrau le douze, à Rötterbach le dix-  
sept, aux Planches & au Châtellard le dix Octobre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications & de non  
opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gottlieb Ingold  
Marie Ingold me Hort.

Signatures des témoins :

Eug<sup>e</sup> Jagyrod, aux Planches  
H. Heiland à Tornet

Communiqué : à Hergensbuche et  
à Wittrau. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 52.

Duplan Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-trois Mars mil neuf cent cinq, déclaré définitif et exécutoire le vingt quatre Juin suivant, le Tribunal civil du District de Vevey a dissout par le divorce le mariage des époux Duplan Blanc, dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé, par défaut, contre le mari, en vertu de l'article 46, lit. b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Interdit le premier juillet mil neuf cent cinq suivant communication, par le Département de Justice & Police, d'un extrait du jugement en divorce. (Office du 29 Juin 1905, n° 2946).

L'Officier de l'état civil  
L. J. J. J.

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duplan, Louis Alexis, Charpentier

de Crumont-vevous, domicilié à Feytaud

célibataire

né à St-Triphon, le douze Janvier mil huit cent soixante

fil de Frédéric Alexis Duplan, absent du pays

et de Louise née Ternet, domiciliée à Feytaud

2° Blanc, Marie Elie, Blanchisseuse

de Massonges, Talais, domiciliée à Feytaud

célibataire & mineure, dûment autorisée

née à Massonges, le seize Janvier mil huit cent septante un

fille de feu Louis Blanc

et de Marie Julie Marguerite née Richard, décédée

Les publications ont eu lieu à Crumont-vevous le dix Octobre, à Massonges le même jour & à Feytaud aussi le dix Octobre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificat de décès du père de l'épouse  
certificats de publications & de non opposition.

Communiqué : à Crumont-vevous et à Massonges

Signatures des époux :

Duplan Louis Alexis.  
Marie Elie Duplan née Blanc

Signatures des témoins :

L. Dubuisson  
M. Houd

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 53  
*Vuichoud-Chessex*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuichoud, Gustave, cultivateur*

de *Châtelard* domicilié à *Chêne*

*célibataire*

né à *Chêne*, le *treize Septembre* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Mme Vuichoud, décédée*

et de *Suzanne Françoise née Vuichoud, domiciliée au Chêne*

2° *Chessex Marguerite, sans profession*

de *Planches*, domiciliée à *aux Planches*

*célibataire*

née à *aux Planches*, le *vingt un Octobre* mil huit cent *soixante cinq*

fille de *Charles Simon Chessex, domicilié aux Planches*

et de *Françoise Marie Henriette née Terney, domiciliée au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard & aux Planches* le *vingt*  
*Octobre* mil huit cent *soixante-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et de*  
*non opposition au Châtelard & aux*  
*Planches.*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Gustave Vuichoud*

*Marguerite Vuichoud*

Signatures des témoins :

*E. Dortmann aux Planches*

*Eng. Jaquerod aux Planches*

L'officier de l'état civil :

*P. Pelayrol*

N° 54  
Perrin-Bardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin, Etienne, agriculteur \_\_\_\_\_

de Champéry, Talais \_\_\_\_\_ domicilié à Champéry \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Champéry, le vingt sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_

fils de Pierre Adrien Perrin, agriculteur, à Champéry \_\_\_\_\_

et de Marie veuve Cœur, domiciliée à Champéry \_\_\_\_\_

2° Bardel, Julie Rosine, cuisinière \_\_\_\_\_

de Cronay, Jauc \_\_\_\_\_ domiciliée aux Flanches \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverdon, le vingt deux Janvier mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de Henri Bardel, tailleur d'epaves, domicilié à Yverdon \_\_\_\_\_

et de Susette veuve Miéville, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Champéry le quinze Octobre, à Montreux  
les Flanches le même jour et à Cronay le dix sept Octobre mil huit  
cent huitante huit \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée  
par l'officier de l'état civil de Champéry  
le 2 Novembre 1888. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Etienne Perrin  
Julie Perrin Bardel

Signatures des témoins :

C. Lefago à Clarens  
J. Jaquerod aux FlanchesCommuniqué : à Champéry et à  
Montreux \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N<sup>o</sup> 55.  
Bovay Troyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bovay, Louis Daniel, cultivateur,  
de Rougemont, domicilié à Ron, rière les Marches  
célibataire

né à Rougemont, le huit Avril mil huit cent soixante-trois  
fils de Louis Abram Bovay, cultivateur, domicilié au Ron  
et de Marie Louise née Deluche, au même lieu

2<sup>o</sup> Troyon, Rosine, agricultrice,  
de Cheseaux, domiciliée à Orbe  
célibataire

née à Orge, le vingt quatre Juin mil huit cent soixante huit  
fille de Louis Troyon, cultivateur,  
et de Marguerite née Desarsens, domiciliée à Orbe

Les publications ont eu lieu à Rougemont le onze, à Cheseaux le dix,  
à Orbe le neuf, et aux Marches le neuf Octobre mil huit cent quatre  
vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Louis Daniel Bovay  
Rosine Bovay née Troyon

Signatures des témoins :

Ch<sup>s</sup> Chessel et aux Marches  
Antoine Borecard  
la Rouvenoz

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : à Rougemont, Rouvenoz  
et Orbe.

Suivant jugement rendu le vingt  
un mai mil huit cent quatre vingt  
huit, déclaré exécutoire, le tribunal  
civil du District de Vevey a disposé  
par le divorce le mariage des époux  
Bovay-Troyon, dont l'acte  
est ci joint.

Le divorce a été prononcé contre  
l'épouse en application de l'art.  
46, lit. a de la loi fédérale  
du 24 Décembre 1874.

Le vingt quatre Juin mil  
huit cent quatre vingt huit, par ordre  
du Département de Justice & Police  
suivant office du 22 Juin 1896, 43613.

L'officier de l'état civil  
L. Pignatelli



N° 56.

*Crosset-Mayer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Crosset, Eouard-Jaou, contrôleur de Trammay*de *Bez & d'Olten*, domicilié à *Clarens**célibataire*né à *Bez, le vingtun Juillet* mil huit cent *soixante cinq*fils de *Eouard Louis Frédéric Crosset, Inspecteur des Travaux, domicilié à Bez*et de *Marie Louise née Emery, domiciliée à Bez*2° *Mayer, Henriette, sans profession,*de *Châtellard*, domiciliée à *Clarens**célibataire*née à *Clarens, le sept Décembre* mil huit cent *soixante deux*fille de *Tirant David Charles Mayer, Décoré*et de *Suzette Françoise née Polomey, domiciliée à Clarens*Les publications ont eu lieu à *Bez, à Olten & au Châtellard* *treize*  
*Octobre mil huit cent huitante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux*  
*certificats de publications, et aucun*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*E. Crosset**H. Crosset née Mayer*

Signatures des témoins :

*Maillat & Smil à Clarens*  
*Chetot. Blanchet.*Communiqué : à *Bez & à Olten*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayer*

N° 57.

*Bieler Auenmüller*

Aujourd'hui *vingt Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bieler, Eugène, Négociant* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Neuendorf, près Lyck, Prusse,* domicilié à *Milan* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Neuendorf, le dix-huit Janvier* mil huit cent *cinquante huit* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Kurt Bieler, rentier, domicilié à Bernburg* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Johanna née Stecht* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Auenmüller, Charlotte, Sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bischopswerde, Saxe,* domiciliée aux *Planches-Montreux* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Bischopswerde, le vingt-six Juillet* mil huit cent *soixante sept* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Franz Georges Maurice Auenmüller, veuf* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Betha-Franziska née Müller* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *ux Planches-Montreux le six Octobre,*  
*à Neuendorf le quinze, à Bischopswerde le douze & à Milan le*  
*vingt-un Octobre mil huit cent huitante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications aux Planches*  
*Terris de célébration accordé par le*  
*Département de Justice & Police.*

Communiqué : *à la Mairie* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Eugène Bieler*  
*Charlotte Bieler.*

Signatures des témoins :

*L. Cochard & Montreux*  
*T. Heugnot agent aux Planches*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Mayor sub*

N<sup>o</sup> 58.*Jétaz Depallens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Jétaz, Jules Alfred Aimé, Cordonnier* \_\_\_\_\_de *Châteauvieux*, \_\_\_\_\_ domicilié à *aux Juvennes* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_né à *Chailly, le vingt quatre Avril* mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_fils de *Louis Samuel Jétaz, décédé* \_\_\_\_\_et de *Rosalie née Cochard, domiciliée à Clavens*. \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> *Depallens, Marguerite Eugénie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Châtillard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tertit* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *célibataire & mineure équement autorisée* \_\_\_\_\_née à *Sollanz, rue le Châtillard, le dix neuf Avril* mil huit cent *Septante un* \_\_\_\_\_fille de *Eugène Depallens, cultivateur, domicilié à Tertit* \_\_\_\_\_et de *Marguerite Lucie née Jétaz, domiciliée au même lieu* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Châteauvieux le vingt huit Octobre &*  
*au Châtillard le vingt sept Octobre mil huit cent huitante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications & de non*  
*opposition.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jétaz Jules.*  
*Marguerite Jétaz ne Depallens.*

Signatures des témoins :

*J. Dubois aux Stancher*  
*M. Monod à Perroy.*Communiqué : à *Châteauvieux* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Lillayon*

N° 59  
*Fillietta-Gurtner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fillietta, Auguste, jardinier*  
 de *Gimel & Lavigny*, domicilié aux *Crêtes*  
*célibataire*

né à *Rolle, le dix-huit Août* mil huit cent *soixante*  
 fils de *Jean Louis Fillietta, jardinier*  
 et de *Fanny née Bonnas, domiciliés aux Crêtes*  
 2° *Gurtner, Elisabeth, cuisinière*  
 de *Muhlendorf, Berne*, domiciliée à *Chailly*  
*célibataire*

née à *Mertligen, le dix-neuf Décembre* mil huit cent *soixante-un*  
 fille de *Christian Gurtner, domicilié à Thunne*  
 et de *Anna née Schanz, veuve*

Les publications ont eu lieu à *Gimel le treize Octobre, à Lavigny le*  
*même jour, à Muhlendorf le douze Octobre & au Châtelard le onze*  
*Octobre mil huit cent huitante huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition*

Communiqué : à *Gimel, Villard tout*

*Jens et Kitching*

Signatures des époux :

*Auguste Fillietta*  
*Elisabeth Fillietta me*  
*Gurtner*

Signatures des témoins :

*Isidore Jean Panchet*  
*Jules Legret agent aux Planches*

L'officier de l'état civil :

*Lellayer*

N° 60

*Mottaz-Morel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mottaz, Antoine Etie, fromager*

de *Syers*, domicilié à *Cherex*

*célibataire*

né à *Syers, le neuf Mai* mil huit cent *soixante-un*

fils de *Pierre Louis Mottaz, cultivateur, domicilié à Syers*

et de *Suzanne Marguerite née Mottaz, au même lieu*

2° *Morel, Bertha Etie, sans profession*

de *Chardonne*, domiciliée à *Cherex*

*célibataire & mineure d'émancipation*

née à *Basset, le quatre Mars* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Louis Morel, cultivateur, domicilié à Cherex*

et de *Suzanne Etie Marguerite née Morel, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Syers le vingt-six, à Chardonne le vingt-cinq*  
*& au Châtillan le vingt-cinq Octobre mil huit cent huitante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publication, et non*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*Mottaz Etie*

*Morel Bertha*

Signatures des témoins :

*Falshiquet agent aux Planches*

*Eugène Jaenoro aux Planches*

Communiqué : à *Mottaz et Morel.*

L'officier de l'état civil :

*R. Mayor sub*

N° 61.

Bachmann Ruchel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bachmann, Frédéric Ernest, employé de commerce \_\_\_\_\_

de Bertschikon, Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié à la Rouvenaz \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Kleinbünigen, le deux Décembre mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Alexandre Bachmann, écuyer \_\_\_\_\_

et de Catherine née Dettwiler, domiciliée à Kleinbünigen \_\_\_\_\_

2° Ruchel, Louisa, sans profession \_\_\_\_\_

de Ellen, Jaud, \_\_\_\_\_ domiciliée à Villeneuve \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Villeneuve, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Louis Samuel Ruchel, agriculteur, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Jeanette née Zulauf, écuyer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bertschikon le quatorze, à Ellen le

huit, à Villeneuve le neuf et au Châtelard le sept Novembre mil

huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux  
certificats de publications & de  
non opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Bachmann  
Louisa Bachmann née Ruchel

Signatures des témoins :

L. Cochariz  
F. Desmales & Serrax

Communiqué : à Bertschikon, à Ellen  
et à Villeneuve \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 62

*Huguesin Dumittan*  
*Durgniat*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *treize Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Huguesin Dumittan, Édouard James, boulanger pâtissier*  
*de Lécote & la Chaussée de Milieu* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tervitot* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Morat, le six Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

fil de *Simon Huguesin Dumittan, demeurant à Yverdon* \_\_\_\_\_

et de *Louise Saline née Inguilby, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Durgniat Saline Aïde, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tervitot* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Teray, commune des Planches, le six sept Janvier* mil huit cent *cinquante sept* \_\_\_\_\_

filles de *Louis Frédéric Durgniat cultivateur, demeurant à Tervitot* \_\_\_\_\_

et de *Françoise Marie née Dupaux, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lécote & la Chaussée de Milieu le trente Novembre*  
*aux Planches le vingt neuf Novembre & à Ormont-dessous le premier*  
*Décembre mil huit cent huitante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des deux époux*  
*certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux:

*Edouard Huguesin*  
*Saline Huguesin*  
*née Durgniat*

Signatures des témoins:

*A. Annot à Terny*  
*L. Cocharny à Montreux*

Communiqué: *au hôte, à la Chaussée de*  
*Milieu et à Ormont-dessous* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*L. Mayor*

N<sup>o</sup> 63  
Gens-Beetschen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gens, Henri Louis, agriculteur  
de Prussen, Italie, domicilié aux Hanches.  
célibataire

né à Aigle, le cinq Janvier mil huit cent soixante quatre  
fils de Pierre Joseph Gens, domicilié à Ghun  
et de Catherine Esarine née Nancy, au même lieu  
2<sup>o</sup> Beetschen, Jerry Lina, domestique  
de la Sertk, Berne, domiciliée à la Collonge  
célibataire

née à Saint-Pier, le vingt-trois Juillet mil huit cent soixante cinq  
fille de Christian Beetschen, décédé  
et de Jeanne Henriette née Dupras, à Saint-Pier

Les publications ont eu lieu à Prussen & au Consulat d'Italie

ainsi qu'à la Sertk le trente Septembre & aux Hanches le vingt-huit  
Septembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et permis  
de célébration accordés par le Dé-  
partement de Justice & Police le  
21 Décembre 1888.

Signatures des époux :

Gens Henri Louis  
Lina Gens née Beetschen

Signatures des témoins :

Ed. Portmann aux Hanches.  
François Cravère aux Hanches

Communiqué : à la Chancellerie & à  
la Sertk.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Dans sa séance du vingt-trois Mars courant, le conseil d'état a ordonné que l'acte de mariage ci-contre, des époux Gens-Beetschen, soit rectifié dans ce sens que le nom de famille de l'époux écrit par erreur, Gens, soit écrit, Gens.  
Inséré le vingt-six Mars mil neuf cent, par ordre du Département de Justice & Police (office du 24 Mars 1900, T. 1193.)  
L'officier de l'état civil.  
Aug. Weyss



N° 64

Chessex Tarisod

Aujourd'hui vingt-huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt-  
huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chessex Jules Auguste, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile:

de Planches, domicilié à St-Légier

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à ex Cèberignes, Planches, le vingt-cinq mil huit cent soixante-trois —

Noms, profession et

fils de défunt Jean Louis Chessex

domicile des parents:

et de Susanne Marguerite Hemette veuve Berger, à Glien

Nom et profession de l'épouse:

2° Tarisod, Louise Hemette Suptin agricultrice

Lieu d'origine et de domicile:

de Châteland, domiciliée à St-Légier

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Glien, le six Mai — mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Jean François Tarisod, agriculteur, domicilié à Glien

domicile des parents:

et de Louise Marguerite Hemette veuve Aubert, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à St-Légier le vingt-quatre Novembre —  
au Châteland le même jour & aux Planches aussi le vingt quatre  
mil huit cent soixante huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration accordée  
par l'Officier de l'Etat civil de St-  
Légier en date du 17 Décembre 1888

Signatures des époux:

Chessex Jules  
Henriette Chessex veuve Tarisod

Signatures des témoins:

H. Nouet à Planches  
Pierre Banna  
à Glien

Communiqué: à St-Légier

L'officier de l'état civil:

Lillayar

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Un double a été remis le 8 janvier 1886 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Montreux le 8 janvier 1886.*

*L'Officier de l'état civil.*



*L'Officier de l'état civil.*  
*R. Mayors*

*Le mariage a été célébré le 8 janvier 1886 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Montreux le 8 janvier 1886.*



*R. Mayors*

1889.

N° 1

Speiser Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Speiser, Henri, jardinier,

de Gussandelfingen, Zurich, domicilié à Glion

célibataire

né à Gussandelfingen, le dix Août mil huit cent cinquante sept-

fils de Jacob Speiser, décédé,

et de Anna née Uehli, a Gussandelfingen

2° Aubert, Julie, sans profession

de Planches, domiciliée à Glion

célibataire

née à Glion, le dix huit Octobre mil huit cent cinquante sept,

fille de Jean Abram Aubert, décédé,

et de Marie Josephine née Louye, a Glion

Les publications ont eu lieu à Gussandelfingen & aux Planches  
le quatorze Novembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de  
non opposition.

Communiqué : à Gussandelfingen.

Signatures des époux :

Henri Speiser  
Julie Speiser née Aubert

Signatures des témoins :

Edoardo Huissier a  
Perrin Bonna  
a Glion

L'officier de l'état civil :

Lellayer

N<sup>o</sup> 2.  
Ingold Spicer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ingold, Ferdinand, Végétarien

de Röttenbach, Berne, domicilié aux Manches

célibataire

né à Röttenbach, le vingt Juin mil huit cent cinquante six

fils de Mrs Ingold, décédée

et de Féra née Frieder, aussi décédée

2<sup>o</sup> Spicer, Elisabeth, Sans profession

de Seilly, Angleterre, domiciliée à Seilly

célibataire

née à Seilly, le cinq Décembre mil huit cent cinquante trois

fille de Félix Spicer, décédé,

et de Caroline Spicer née Wyatt

Les publications ont eu lieu à Röttenbach le six Décembre & aux Manches le neuf Décembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publications avec déclaration en vue Consul d'Angleterre portant que les publications ne sont pas nécessaires en Angleterre.

Communiqué : à M<sup>onsieur</sup> le Maire de Röttenbach et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ferdinand Ingold  
Elisabeth Ingold Spicer

Signatures des témoins :

Adrien Blanchet  
Eug. Jacqueroz  
Jean Blanchet

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 2

Faucherre-Martano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faucherre, Jean Louis Auguste, mécanicien électricien  
de Moudon & Bussy, domicilié à Ternay-Montaux  
célibataire

né à Tausanne, le vingt six Juin mil huit cent soixante quatre  
fils de Jean Louis Faucherre, représentant de commerce à Nive  
et de Rose Pauline née Tentanus, aussi demeurée à Nive

2° Martano Maria, sans profession  
de Chiéri, Province de Turin, domiciliée à Ternay-Montaux  
célibataire & mineure, dument autorisée

née à Marches, Montaux, le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante neuf  
fille de Louis Martano, coiffeur, demeuré à Ternay  
et de Marie Julie née Jacoud, aussi demeurée à Ternay

Les publications ont eu lieu à Chiéri, le trois Décembre, à Moudon le vingt  
Novembre, à Bussy le même jour & au Châteaud le six neuf Novembre  
mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
& certificats de publications aux lieux  
d'origine & de domicile des époux

Signatures des époux :

Jean Louis Auguste Faucherre  
Maria Faucherre née Martano

Signatures des témoins :

A. Anet à Ternay  
Godard alpin Vermet-desous

L'officier de l'état civil :

Lilayer

visé le 9 Janvier 1889

Folre Supr

Communiqué : à M. M. et à la  
Mairie

N<sup>o</sup> 4.

Dutour-J. Wahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dutour, Eugène Marc, Négociant

de Sevey, domicilié à Sevey

veuf de Elise Henriette Deléaux, dès le vingt trois Décembre mil huit cent huitante sept,

né à Sevey, le deux Janvier mil huit cent cinquante trois

fil de Louis Philippe Dutour, domicilié à Sevey

et de Susanne née Prevoulet, décédée.

2<sup>o</sup> J. Wahlen, Aide, cuisinière

de Jussy, Berne, domiciliée à la Rouvray-Montreuil

célibataire,

née à Sevey, le premier Février mil huit cent soixante huit

fille de Christian J. Wahlen, décédé

et de Anna Catherine née Spiechiger, domiciliée à Clavens

Les publications ont eu lieu à Sevey le six huit Décembre, à Jussy le dix-sept Décembre & au Châtelard le six sept Décembre mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'officier de l'état civil de Sevey en date du 4 Janvier 1889.

Signatures des époux :

Eugène Dutour  
Elise Dutour Wahlen

Signatures des témoins :

François Hugonet à Lansanne  
Louis Barbozat à Morges.

Communiqué : à Sevey et à Jussy

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 5.

*Chevalley Cocharé.*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *via Janvier* mil huit cent quatre-vingt-*neuf.* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Chevalley, Justave, cultivateur*de *Châtelard* domicilié à *Cherrier**célibataire*né à *Cherrier, le vingt-cinq Juin* mil huit cent *soixante sept*fils de *Constant Emanuel Chevalley, cultivateur, domicilié à Cherrier*et de *Cécile née Cocharé, aussi à Cherrier*2° *Cocharé, Elisa, sans profession*de *Châtelard* domiciliée à *Songier**célibataire*née à *Songier, le vingt sept Novembre* mil huit cent *soixante six*fille de *Jean Louis Cocharé, cultivateur, domicilié à Songier*et de *Mari Sophie née Cocharé, veuve*Les publications ont eu lieu au *Châtelard le six-neuf Décembre*  
*mil huit cent huitante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux &  
certificats de publications et de non  
opposition.*

Signatures des époux:

*Justave Chevalley.**Elisa Chevally née Cocharé.*

Signatures des témoins:

*Joseph Marie Fanchet**A. de Courmes Châtelard*

L'officier de l'état civil:

*Lillayon*

Communiqué: \_\_\_\_\_

N° 6.

*Chaillat-Frossard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chaillat, François Louis Justave, Serrurier*

de *L'Isle*, domicilié à *Clarens*

*divorcé d'avec Henriette née Deléchat par jugement exécutoire rendu le vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-six*

né à *L'Isle*, le huit Décembre mil huit cent cinquante

fil de *François Henri Chaillat décédé*

et de *Marguerite née Roy, aussi décédée*

2° *Frossard, Anna Philomène, sans profession,*

de *Livdes, Salais*, domiciliée à *Livdes*,

*célibataire & mineure dûment autorisée.*

née à *Martigny-Sille*, le cinq Février mil huit cent *soixante-neuf*,

filles de *Felicien Frossard, domicilié à Livdes*,

et de *Célestine née Tictag, aussi à Livdes.*

Les publications ont eu lieu à *Livdes* le vingt-huit Décembre, au Châte-lard le vingt-trois Décembre & à *L'Isle* le vingt-huit Décembre mil huit cent *soixante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition & déclaration constatant que  
le premier mariage de l'époux a été dissous  
par le divorce.*

Signatures des époux :

*F. Chaillat  
Anna Chaillat née Frossard*

Signatures des témoins :

*Stuenkel, Clarens*

*Joseph Paul  
Officier de l'état civil:*

*Lillayor*

*Par jugement rendu le treize  
février mil neuf cent un  
devenu définitif le vingt-six  
mars suivant, le Tribunal de  
première instance de la République  
et Canton de Genève a déclaré par  
le divorce le mariage au contrat  
des époux, Chaillat Frossard.  
Le divorce a été prononcé contre  
le mari en vertu de l'article 46,  
lettre b de la loi fédérale du 24  
Décembre 1874.*

*Inséré le vingt-neuf Mars  
mil neuf cent un en suite de  
communication d'un extrait  
de jugement de divorce.*

*L'Officier de l'état civil  
suissenois*

Communiqué : à *L'Isle* & à *Livdes*



N° 7.

Roth Mottier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le dix-huit février mil neuf cent sept, devenue définitif le huit mars suivant, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissout par le divorce le mariage des époux Roth Mottier, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettre c, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inséré le quinze mars mil neuf cent sept ensuite de communication d'un extrait du jugement. L'officier de l'état civil: Eug. Broyard

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roth, François Auguste, rentier

de Carouge, Genève, domicilié à Genève

célibataire

né à Genève, le deux Janvier mil huit cent trente quatre,

fils de Jean Isaac Roth, décédé

et de Jeanne Jennette née Dueri, aussi décédée.

2° Mottier, Louise Julie, sans profession

de Plainpalais, Genève, domiciliée à Gy

veuve de Jacques Jules Decharne, décédé à Genève le huit Novembre mil huit cent quatre vingt sept,

née à Genève, le quatre Mai mil huit cent quarante huit

fille de Pierre François Mottier, décédé

et de Eleonore Dufour, sa veuve, domiciliée à Gy

Les publications ont eu lieu à Genève, le vingt quatre Décembre, à Carouge le vingt cinq Décembre, à Plainpalais le vingt le vingt cinq Décembre et à Gy le vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

A l'entrevue, le vingt un Janvier mil huit cent quatre vingt neuf.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Autorisation de célébration accordée par l'Officier de l'Etat civil de Genève en date du 7 Janvier 1889.

Aug. Roth  
Louise Mottier  
François Roth  
Marie Mottier  
Signatures des témoins:

Ls. Aubert-Anat, a Glian,  
Julien Chesny aux Plaines

Communiqué: au Bureau cantonal à Genève.

L'officier de l'état civil:

Lillayon

N° 8.  
Cherix Herbez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cherix Alexis, menuisier,

de Per domicilié à Ternex-Montoux

célibataire,

né à Clon, le dix-huit Avril mil huit cent soixante

fil de François Philippe Cherix, boucher, domicilié à Per

et de Marie Tarry née Journat, décédée

2° Herbez, Marie Elise, Demoiselle de Magasin

de l'Abbergement, domiciliée à Clons

célibataire,

née à Sergey, le quatre Mars mil huit cent soixante quatre

fille de Louis Herbez, décédé

et de Louise Elise Henriette née Gaillard, domiciliée à Sergey.

Les publications ont eu lieu à Per le vingt-deux Décembre, à l'Abbergement le même jour & au Châtelare le vingt-un Décembre mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux et certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Mesdames les époux

Signatures des époux :

Alexis Cherix  
Elise Cherix née Herbez

Signatures des témoins :

H. Daulte. à Ternex.  
Vernique St. Laisance

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N<sup>o</sup> 9.  
Amy Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Amy, Héli, boulanger

de Ogers, domicilié à Terres-Montreux

célibataire

né à Ogers, le treize Avril mil huit cent soixante trois

fils de Jean François Louis Amy, domicilié à Ogers

et de Susette née Jaccard, décédée

2<sup>o</sup> Crisinel, Jenny, fille de magasin

de Mollendins, domiciliée à Terres-Montreux

célibataire

née à Mollendins, le vingt six Janvier mil huit cent cinquante neuf

fille de Jean François Crisinel, décédé

et de Paulin François rue Bolesney, aussi décédé

Les publications ont eu lieu à Ogers le trente Juillet, à Mollendins le même jour &amp; au Châteaud le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : à M. Bourget et à  
Mollendins

Signatures des époux :

Héli Amy

Jenny Amy née Crisinel

Signatures des témoins :

Jules Léger aux Terres-Montreux

Jules Chevalier aux Terres-Montreux

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 10.

*Stern-Henschel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stern, Abraham, menuisier*

de *Rüthi, Berne*, domicilié à *Servit*

*célibataire*

né à *Sigriswyl, le neuf Décembre mil huit cent soixante-trois*

fils de *Jacob Stern, Seieur, domicilié à Gessenay*

et de *Anna née Hirschi, décédée*

2° *Henschel, Marie, domestique*

de *Chateau d'Uex*, domiciliée à *la Rouvenaz-Mortant*

*célibataire*

née à *Rougemont, le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-six*

fille de *Pierre Rodolph Henschel, cultivateur domicilié à Rougemont*

et de *Julie née Schmelzgebuel, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Rüthi le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf*  
à *Chateau d'Uex le vingt-huit Décembre, au Hameau de Chillard*  
le *vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux*  
*certificats de publications & de non opposition*

Communiqué : à *Hirschbühlmann*

et à *Chateau d'Uex*

Signatures des époux :

*Ab. Stern*

*Marie Stern née Henschel*

Signatures des témoins :

*Alfred Frey, Voyer*

*Ell. Matzinger, Fermier*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

N° 11.

Creutz-Maeder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Creutz, Louis Philippe, Hôtelier

de Homburg, Allemagne, domicilié au Trait-Mustaux  
veuf de Barbara née Götter, née le trois Février mil huit cent  
huitante huit.

né à Homburg, le six Janvier mil huit cent quarante deux

fils de Frédéric Creutz, décédé

et de Eva Maria née Ebs, aussi décédée

2° Maeder, Pauline, Gouvernante,

de Mühlberg, Prusse domiciliée au Trait-Mustaux

célibataire

née à Morat, le sept Août mil huit cent cinquante cinq

fille de Jean Frédéric Maeder, cordonnier

et de Elisabeth née Suter, domiciliés à Morat

Les publications ont eu lieu à Homburg, à Mühlberg le vingt-cinq  
Décembre & aux Monthes le vingt quatre Décembre mil huit cent huitante  
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats  
de publications et actes oppositifs.  
May autorisation du Département de  
Justice & police en date du 15 Janvier 1889  
et acte de décès de la première femme de  
l'époux.

Communiqué : à la Mairie de

Mühlberg

Signatures des époux :

L. P. Creutz

Pauline Creutz née Maeder

Signatures des témoins :

E. T. F. au Trait

J. S. Burgmaier au Trait

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 12.  
*Monod Corboz*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt quatre Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Monod, Henri Auguste, vigneron*,  
 de *Châtellard, Noville & Rennes*, domicilié à *Boisanges, rue la Tour de Feilly*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Feuzy, le cinq Août* mil huit cent *soixante cinq*  
 fils de *Jean Louis Monod, vigneron, domicilié à Feuzy*  
 et de *Jeanne Françoise née Guinot, aussi à Feuzy*

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Corboz, Fanny, sans profession*  
 de *Chevailles, sur Cron*, domiciliée à *Boisanges*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à *Burier, le huit Février* mil huit cent *cinquante sept*  
 fille de *François Marie Louis Daniel, vigneron*  
 et de *Mélie Louise née Cochard, domiciliés à Boisanges*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtellard le trois Janvier, à la Tour de Feilly*  
*le trois Janvier, à Noville & Rennes, le trois Janvier et à Cron*  
*le quatre Janvier mil huit cent huitante neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration accordée*  
*par l'officier de l'état civil du canton*  
*de l'Époux.*

Signatures des époux :

*Monod Henri*  
*Fanny Monod née Corboz*

Signatures des témoins :

*Leon Virelle la Rouvray*  
*Dubuis St Paul Stommes*

Communiqué : à *Millevare, à la Ville*  
*de Feilly & à Cron.*

L'officier de l'état civil :

*Mayeur*

N° 13

*Favre-Ducret*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-quatre Janvier* — mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Favre Louis, cultivateur*  
de *Ectaux & Châteauneuf* domicilié à *Chailly*  
*célibataire*

né à *Ectaux, le trois Novembre* — mil huit cent *soixante*  
fils de *Alban Frédéric Favre, domicilié à Ectaux*  
et de *Rose née Beroud, décédée*  
2° *Ducret, Elise, agriculteur,*  
de *Charvonne,* domiciliée à *Jevy,*  
*célibataire*

née à *Jevy, le treize Juin* — mil huit cent *soixante cinq,*  
fille de *François Frédéric Ducret, Végétier*  
et de *Marianne née Delessert, domiciliés à Jevy.*

Les publications ont eu lieu à *Ectaux le six Janvier, à Châteauneuf*  
*le même jour, à Charvonne le même jour, à Jevy le même jour & au*  
*Châteauneuf le huit Janvier mil huit cent huitante neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publications et de*  
*non opposition*

Signatures des époux:

*Adrien Favre*  
*Elise Favre née Ducret*

Signatures des témoins:

*André Jais Boncher*  
*Jules Legoux agent aux Boncher*

L'officier de l'état civil:

*Lillayon*

Communiqué: à *télégrammes, Châteauneuf*  
*Arches et Jevy*

*Par jugement rendu le*  
*cinq juillet mil neuf*  
*cent six, déclaré exécuté,*  
*soire le dix-huit Sep.*  
*tembre suivant, le*  
*Tribunal civil du District*  
*de Lausanne a dissous*  
*par le divorce le ma-*  
*riage des époux Favre-*  
*Ducret, dont l'acte*  
*est ci-contre.*  
*Le divorce a été pro-*  
*noncé aux torts du*  
*mari en vertu de l'ar-*  
*ticle 46, lettre b, de la*  
*loi fédérale du 24 décembre*  
*1874.*  
*Induit le vingt-huit Sep.*  
*tembre mil neuf cent six,*  
*par ordre du Département de*  
*Justice et Police (Office du 26*  
*Septembre 1906, N° 4440) et*  
*sur production d'un extrait*  
*du jugement en divorce.*  
*L'officier de l'état civil:*  
*André Jais*

N° 14  
Reichler-Francey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reichler, Jules Lucien, peblantur plombier

de Richterswil, Zurich, domicilié à Francey,

célibataire

né à Rolle, le dix-neuf Mai mil huit cent soixante deux

fils de Jean Jacques Reichler, peblantur, domicilié à Rolle

et de Annette née Bonabaux, décédée.

2° Francey, Isa, sans profession,

de Châtelard, domiciliée à Clavens,

célibataire

née à Clavens, le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante deux

fille de Jean Vincent Francey, vigneron, domicilié à Clavens

et de Marie Elise née Reumbert, décédée.

Les publications ont eu lieu à Richterswil le sept Janvier & au Châtelard le cinq Janvier mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Jules Reichler  
Isa. Francey

Signatures des témoins :

Lochard, huissier à Montreux.  
Alain Nigrens à Brest

Communiqué : à Richterswil

L'officier de l'état civil :

R. Mayorant



N° 15.

*Monod-Monod*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt six Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Monod, Henri Alexis, cultivateur*

de *Cumont-éssous*, domicilié à *Jennez*

*célibataire*

né à *Cumont-éssous, le vingt-neuf Octobre mil huit cent cinquante trois*

fil de *Henri François Monod, décédé*

et de *Julie née Parlet, aussi décédée*

2° *Monod, Marie née Deluz, Blanchisseuse*

de *Cumont-éssous* domiciliée à *Fallens*

*veuve de Charles Couvreur Monod, c'est le vingt six Novembre*  
*mil huit cent huitante Sept*

née à *Fallens, le seize Septembre mil huit cent soixante*

filles de *Isaac Deluz, décédé*

et de *Louise née Jaquier, demeurant aux Marches*

Les publications ont eu lieu à *Cumont-éssous le premier Décembre &*  
*au Châtelard le vingt-neuf Novembre mil huit cent huitante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des deux époux &*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition & acte de décès de première*  
*mari de l'épouse.*

Communiqué: *à Coumont éssous*

Signatures des époux:

*Alexis Monod*

*Marie Monod née Deluz*

Signatures des témoins:

*A. Anet à Vermeas*

*D. Isoz à Claux*

L'officier de l'état civil:

*Lellayer*

N° 16  
*Perret et Mottier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret, Louis, cultivateur,*

de *Châtellard,* \_\_\_\_\_ domicilié aux *Planches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né aux *Planches* le premier Juin mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

fils de *Jean François Louis Perret, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Henriette née Elvert, domiciliée aux Planches* \_\_\_\_\_

2° *Mottier, Alice, blanchisseuse* \_\_\_\_\_

de *Cremont-essous,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Glain* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Glain,* le trente Septembre mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

filles de *David Frédéric Simon Mottier décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Sophie née Schaffer, aussi décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Châtellard & aux Planches* le onze *Janvier* et à *Cremont-essous* le treize *Janvier* mil huit cent *soixante neuf.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux et certificats de publications et de non opposition* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ls Perret*

*Alice Perret née Mottier*

Signatures des témoins :

*Charles Chesse, Planches*

*François Fasnacht Planches*

L'officier de l'état civil :

*Lilayer*

Communiqué : à *Cremont dessous* \_\_\_\_\_

N° 17.

Lilla Fremartin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Lilla, Angèle Gaetano Guglielmo, maçon,de Pisano, Novare, Italie, - domicilié au Chêne-MontouxEtat civil : célibatairené à Pisano, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante-unfils de Jean Lilla, agriculteur à Pisanoet de Antonia née Tadazzi, décédée.2° Fremartin, Marie Louise, Blanchisseusede Massonges, Talais, - domiciliée au Chêne-MontouxEtat civil : célibatairenée à Massonges, le vingt-sept Janvier mil huit cent soixante-neuffille de Maurice Eugène Fremartinet de Marie Louise née Sailer, décédéeLes publications ont eu lieu à Pisano, au Consulat d'Italie, à Massongesle six Janvier & au château le quatre Janvier mil huit cent huitanteneuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition & autorisation de célébration  
du Département de Justice & Police  
en 29 Janvier 1869.

Communiqué : à la Chancellerie dà Massonges.

Signatures des époux :

Lilla AngèleMarie Lilla

Signatures des témoins :

Locheard Guipier à MontouxLorenzini Jean Montoux

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

N<sup>o</sup> 18  
Stäubli-Stückli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stäubli, Jean Henri, *cocher* \_\_\_\_\_

de Horgen, — Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié à *Porport, Allentauk*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Horgen, le dix Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

fil de *Jean Rodolph Stäubli, négociant à Horgen* \_\_\_\_\_

et de *Sophie née Weber, décédée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Stückli, Marie, *Cuisinière*, \_\_\_\_\_

de *Grosshöschetten, — Berne*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *aux Planches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Gusten, Sigmühl, le trois Février* mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_

fille de *Frédéric Stückli* \_\_\_\_\_

et de *Susanne née Müller, les deux décédés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Höschetten, le vingt-cinq Janvier, à* \_\_\_\_\_

*Horgen le même jour à aux Planches-Allentauk aussi le vingt-cinq* \_\_\_\_\_  
*Janvier mil huit cent huitante neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *Horgen et à All.*

*Mellor* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Heinrich Stäubli*  
*Marie Stückli qd Stückli*

Signatures des témoins :

*Adolphe aux Planches*  
*Ottomond*

L'officier de l'état civil :

*Lelayer*

N<sup>o</sup> 19  
Aegerter-Tille

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

## RECTIFICATION

Par décision du 19 juin 1959  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le patronyme de  
la mère de l'époux soit ortho-  
graphié "Mauchaufen" et non  
"Mauhaufen".

Montreux, le 23 juin 1959  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]  
Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Röttenbach i. S. (Berne)

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent quatre-vingt-

nueuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Aegerter, Théophile, Négociant

de Röttenbach, — Berne, — domicilié à Chesières, —

célibataire

né à Bolligen, le cinq Mars mil huit cent soixante sept

fil de feu Nicolas Aegerter,

et de Marguerite née Mauchaufen, à Bolligen

2<sup>o</sup> Tille, Lia, Négociante,

de Cernat-éssous, — domiciliée à Chesières, —

célibataire

née au Sepay, Cernat-éssous, le vingt-sept Août mil huit cent soixante sept

filles de feu Jean Tille,

et de Julie Louise née Dupertuis, au Sepay

Les publications ont eu lieu à Cernat-éssous le douze Janvier, à  
Röttenbach le quatorze Janvier, à Olten le quatorze Janvier,  
et à Hünenberg le seize Janvier mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Formis de célébration accordé par  
l'officier de l'état civil de Hünenberg.

Signatures des époux:

[Signature] Aegerter  
Lia Aegerter née Tille

Signatures des témoins:

[Signature] Bernutz Corritto  
C. Siglauer, Fernex

L'officier de l'état civil:

[Signature] Mayor

Communiqué: à Röttenbach, à

Cernat-éssous et à Hünenberg

à Olten.

N° 20

Sasbagh Rittner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision royale du six juin mil neuf cent six, Johannes-Wilhelmas-Ponardus Sasbagh, dont l'acte de mariage est ci-contre, a été autorisé, sur sa demande, à prendre le nom de Coenen, en lieu et place de celui de Sasbagh. Interdit le dix-sept avril mil neuf cent sept avec l'autorisation du Département de justice et Police (Office du 16 avril 1907, n° 1211.)

L'Officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sasbagh, Johannes Wilhelmas-Ponardus, musicien

de Amsterdam, Hollande, domicilié à Salers-et-toutreux

célibataire

né à Amsterdam, le dix-huit Novembre mil huit cent soixante six

fils de Johanna Sasbagh, à Amsterdam

et de

2° Rittner, Louise Caroline Clara

de Breslau, Prusse, domiciliée à Salers-et-toutreux

célibataire

née à Breslau le premier Janvier mil huit cent soixante neuf

fille de Gottlieb Rittner, décédé

et de Caroline née Lange, domiciliée à Ternes

Les publications ont eu lieu à Amsterdam les treize & vingt Janvier, à Breslau du vingt trois Janvier au trois Février & au Châteauroux le dix Janvier mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publications et permis de célébration accordé par le Département de Justice & Police en date du 20 Février 1889

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

*[Signature W. Sasbagh]*

Louise Sasbagh, geb. Rittner

Signatures des témoins :

*[Signature P. Fournier]*  
*[Signature Aug. Gaudin]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature Lillayer]*

N° 21

Vuichoud-Gaillarde

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mars — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vuichoud, Philippe Auguste, journalier

de Châtillan, domicilié à la Roussas-Montceau  
veuf de Anna Rosine née Hermond, des le vingt sept Juillet mil huit cent huitante six

né à Chénouillet le vingt cinq Septembre, mil huit cent cinquante cinq

fil de Charles Pierre David Vuichoud

et de Marie Françoise Sylvie née Dufaux, décédée

2° Gaillarde, Rosalie Augustine, sans profession

de Arden, Talais, domiciliée à Chénouillet

célibataire

née à Arden, le trente un Mai — mil huit cent soixante cinq

fille de Jean Joseph Gaillarde, agriculteur à Arden

et de Marie Catherine née Ernst, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtillan le premier Février et à Arden le deux Février mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux,  
certificats de décès de la première femme  
de l'époux et déclaration de non opposition

Communiqué: à Arden.

Signatures des époux:

Auguste Vuichoud

Rosalie Vuichoud nee  
Gaillarde

Signatures des témoins:

Talès Legret agent aux Honors.

Auguste Vuichoud

L'officier de l'état civil:

Lelay

N° 22.  
Bren Wichoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bren, François David, agriculteur

de St Saphorin, Lavaux, domicilié à St Saphorin

célibataire,

né à St Saphorin, le dix Avril mil huit cent cinquante six

fil de Jules Samuel Bren, agriculteur à St Saphorin

et de Jeanne Susanne Louise née Chappuis, au même lieu

2° Wichoué, Hélène Marie, sans profession

de Châtillon domiciliée à Clarens

célibataire

née à Clarens, le trois Avril mil huit cent cinquante neuf

fille de Timothée Louis Wichoué

et de Marie Louise née Allery, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à St Saphorin le huit Février et au Châtillon le neuf Février mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Saint Saphorin

Signatures des époux :

François David Bren  
Marie Bren née Wichoué

Signatures des témoins :

J. Chappuis à Rivaz  
Antoine Plin à Veyrier

Communiqué : à St Saphorin

L'officier de l'état civil :

Lillay



N° 23.

*Richard-Millasson*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Richard, Antoine Joseph, agriculteur*  
de *Esmonds, Freiburg,* domicilié à *Chailly, Châtellard-*  
*célibataire*

né à *Mannens, le vingt Juillet* mil huit cent cinquante six  
fils de *Nicolas Germain Lucien Richard, agriculteur à Esmonds*  
et de *Marié Angélique Joséphine née Lambert, décédée*  
2° *Millassen, Marie Joséphine, agriculteur*  
de *Châtel St Denis, Freiburg,* domiciliée à *Chailly*  
*célibataire*

née à *Châtel St Denis, le dix Juillet* mil huit cent cinquante six  
fille de *Denis Millassen, agriculteur à Châtel St Denis*  
et de *Marié Catherine née Fauthey, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Esmonds le dix neuf Février, à Châtel*  
*St Denis le vingt un Février & au Châtellard le vingt Février*  
*mil huit cent quatre vingt neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications & de*  
*non opposition*

Signatures des époux:

*Richard Joseph*

Signatures des témoins:

*Le Cocheron huissier à Montreuil*

*Régis Bernex*

Communiqué: à *Misy et à Châtel*  
*St Denis*

L'officier de l'état civil:

*Lillayer*

N° 24.  
Bertholet Cocharé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertholet, David, cultivateur \_\_\_\_\_

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domicilié à Clarcs \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Ciment-dessous, le vingt-trois Juillet mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fils de Henri Bertholet, cède \_\_\_\_\_

et de Françoise Henriette née Martin, à Ciment-dessous \_\_\_\_\_

2° Cocharé, Eugénie Rosalie, agricultrice \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Fontarivant \_\_\_\_\_

célibataire & mineure, légalement autorisée \_\_\_\_\_

née à Fontarivant, le six Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

fille de Jules Louis Cocharé, domicilié à Fontarivant \_\_\_\_\_

et de Louise née Laurent, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont & au Châtelard le vingt-trois  
Février mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications & de non opposition

Signatures des époux :

Bertholet David  
Eugénie Bertholet née Cocharé

Signatures des témoins :

Jules Legent Agent aux Honors  
Auguste Anseron, Clarcs

Communiqué : à Rougemont \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lellayer

N° 25.

*Dubochet Monnet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*neuf*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dubochet Alexandre, cultivateur* \_\_\_\_\_de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sales* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Sales, le trois Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_fils de *Jules Vincent Dubochet, occédé* \_\_\_\_\_et de *Louise Caroline née Rivat, demeurée à Sales* \_\_\_\_\_2° *Monnet, Louise, ménagère* \_\_\_\_\_de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tertit* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Tertit, le vingt-six Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_fille de *Jean David Daniel Monnet, cultivateur* \_\_\_\_\_et de *Françoise Louise née Cochard, demeurée à Tertit* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le premier Mars mil huit cent*  
*soixante neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux &*  
*certificat de publications et cens officiels.*

Signatures des époux :

*Alexandre Dubochet**Louise Dubochet née Monnet*

Signatures des témoins :

*Jules Leguit agent aux Honneurs**Hugon, Terrier*

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

N<sup>o</sup> 26  
Maurer-Fallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Maurer, Alfred, employé de chemin de fer

de Aétboden, Berne, domicilié à Glien, Montreux

célibataire

né à Tereper, Olon, le seize Avril mil huit cent soixante cinq

fils de Abram Maurer, décédé,

et de Madeleine née Beckler, domiciliée à Bex

2<sup>o</sup> Fallon, Rosalie, couturière

de Mollondins, domiciliée à Glien

célibataire

née à Mollondins, le vingt huit Avril mil huit cent soixante six

fille de Jean Louis Fallon, domicilié à Mollondins

et de Marguerite née Seytregnet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aétboden le deux Février, à Mollondins le trois Février et aux Marches le deux Janvier mil huit cent soixante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,  
certificats de publications & ce sans  
opposition

Signatures des époux :

Maurer Alfred

Rosalie Maurer née Fallon

Signatures des témoins :

Pierre Bonnard  
Glien

Communiqué : à Aétboden et à

Mollondins

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 27.

*Menereri-Savoy*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *deux-huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*neuf*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Menereri, Victor, menuisier*de *Quarna-Sotto, Novare, Italie*, domicilié à *Vernes-Montana**célibataire*né à *Quarna-Sotto, le premier Novembre* mil huit cent cinquante quatrefils de *Jean Menereri, tisserand*et de *Silia Coppi, domiciliés à Quarna Sotto*2° *Savoy, Marie-Luise, couturière*de *Attalens, — Fribourg, —* domiciliée à *Chaviay, vers Sauroux**célibataire*née à *Attalens, le trente trois* \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_fille de *Joseph Savoy, marchand*et de *Marie née Savoy, domiciliés à Attalens*

Les publications ont eu lieu à *Quarna-Sotto, 4 au Consulat d'Italie, ainsi qu'à Attalens le quinze Février, à Sauroux le même jour & au Chatelet le treize Février mil huit cent huitante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux  
certificats de publications, et Termis de  
célébration du Département de Justice &  
Police du 14 Mars 1889.*

Communiqué: à la Chancellerie,  
à Attalens et à St-Saphorin.

Signatures des époux:

*Victor Menereri**Lucie Menereri née Savoy*

Signatures des témoins:

*Jules Borcard à Vernes**Menereri Angelo à Vernes*

L'officier de l'état civil:

*Lellayor*

N° 28.  
Schneider-Grosclaude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider, Charles Jean Daniel, employé d'Hôtel

de Trilly, près Louvain, domicilié à Bonport,

célibataire

né à Trilly, le six Février mil huit cent soixante deux

fils de Jean Etienne Schneider, décédé

et de Anne Françoise née Bovard, domiciliée à Trilly.

2° Grosclaude, Elise, téléphoniste,

de Lobe, Neuchâtel, domiciliée à Vevey,

célibataire

née à Allorat, le neuf Janvier mil huit cent soixante

fille de Eugène Alexis Grosclaude, décédé

et de Emilie née Farnacht, domiciliée à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Trilly le seize Février, au Lobe le quinze  
Février, à Vevey le seize Février & aux Flanches le quinze Février mil  
huit cent huitante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications, et de non  
opposition

Signatures des époux :

Charles Schneider  
Elise Schneider née Grosclaude

Signatures des témoins :

H. Schmitt, Leclercq  
Eugène Grosclaude Chaux-de-Fonds

Communiqué : à Manuel, au Lobe  
et à Vevey

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 29

Grossenbacher-Kissling

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Mars — mil huit cent quatre-vingt-

neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Grossenbacher, Frédéric, boulanger, —

de Wattenwyl, — Berne, — domicilié à Le Rouvenas

célibataire

né à Heimiswyl, le seize Juin — mil huit cent cinquante neuf

fils de Frédéric Grossenbacher, menuisier

et de Catherine née Ryser, domiciliés à Bätterkinden

2<sup>o</sup> Kissling, Clara, sans profession, —

de Woffwyl, — Soleure, — domiciliée à Clancy-Montreux

célibataire

née à Woffwyl, le vingt Août — mil huit cent soixante huit

fille de M<sup>rs</sup> Joseph Kissling

et de Thérèse née Nutzi, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl le trois Mars, à Woffwyl le même jour &amp; au Châtelard le premier Mars mil huit cent huitante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux &  
certificats de publications et de  
non opposition

Signatures des époux:

Fritz Grossenbacher  
Clara Grossenbacher

Signatures des témoins:

ingénieur Francis Glarus  
ingénieur à Turin

Communiqué: à Wattenwyl &amp;

à Woffwyl

L'officier de l'état civil:

Lillayon

N° 29

Grossenbacher-Kissling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grossenbacher, Frédéric, boulanger

de Watterwyl, — Bern, domicilié à La Rouverat

célibataire

né à Heimiswyl, le seize Juin mil huit cent cinquante neuf

fils de Frédéric Grossenbacher, menuisier

et de Catherine née Ryser, domiciliés à Battenkinder

2° Kissling, Clara, sans profession

de Wolfwyl, — Soleure, — domiciliée à Clavens, Monteur

célibataire

née à Wolfwyl, le vingt Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit

fille de Mrs Joseph Kissling,

et de Thérèse née Vuetzi, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Watterwyl le trois Mars, à Wolfwyl le même jour & au Châtelard le premier Mars mil huit cent soixante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : à Watterwyl et à Wolfwyl

L'officier de l'état civil :

Cette inscription est nulle, elle fait double emploi avec le numéro précédent. Montreux, le 23 Mars 1879. L'Officier de l'état-civil, Lillayer



N° 30.

Favre Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Jules, cultivateur, \_\_\_\_\_

de Châteauneuf \_\_\_\_\_ domicilié à Ternex \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Ternex, le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-neuf =

fils de David Vincent Favre, domicilié à Ternex \_\_\_\_\_

et de Susanne née Cephard, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Masson, Henriette Elise, sans profession \_\_\_\_\_

de Châtelaire, \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Clarens, le trois Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fille de Pierre Vincent Masson, veuf \_\_\_\_\_

et de Charlotte Henriette née Dufour, à Clarens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelaire le six, à Châteauneuf le sept  
Mars mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications, et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Communiqué : à Châteauneuf \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Favre

Elise Favre née Masson

Signatures des témoins :

P. Wacker, Ternex

Rigolou, Ternex

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 31  
Fernet-Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars, — mil huit cent quatre-vingt-

neuf, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fernet, Anatole Auguste, cuisinier, —

de Talaud, Département des Bouches du Rhin, France, domicilié à Tervit, Montceux

célibataire —

né à Rognac, Bouches du Rhin, le six sept Août mil huit cent cinquante neuf —

fils de Honoré Fernet, décédé —

et de Rose Natali née Aspert, domiciliée à Marseille —

2° Schmid, Blanche Emma Louise, couturière —

de Galinges Taud, — domiciliée à Ouchy-Lausanne —

célibataire —

née à Ouchy, le vingt Mai — mil huit cent soixante neuf —

fille de Jean Gaspar Schmid, absent du pays —

et de Jeanne Louise Gabrielle née Perrin, domiciliée à Ouchy —

Les publications ont eu lieu à Talaud, à Galinges le neuf Mars, à Lausanne le même jour & sur Planches le huit Mars mil huit cent soixante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non opposition  
& permis de célébration du Département  
de Justice & Police en 27 Mars 1869. —

Communiqué : à la Chancellerie à

Galinges et à Lausanne —

Signatures des époux :

A. Fernet  
Emma Fernet née Schmid.

Signatures des témoins :

François Charrière Mauchet  
Léon Vernez

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 32

Janetti Tornare

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Janetti, Pierre Paul, menuisier,

de Mombello, Come, Italie, — domicilié au Chêne-Verteux —

veuf de Féronilla Peribacqua, veu le huit Avril mil huit cent  
huitante trois

né à Mombello, le treize Mai mil huit cent cinquante six —

fils de Marie Janetti, agriculteur —

et de Josephine née Pini, les deux domiciliés à Mombello

2° Tornare Marie-Elise Julie, couturière —

de Charmey, — Freiburg, — domiciliée à la Rousselle —

célibataire

née à Charmey, le dix-huit Octobre mil huit cent quarante cinq —

fille de Jacques Tornare —

et de Marie-Anne-Claudine née Niquille.

Les publications ont eu lieu au Consulat d'Italie les 17 & 24 Février, à  
Mombello les 24 Février & 3 Mars, à Charmey le 16 Février & au Châteauneuf  
le quatorze Février mil huit cent huitante neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificat de décès de la première femme de  
l'époux; certificats de publications et  
autorisation de célébration accordée  
par le Département de Justice & Police  
le 27 Mars 1889.

Communiqué : à la chancellerie et

à Charmey

Signatures des époux :

Janetti Paul

Elise Janetti

née Tornare

Signatures des témoins :

Moroni Costantino

et Blancha

Hansmer Episc

à la Courtoise  
L'officier de l'état civil :

Lillayon

N<sup>o</sup> 33.  
Rossier-Terreten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Rossier, François Henri Samuel, employé de commerce*

de *Blonay,* \_\_\_\_\_ domicilié aux *Flanches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Blonay, le dix sept Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Pierre François Rossier, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Marianne Louise née Tonnah, domiciliée aux Flanches* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Terreten, Maria Louise, cuisinière,* \_\_\_\_\_

de *Jessenay, Berne,* \_\_\_\_\_ domiciliée aux *Flanches* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Jessenay, le sept Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Terreten, absent du pays* \_\_\_\_\_

et de *Maria née Mücklerer, domiciliée à Jessenay* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Blonay & à Jessenay le seize Mars et*  
*aux Flanches le quatorze Mars mil huit cent huitante neuf.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux et*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. H. Rossier*  
*Maria Louise née Terreten*

Signatures des témoins :

*Isidore Jank Flanches*  
*Aug. Jägerod aux Flanches*

Communiqué : à *M. Supier et à Jessenay*

L'officier de l'état civil :

*L. Lillayor*

N° 34

Dixerens-Bron

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dixerens, Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Suty, domicilié à Feytaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Territet, le vingt quatre Mars mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fils de Charles Isaac Siméon Dixerens, domicilié à Ruche

domicile des parents:

et de Marie Antoinette née Cuervo, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Brun, Marie, Domestique

Lieu d'origine et de domicile:

de St Saphorin, Lavaux, domiciliée à Feytaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tressyville sur Sion, le six Août mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Jean Samuel Brun, cultivateur

domicile des parents:

et de Jeannette née Mercanton, domiciliée à Sion

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Suty le trois Février, à St Saphorin le même jour & à Feytaux le onze Février mil huit cent huitante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux:

Emile Dixerens  
Marie Dixerens née Brun

Signatures des témoins:

Jules Leguit agent aux Hantes  
Léon Ferrer

Communiqué: à Suty et à Sion  
Saphorin

L'officier de l'état civil:

Lillayer

N° 35  
Roth Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Jacob, boucher \_\_\_\_\_

de Rikhen \_\_\_\_\_ Argovie, \_\_\_\_\_ domicilié à Chêne-Montceau \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Bültnau, le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante neuf \_\_\_\_\_

fils de Jean Ulrich Roth, agriculteur à Oftringen \_\_\_\_\_

et de Susanne née Zübler, décédée \_\_\_\_\_

2° Ducret, Marie Julie, sans profession \_\_\_\_\_

de St Sulpice, \_\_\_\_\_ Jura, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chêne-Montceau \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Chêne, le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix \_\_\_\_\_

fille de Jean Emile Ducret entrepreneur \_\_\_\_\_

et de Marie Verena née Hoffmann, domiciliée à Chêne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rikhen le quinze Mars, à St Sulpice le seize Mars et au Châtelain le treize Mars mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications, et de non oppo-  
sition. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jacob Roth

Julie Roth née Ducret

Signatures des témoins :

J. C. Graber, ou Estambes

Léon Verney

Communiqué : à Rikhen et à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lillay

N° 36

Bovigny-Juaille

Aujourd'hui seize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bovigny, Louis, Charpentier

Lieu d'origine et de domicile:

de Font la Ville &amp; Arvy devant Font, domicilié à Fevey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Font la Ville, le seize Mai mil huit cent quarante six

Noms, profession et

fils de Jean Jacques Baptiste Bovigny,

domicile des parents:

et de Marie Anne rue Maillet, décedée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Juaille, Catherine, Cui Sinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Beauveut, Dolle, Haut Rhin domiciliée à Selimont, S. Léger

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Beauveut, le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante

Noms, profession et

fille de David Juaille

domicile des parents:

et de Susanne rue Reux, les deux décedés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Font la Ville le vingt cinq Mars, à Arvy devant Font le même jour, à Fevey le vingt trois Mars, à Beauveut le vingt quatre et à Selimont le vingt cinq Mars mil huit cent quarante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration accordée par l'officier de l'état civil de Fevey en date du 11 Avril 1889.

Signatures des époux:

Louis Bovigny

Catherine Bovigny

Par deux témoins  
Signatures des témoins

Siglous, Verrier

Jules Legrand agent aux Honneurs

Communiqué: à Font la Ville, à Arvy

devant Font, à Arvy, à la Mairie

et à St Léger

L'officier de l'état civil:

Lillaud

N<sup>o</sup> 37.  
Tattaroni Falquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tattaroni, Jules Jean Charles Henri, maçon  
de Orta, Novare - Italie, — domicilié à Feytaux —  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Ortello, le quatorze Juillet mil huit cent soixante quatre  
fils de Joseph Marie Tattaroni, maçon, —  
et de Thérèse née Luchini, décédée

2<sup>o</sup> Falquier, Emilie Cécile Léa, sans profession  
de Feytaux, Jaud, — domiciliée à Feytaux —  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Feytaux, le douze Juin mil huit cent soixante six  
fille de Louis Alphonse Rodolph Falquier, Cultivateur  
et de Jenny née Morret, domiciliés à Feytaux

Les publications ont eu lieu à Feytaux le neuf Février dernier & au  
Consulat d'Italie à Genève ainsi qu'à Orta.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance,  
certificat de publications à Feytaux  
& permis de célébration accordé  
par le Département

Communiqué : au Procureur

Signatures des époux :

Tattaroni Emile  
Falquier Cécile

Signatures des témoins :

Eug. Jacquod aux Planches  
Jules Chesne

L'officier de l'état civil :

A. Mayrisch



N° 38

Baumann, Jules Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumann, Jules Félix, cuisinier

de St-Maurice, Palais domicilié à Flun, Montreuil

célibataire

né à Aigle, le quatorze Août mil huit cent soixante huit

fils de Louise Marie Baumann, décédée.

et de

2° Feller, Anna Elisabeth, cuisinière,

de Wichtlach, Berni, domiciliée à Avenches

célibataire

née à Hergemund, Fribourg, le deux Octobre mil huit cent soixante cinq

fille de André Feller

et de Anna Barbara née Joder, décédée.

Les publications ont eu lieu à St-Maurice le douze Août, à Wichtlach le même jour, à Avenches le même jour et aux Planches aussi le douze Août mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,  
certificats de publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Baumann Jules Félix  
Elisabeth Baumann ne Feller

Signatures des témoins :

Joseph Bretonna Loh  
Emile Baumann aux Planches

Communiqué : à St-Maurice, à

Wichtlach et à Avenches.

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 39  
Niggeler-Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Niggeler, Arnold, Négociant,  
de Grossaffoltern, Berne, domicilié à Fribourg  
célibataire

né à Aarberg, Berne, le deux Août mil huit cent soixante trois  
fils de feu Samuel Niggeler  
et de Marie née Kunz.

2° Dubois, Marie Louise, sans profession  
des Clés & Falleyres sous Montagny, domiciliée à Monteux, Janches  
célibataire

née à Monteux, le sept Octobre mil huit cent soixante sept  
fille de Daniel Dubois, décédé  
et de Sophie & Amélie née Fautier, domiciliée aux Janches

Les publications ont eu lieu à Fribourg le treize, à Grossaffoltern le quatorze,  
aux Clés le quatorze, aux Janches le vingt-cinq & à Falleyres sous Montagny  
le vingt et un mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée  
par l'officier de l'état civil de la commune  
de l'époux.

Signatures des époux :

Arnold Niggeler  
Marie Niggeler née Dubois

Signatures des témoins :

Paul Monneret, Fribourg  
Rougé Jaqueroz, aux Janches

Communiqué : à Grossaffoltern  
à Fribourg à Remainmets  
à Montagny

L'officier de l'état civil :

Sillayer

N<sup>o</sup> 40

Neukaus-Ramy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Neukaus, Christophe Amand, Sieur

de Oberschrot, Freiburg, domicilié aux Avants, Montecor

célibataire

né à Gysera, commune de Nanfayon, le vingt sept Juin, mil huit cent cinquante six

fils de Pierre Neukaus, décédé

et de Maria née Tergeli, domiciliée aux Avants

2<sup>o</sup> Ramy, Maria, cuisinière,

de Nanfayon, Freiburg, domiciliée aux Avants

célibataire

née à Rutti, Nanfayon, le sept Septembre mil huit cent cinquante sept

fille de Christophe Ramy, agriculteur, domicilié à Nanfayon

et de Madelaine née Stalder, décédée

Les publications ont eu lieu à Dirlaxet & Oberschrot le neuf Mai, à Nanfayon le même jour & au Châtelard le sept Mai mil huit cent cinquante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : à Ruchthalten &amp;

à Stassfeyen.

Signatures des époux :

Georges Monjard  
Maurice Monjard  
Gubonne Ramy

Signatures des témoins :

Cardinaux Louis, curé  
M. Durand  
inst. Collège

L'officier de l'état civil :

Lellinger

N<sup>o</sup> 41.  
Buchan Schultzze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Buchan, Ralph Adam, rentier

de Wimbourg, Evêché, domicilié à Ternier-attendant  
veuf de Julie Marie née Rejersacht, veu le treize Juin mil huit cent quatre vingt sept

né à Wimbourg, le trois Août mil huit cent deux Sept

fil de Ralph Buchan,

et de Ann née Taton, les deux décedés

2<sup>o</sup> Schultzze, Antonie Henriette Sophie, rentière

de Jobourg, Mecklembourg Schewier domiciliée à Wismar Mecklembourg Schewier  
célibataire

née à Teterow, le douze Septembre mil huit cent quarante un

fille de Henri Charles Christian Schultzze

et de Caroline Sophie Marguerite née Henningo

Les publications ont eu lieu à Teterow & à Wismar du dix sept au  
vingt huit Mai & au Chateaud le quinze Mai mil huit cent  
quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée  
par le Département de Justice & police  
en date du 4 Juin 1889.

Signatures des époux :

R. A. Buchan  
Antonie Buchan née Schultzze

Signatures des témoins :

Jules Leguet agent aux Honneurs & autres  
A. Desouzans à Vener

Communiqué : à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 42

Daulte Jautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Daulte, César Henri, Pasteur \_\_\_\_\_  
de Neuville, Perne, domicilié à Vernez-Montoux  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Grandson, le vingt-un Juillet mil huit cent soixante-un  
fils de Henri Daulte, décédé \_\_\_\_\_

et de Françoise Marguerite née Degiez, domiciliée à Grandson

2° Jautier, Alice, sans profession \_\_\_\_\_  
des Planches & du Châtelard domiciliée à Grandson  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Grandson, le dix Février mil huit cent cinquante-neuf  
fille de Jules Jautier, Négociant, domicilié à Grandson  
et de Louise Charlotte née Duvoisin, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuville & à Grandson le quinze Mai  
aux Planches & au Châtelard le quatorze Mai mil huit cent  
quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : Neuville & à  
Grandson \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

César Daulte

Alice Daulte née Jautier

Signatures des témoins :

Le curé de Vernez-Montoux  
Le curé des Planches

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 43.  
Amort-Devanterey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amort, Joseph Jean, maçon

de Altreu, Autriche domicilié aux Ranches, Montreuil

célibataire

né à San Lugano, le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante sept

fils de Simon Amort, décédé

et de Catherine née Lutgenbergher, aussi décédée

2° Devanterey, Marie, domestique

de Chalais, Valais domiciliée à la Collonge, Montreuil

célibataire

née à Saas, Valais, le dix Mars mil huit cent soixante-un

filles de feu Joseph Devanterey

et de Louise née Jost, domiciliée à Chalais

Les publications ont eu lieu aux Ranches le vingt-six mai, à Chalais le même jour & à Altreu les vingt & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non opposition & Permis de célébration du Département de Justice & Police du 11 Juin 1889

Signatures des époux :

Amort Joseph  
Marie Antoinette me Devanterey

Signatures des témoins :

Joh. Leguet légis aux Ranches  
Cochard huissier à Montreuil

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Communiqué : à la Chancellerie et à Chalais.

N° 44.

Défago Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Juin*, mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Défago, Joseph Camille, maître d'Hôtel* \_\_\_\_\_

de *Champéry, Talais*, \_\_\_\_\_ domicilié au *Baske, Montreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Champéry, le sept Février* mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_

fils de *Emanuel Défago, domicilié à Champéry* \_\_\_\_\_

et de *Pauline née Charrière, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Monod, Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Châtelain & Noville* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Clavens* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Clavens, le dix-sept Mai* mil huit cent *soixante un* \_\_\_\_\_

fille de *Emanuel Simon Lellener, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Elisabeth née Palmer, domiciliée à Clavens* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Champéry & à Noville le six Juin &*  
*au Châtelain le cinq Juin mil huit cent huitante neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux, et*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à Champéry &*  
*à Villeneuve* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Défago* \_\_\_\_\_

*Louise Défago née Monod* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Louis Monod & Jules*  
*Eug. Jaquerod aux Planches* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Lellayer* \_\_\_\_\_

N° 45  
Brandt-Tairraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerado Alfred Brandt dit Guerin, pâtissier confiseur  
de Sole, La Chaux de Fonds & La Ferrière domicilié à Clarens  
célibataire

né à La Ferrière, le vingt Février mil huit cent soixante quatre  
fils de Alfred Brandt dit Guerin, monteur de boîtes  
et de Julie Melina née Bourquin, domiciliés à La Ferrière

2° Tairraz, Marie Jeanne, fille de magasin  
de Chamonix, France, domiciliée à Clarens  
célibataire & mineure, dûment autorisée

née à Martigny, le vingt deux Juin mil huit cent soixante-dix  
fille de Joseph Tairraz, décédé,  
et de Marie née Emoe, absente du pays.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze, à La Chaux de Fonds  
le quinze & au Sole le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux :

Gerado Brandt dit Guerin  
Jeanne Brandt Tairraz

Signatures des témoins :

Jules Amof à Clarens  
Camillo Tairraz à Clarens

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

**RECTIFICATION**  
Par décision du 3 mars 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le nom baptis-  
mique de l'époux est  
orthographié "Brandt - dit -  
Guerin" et non "Brandt -  
dit - Guerin"

Montreux, le 8 mars 1956  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]

Communiqué aux officiers de l'état  
civil du Sole, de La Chaux de  
Fonds (Nenchâtel) et de La Fer-  
rière (Pierrefort).

Communiqué : au Sole, à La  
Chaux de Fonds, à La Ferrière  
& à la Chancellerie



N° 46

*Brenier Sandmeier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brenier, Frédéric Auguste, Serrurier*

de *Saint-Blaise, Neuchâtel*, domicilié à *Sales, Montreux*

*célibataire*

né à *Saint-Blaise, le vingt-sept Décembre* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Frédéric Alexandre Brenier, décédé*

et de *Julie Rose née Sandoz, domiciliée à Saint-Blaise*

2° *Sandmeier, Anna Maria, Blanchisseuse*

de *Seengen, Argovie*, domiciliée à *aux Planches*

*célibataire*

née à *Seengen, le vingt-trois mai* mil huit cent *soixante trois*

fille de *Joséph Sandmeier, tonnelier, domicilié à Seengen*

et de *Anna née Sandmeier, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Saint-Blaise le quatorze Juin, à Seengen*  
*le même jour, au Châtelard & aux Planches le treize Juin mil huit cent*  
*soixante neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publications, et de non*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*Auguste Brenier*  
*Anna Maria Sandmeier*

Signatures des témoins :

*L. Cochard huissier à Montreux.*  
*Benoit Lollier Planches*

Communiqué : à *Saint-Blaise*  
& à *Seengen.*

L'officier de l'état civil :

*L. Lullayor*

N° 47.

Savoyen Rossire

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savoyen, Guillaume Joseph, Comptable

de Cullins, Dép. de Rhône, France, domicilié à Trait, etortoux  
célibataire

né à Pierre Berte, Cullins, le vingt-trois Septembril huit cent soixante quatre

fils de Pierre Joseph Savoyen, décédé

et de Madelaine nee Facher, domiciliée à Lyon

2° Rossire, Sophie Julie Louise, sans profession

de Blonay, Jura, domiciliée à Clarens

célibataire

née à Blonay, le vingt-six Avril mil huit cent soixante quatre

fille de Pierre Frédéric Rossire, décédé

et de Louise Marguerite nee Boraley, domiciliée à Clarens

Les publications ont eu lieu à Cullins les deux & neuf Juin, à Blonay le  
dix-huit Mai, aux Marches et au Châteauneuf le dix-huit Mai  
mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
consentement de la mère de l'époux,  
certificats de publications et  
Termis de célébration accordé par  
le Département de Justice & Police  
en date du 19 Juin 1889

Communiqué : à la Chancellerie

& à St Sigier

Signatures des époux :

G Savoyen  
Sophie Savoyen  
Nic Rossire

Signatures des témoins :

L. Babarizau & Coite

[Signature]

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

de quatre mois mil neuf cent onze le conseil fédéral  
a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du  
25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la  
renonciation à la nationalité suisse, - la renonciation  
à la nationalité suisse, de Sophie Julie Louise Rossire  
domiciliée à Clarens, le 24 mai 1911, N° 155.  
L'Officier de l'état civil : [Signature]

Par jugement rendu le vingt-huit novembre mil neuf cent un,  
- déclaré exécutoire le dix-huit juillet mil neuf cent deux, - le  
Tribunal civil de Lyon a dit et ordonné par le divorce le mariage des  
époux "Savoyen - Rossire" dont l'acte est ci-joint.

Le divorce a été prononcé aux torts et griefs réciproques des époux, pour cause de sévices et injures graves de la part du mari, et d'injures graves de la part de la femme.

inscrit au présent registre le dix janvier mil neuf cent onze suivant Office du Département de Justice et Police du 9 janvier 1911, N° 155, accompagnant un certificat de la Pairie du sixième arrondissement de Lyon constatant le divorce ainsi que son inscription à la dite Pairie en date du 2 août 1902.

L'Officier de l'état civil : [Signature]

N° 48

Cuénet-Dupour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuénet, Ami, agriculteur

de Châtelard domicilié à Brest

célibataire,

né à Brest, le quatorze Février mil huit cent soixante huit

fils de Constant Cuénet, agriculteur, domicilié à Brest

et de Jenny Louise Henriette née Benjour.

2° Dupour, Hélène, sans profession

de Châtelard domiciliée à Ternes

célibataire

née à Ternes, le vingt-un Juillet mil huit cent soixante sept

fille de Jules Dupour, agriculteur, domicilié à Ternes

et de Julie Françoise Louise née Besson

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente Juin mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition.

Communiqué :

Signatures des époux :

Ami Cuénet

Hélène Cuénet

Signatures des témoins :

Ch. Chassez aux Planches

Jules Leguet agent aux Planches

L'officier de l'état civil :

J. Mayor Dub.

N<sup>o</sup> 119  
*Scharot-Röhring*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Scharot, Hans Rudolph, professeur*

de *Bâle*, domicilié à *Estembes Allentaux*

*célibataire*

né à *Bâle, le dix-huit Juin* mil huit cent *cinquante huit*

fils de *Rudolph Emanuel Scharot, relieur à Estembes*

et de *Sophie Marguerite née Thurneiser, veuve*

2<sup>o</sup> *Röhring, Emilie Lea, sans profession*

de *Bamberg, Bavière*, domiciliée à *Feytaux*

*célibataire*

née à *Feytaux, le cinq Mai* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Thomas Frédéric Röhring, veuve*

et de *Marie née Isot, domiciliée à Feytaux*

Les publications ont eu lieu à *Bâle le quinze Juin, à Bamberg*  
*le quatorze Juin, au Châtelard & à Feytaux le treize*  
*Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*

Communiqué : à *Bâle & à la*

*Chancellerie*

Signatures des époux :

*H. Scharot*

*E. Röhring*

Signatures des témoins :

*D<sup>r</sup> Aug. Favre à Lussigny*

*Antoine (Genève)*

L'officier de l'état civil :

*P. Mayor*

N° 50

Vollenweider Schwarz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vollenweider, Jean, Sculpteur

de Mettmenstetten, Zurich, domicilié à Roche

divorcé de Hulda née Gut, dès le treize Janvier mil huit cent quatre vingt neuf.

né à Mettmenstetten, le vingtième Mars mil huit cent cinquante trois

fil de Bernhard Vollenweider, cultivateur à Mettmenstetten

et de Barbara née Gut, décédée

2° Schwarz, Marguerite, Marchandeuse

de Uesslingen, Thurgovie domiciliée à Crin-Montaux

célibataire

née à Uesslingen, le douze Juin mil huit cent cinquante

fille de Jean Schwarz, décédé

et de Barbara née Crini, décédée

Les publications ont eu lieu à Montaux le treize, à Roche le quinze  
à Mettmenstetten et à Uesslingen le treize Juillet présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état civil de  
Villeneuve

Communiqué: à Villeneuve, à  
Mettmenstetten, à Uesslingen

Signatures des époux:

J. Vollenweider

M. Dollonnois

Signatures des témoins:

1. Longchamp, à la Roussaz,

2. Crini, à Chessel, à Roche

L'officier de l'état civil:

R. Mayor sub

N° 51  
Fernet Rösli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Août mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fernet, Paul David, menuisier

de Ormont-dessus, domicilié à Feytaux

veuf de Marie Louise née Durgniat, née le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt huit

né à Bonport, Montreux, le sept Octobre mil huit cent cinquante huit

fil de Louis David Fernet, décédé

et de Louise Henriette née Dind, décédée

2° Rösli, Emma, cuisinière

de Spaffnau, Lucerne, domiciliée à la Rouvenas

célibataire

née à Spaffnau, le premier Mars mil huit cent cinquante huit

fille de Joseph Rösli, agriculteur à Spaffnau

et de Catherine née Distler, décédée

Les publications ont eu lieu à Feytaux et au Châtetard le onze Juillet, à Ormont-dessus le quatorze et à Spaffnau le dix huit Juillet mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux, certificats de publications à Feytaux, au Châtetard, à Ormont-dessus & à Spaffnau

Communiqué : à Ormont-dessus & à Spaffnau.

Signatures des époux :

P. Fernet  
Emma Rösli

Signatures des témoins :

J. D. ...  
C. ...

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub

N° 52

Marguet-Berlot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Août mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marguet, Emile Alexandre, préposé d'Octroi,

de Dommarin, Vau, domicilié à Evian les Bains

célibataire

né à Noville, le vingt-cinq Mars mil huit cent cinquante neuf

fils de Jean Louis Marguet, décédé

et de Henriette Louise née Berlot, domiciliée à Villeneuve

2° Berlot, Elisa Marie, sans profession

de Noville, Rennaz, Roche &amp; Crémont dessus, domiciliée à Bonport

célibataire

née à Ternet, le cinq Novembre mil huit cent soixante huit

fille de Henri Emile Berlot, charpentier à Bonport

et de Marie Françoise née Clavel, décédée

Les publications ont eu lieu aux Planches le vingt-un Juin, à Noville  
Rennaz, Roche & Crémont dessus le même jour et à Evian les treize  
et vingt Juin mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des époux  
Certificats de publications aux lieux  
d'origine & de domicile des dits époux

Signatures des époux :

Emile Marguet  
Elisa Marguet

Signatures des témoins :

Ed. Portier  
Planches  
Jules Legeret agent aux Planches

Communiqué : à Bottens, à la Chan-

cellerie, à Villeneuve &amp; à Crémont

dessus

L'officier de l'état civil :

R. Mayorbub

N° 53

*Brühlmann-Mühlmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brühlmann, Jean Jacob, Instituteur

de Zihlschlacht, Thurgovie, domicilié à Engishofen

célibataire

né à Zihlschlacht le dix-huit Novembre mil huit cent soixante huit

fils de Conrad Brühlmann, agriculteur à Bischofzell,

et de Anna Ursula née Ringger, décédée

2° Mühlmann, Fanny-Marie, sans profession

de Riedwyl, Berne, domiciliée à Fales Montreux

célibataire

née à le Chêne, le vingt-huit Janvier mil huit cent soixante treize

fille de Frédéric Mühlmann, décédé

et de Suzette Sophie Augustine née Turin

Les publications ont eu lieu à Montreux le trois Août, à Engishofen &

Zihlschlacht le cinq Août et à Seeburg le six Août mil huit

cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
accordée par l'Officier de l'état  
civil de Eten

Signatures des époux :

J. J. Brühlmann  
F. F. Mühlmann

Signatures des témoins :

Fales Legrand agent aux Planches.  
H. Benninger Sirey

Communiqué : à Zihlschlacht,

à Eten & à Seeburg

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub.

*Par jugement du Tribunal de  
Nyon, le 10 Juin 1912, le mariage  
ci contre a été dissous par le  
service.*

*Le divorce a été prononcé contre  
le mari aux termes de l'article  
142 du code civil.*

*Insout au présent requies surout  
autorisation de l'Officier de  
Justice et Procureur au Canton de Fribourg  
du 19 Juin 1912, numéro 2992.  
Montreux, le 27 juillet 1912*

*L'officier de l'Etat civil  
Cuneyla St.*



N° 54

Bachmann, Prognert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux huit mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bachmann, Joseph-Charles, agriculteur

de Feusisberg, Schwitz, domicilié à Faul

célibataire

né à Feusisberg, le six Janvier, mil huit cent soixante-un

fils de Susanne Bachmann, domiciliée à Feusisberg

et de

2° Prognert, Marie Louise, domestique

de Solich-Tittet, domiciliée à la Rouvra

célibataire

née à Marchamp-Mesdun le trente Novembre mil huit cent soixante sept

fille de Francis Louis Prognert, décédé

et de Susanne Marie Hermitte née Elagnin

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Solich-Tittet & à Feusisberg  
les vingt, vingt deux & vingt six Juillet mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des époux  
certificats de publications au Châtelard  
Solich-Tittet & Feusisberg.

Communiqué : à Feusisberg &amp; à

Prallens

Signatures des époux :

Joseph Charles Bachmann  
Marie Louise Bachmann

Signatures des témoins :

A. Monod a<sup>e</sup> Verney  
Henri Borloz-Burport

L'officier de l'état civil :

J. Mayor sub

N<sup>o</sup> 55.  
*Glappay-Chessez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Glappay, Auguste, agriculteur*

de *Villeneuve* domicilié à *Villeneuve*

*célibataire*

né à *Valleyres Villeneuve, le dix-neuf Décembre mil huit cent soixante sept*

fils de *Jean François Abram Glappay, agriculteur à Villeneuve*

et de *Sophie née Fuchs, au même lieu*

2<sup>o</sup> *Chessez, Rosalie Henriette, sans profession*

des *Planches*, domiciliée à *Villeneuve*.

*célibataire*

née à *Territet, le vingt-trois Août mil huit cent Septante*

fille de *Péat Louis Gabriel Chessez, agriculteur*

et de *Marie Catherine Françoise Henriette née Nicolet, domiciliés à Villeneuve*

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve le vingt-quatre Juillet et aux Planches le vingt-cinq Juillet mil huit cent huitante-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
accordée par l'officier de l'état civil  
du domicile de l'époux*

Communiqué : à *Villeneuve*

Signatures des époux :

*Auguste Glappay  
Rosalie Glappay née Chessez*

Signatures des témoins :

*H. Haronne  
à Sablet  
A. Desautels à Villeneuve*

L'officier de l'état civil :

*Lilayer*

N° 56.

Aubert Beauveron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aubert, Eugène, charpentier

de Cortaillod domicilié à Tallens, Montcenis

divorcé de Sophie Wittwer nee Welten dès le quatorze Mars mil huit cent huitante neuf

né à Cortaillod, le six-huit Août mil huit cent cinquante neuf

fils de Constant Aubert, <sup>décédé</sup>et de Jeanne Rosalie Marguerite nee Jenier, aussi <sup>décédée</sup>

2° Beauveron, Marie Léonie Hortense nee Francolini, tailleur

de St-Sylvain, Creuse, France, domiciliée à Tallens, ci-devant à Bex

veuve de Antoine Beauveron, dès le vingt deux Novembre mil huit cent huitante sept

née à Sion, le vingt cinq Juin mil huit cent quarante cinq

fille de Julien Francolini

et de Hortense nee Spahr, les deux <sup>décédés</sup>

Les publications ont eu lieu à Cortaillod le neuf Juillet, à St-Sylvain les vingt huit Juillet & quatre Août, à Bex le onze Juillet & au Châtelard le huit Juillet mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
Lettre du Greffier du Tribunal d'origine constatant le divorce de l'époux  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse  
certificats de publications

Communiqué : à Cortaillod, à la Chancellerie & à Bex

Signatures des époux :

Aubert Eugène

Marie Léonie Francolini nee Aubert

Signatures des témoins :

L. Fasnachter

Pierre Guillier ci-devant Bex

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 57  
Maier Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du Grand Conseil du Canton de Berne en date du vingt mai mil neuf cent huit, les époux Maier-Schmidt dont l'acte de mariage est ci contre ont été naturalisés bernois, bourgeois de la Commune de Renan, district de Courtelary.

Inséré le vingt-trois juin mil neuf cent dix, suivant Office du Département de Justice et Police du Canton de Faud, du 22 juin 1910, n<sup>o</sup> 3493.

L'Officier de l'Etat civil:  
L. Meyer

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Maier, Albert, Négociant

de Hirtensmerschwand, J.L. de Baur, domicilié à St Imier

célibataire

né à Mengerschwand, le douze Juin mil huit cent Soixante

fil de Jérôme Maier, Négociant

et de Teresa née Bauer, les deux décedés.

2<sup>o</sup> Schmidt, Félicie Cécile Louise, sans profession

de Châtelard, Faud, domiciliée à Ferenz

célibataire

née à Ferenz, le quatorze Novembre mil huit cent Soixante huit

fille de Edouard Schmidt, pharmacien, à Ferenz-Montreux

et de Emma née Uesenbach

Les publications ont eu lieu à St Imier le vingt trois Juillet, à Montreux le vingt cinq Juillet & à Mengerschwand, le vingt six Juillet mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée par l'Officier de l'Etat civil du domicile de l'époux

Communiqué : à la Chancellerie  
à St Imier

Signatures des époux :

Maier  
S. Maier Schmidt

Signatures des témoins :

Félicie Wanner Montreux  
L. Mercanton Montreux

L'officier de l'état civil :

L. Meyer

N° 58

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Ferrier, Pierre Laurent, propriétaire

Lieu d'origine et de domicile:

de Tery, domicilié à la Roumazière et Montreux

Etat civil:

veuf de Justelle née Chénod, des le douze Octobre mil huit quatre vingt huit

Lieu et date de la naissance:

né à S. Vincent de Durfort, Ardèche, le deux Mars mil huit cent vingt six

Noms, profession et

fils de Joseph Ferrier, décédé,

domicile des parents:

et de Marie née Latte, aussi décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Magnin, Anne Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Corcelles, sur Charvonnay, domiciliée à Tery

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Corcelles, le quinze Juillet mil huit cent trente trois

Noms, profession et

fille de Jacques Magnin, décédé

domicile des parents:

et de Marianne née Joland, aussi décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tery le vingt un Août, à Corcelles le vingt quatre Août &amp; au Châtelard le vingt Août mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
acte de décès de la première femme  
de l'époux, et certificats de publi-  
cations & de non opposition

Communiqué: à Tery et à Charvonnay

Signatures des époux:

L. P. Ferrier

Julie Ferrier née  
Magnin

Signatures des témoins:

Eug. Jaquerod aux Planches

Edouard J. J. Cour de Cery

L'officier de l'état civil:

Lilleyor

N<sup>o</sup> 59  
*Ammeter Riesen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Ammeter, Frédéric, boucher*

de *Serfluh, Berne*, domicilié à *Seytaux*

*célibataire*

né à *Torenbahn, le trente Octobre*, mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Pierre Ammeter, boucher domicilié à Seytaux*

et de *Elisabeth née Ruchti, domiciliée au même lieu*

2<sup>o</sup> *Riesen, Rosina, femme de chambre*

de *Burgistein, Berne*, domiciliée à *Territet*

*célibataire*

née à *Burgistein, le neuf Octobre* mil huit cent *soixante*

fille de *Frédéric Riesen, agriculteur*

et de *Elisabeth née Pirrig, les deux domiciliés à Burgistein*

Les publications ont eu lieu à *Serfluh le trente un Août, à Burgistein*  
*le premier Septembre, à Seytaux et aux Hanches le trente Août*  
*mil huit cent quatre vingt neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et de*  
*non opposition*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à *Syrlig bei Interlaken*  
 & à *Kirchenhüenen*

Signatures des époux :

*Frédéric Ammeter*  
*Rosina Ammeter*  
*gubvans Riesen*

Signatures des témoins :

*M<sup>me</sup> Normay Verma*  
*G<sup>te</sup> Richouds Chêne*

L'officier de l'état civil :

*Lillajor*

N° 60

Jago Bettcher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jago, Henri Antoine, entrepreneur,

de Saglio, en Lombardie, domicilié à Estombes Montreuil

Etat civil: célibataire

né à Fery, le dix-huit Février mil huit cent soixante trois,

fils de Noël Jago, entrepreneur,

et de Louise Alire née Simon, les deux domiciliés en Estombes.

2° Bettcher, Adeline Johanna, sans profession

de Reichenbach, Berne, domiciliée à Siles-Montreuil

Etat civil: célibataire

née à Reichenbach, le vingt sept Janvier mil huit cent soixante un

fille de Jean Felicien Bettcher (Approuvé la radiation de son nom Felgian)

et de Anna von Kanel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Saglio les quinze et vingt deux Septembre  
à Reichenbach le dix Septembre et au Châtelard le neuf Septembre mil  
huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition, autorisation de célébration  
accordée par le Département de Justice  
et Police en date du 1<sup>er</sup> Octobre 1889.

Communiqué: à la Chancellerie

à Reichenbach.

Signatures des époux:

Henri Jago fils

Adeline Jago née Bettcher.

Signatures des témoins:

Georges Lavet Vernez

Amédée Tripet Vernez

L'officier de l'état civil:

Lellayer

N° 61.  
Tappy, Fister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tappy, Louis Benjamin, vétérinaire

de Sévery domicilié à Château de Châtelard

veuf de Jenny Demartin des le vingt-un Mai mil huit cent  
quatre vingt quatre

né à Sullas, rive d'Alon, le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante quatre

fils de Louis Henri Tappy, absent du pays

et de Marianne née Tartier

2° Fister, Emma, femme de chambre

de Teutschachen, Lagnau, Borne domiciliée à Pernez

célibataire

née à Lausanne, le premier Mai mil huit cent soixante-quatre

fille de Christian Fister, décédé

et de Marguerite née Roth, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Sévery le dix-neuf, à Lagnau le dix huit  
et au Châtelard le dix-sept Septembre mil huit cent quatre vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
acte de décès de la personne de l'épouse  
certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : à Grancy & à  
Lagnau

Signatures des époux :

Louis Tappy  
Emma Tappy née Fister

Signatures des témoins :

A. Desaixend à Pernez  
E. Luriant aux Planches

L'officier de l'état civil :

L. Mayor



N° 62.  
Kammer Robert

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kammer, Frédéric Eugène, jardinier,  
de Lauterbrunnen, Berne, domicilié au Château du Châtelard  
célibataire.

né à Rochfort, Neuchâtel, le quatre Juillet mil huit cent soixante-un  
fils de Jean Kammer, décédé

et de Sophie Lina née Jaurénaud, domiciliée à Montmolin  
2° Robert, Marie Adèle, sommelière,  
de Loèche, Neuchâtel domiciliée à Clavens-Montmolin  
célibataire.

née à Bévaix, le sept Septembre mil huit cent soixante-six  
fille de Jean Abram Robert, décédé  
et de Marie née Comtesse, domiciliée à Bévaix

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen le dix-huit, au Loèche le  
dix-huit & au Châtelard le dix-sept Septembre mil huit cent  
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de  
non opposition

Signatures des époux:

Kammer Frédéric Eugène  
Adèle Kammer née Robert

Signatures des témoins:

1. Cocharz Lüscher & Montmolin  
2. Eugène dit Rouvenaz

Communiqué: à Lauterbrunnen  
& au Loèche

L'officier de l'état civil:

Lillayor

Kammer, Frédéric Eugène, résident ci-  
contre ayant été agrégé à la Commune de  
Bévaix par arrêté de la Commission administrative  
en date du 18 novembre 1912, il est aussi originaire  
de cette Commune.

Inscrit en conformité de l'art. 36 de l'ordonnance  
fédérale sur les registres de l'état civil et  
suivant lettre du Département de Justice et  
Police du 12 décembre 1912, no 3001.  
Notreux, 4 janvier 1913.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 63  
Klohe-Setter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Klohe, Frank, cuisinier

de Geinsheim, Bavière, domicilié à ux Planches,

célibataire

né à Geinsheim, le dix Avril mil huit cent cinquante huit

filz de Jean Michel Klohe, décédé

et de Anna Maria né Muller, aussi décédé

2<sup>o</sup> Setter, Anna Maria, femme de chambre, (placée)

de Echolsmatt, Lucerne, domiciliée à u Trait, Montreux

veuve de Eouard Setter, des le vingt-trois mil huit cent huitante

née à Reiden, le premier Mai mil huit cent quarante cinq

fille de Joseph Hinnen, décédé

et de Agathe né Hunkeler, domiciliée à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Geinsheim du vingt Septembre au six Octobre, à Echolsmatt le dix-neuf Septembre & aux Planches le dix-sept Septembre mil huit cent huitante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
autorisation de célébration accordé par le Département de Jura le 14 Octobre 1889.

Communiqué : à Echolsmatt & à la Marollière.

Signatures des époux :

Frank Klohe  
Anna Maria Hinnen

Signatures des témoins :

Charles Heuer  
ce de Rouvenay  
François Klofer  
L'officier de l'état civil :  
à Vermet  
Lellayer

N° 64

Paschoud-Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paschoud, Charles Louis, agriculteur

de Lutry domicilié à Corsier, sur Lutry

célibataire

né à Corsier sur Lutry, le dix-neuf Avril mil huit cent soixante

fil de Jean François Paschoud

et de Jeanne Louise née Bron, les deux décédés

2° Monod Sophie Marie, sans profession

de Châtelard, Neuille & Rennas domiciliée à Chêne, Montreux

célibataire

née à Ferney, le six Juin mil huit cent cinquante huit

fille de Jean Benjamin Monod, décédé,

et de Sophie née Fricheud, domiciliée à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois Octobre, à Lutry le  
vingt Octobre, à Neuille le vingt Octobre et à Rennas le vingt Octobre  
mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée  
par l'Officier de l'état-civil de Lutry  
en date du 23 Octobre 1889

Signatures des époux :

Charles Paschoud

Sophie Paschoud née Monod

Signatures des témoins :

Jules Legrand agent aux Banques

Et Desobryens à Vevey

Communiqué : à Lutry & à

Villeneuve

L'officier de l'état civil :

Villeneuve

N° 65  
Wacker Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wacker, Emile, sellier-tapissier,

de Bottighofen, Thurgovie domicilié à Yvernes-ellentieux

célibataire

né à Bottighofen, le dix-sept Octobre mil huit cent cinquante huit

fils de Jean Wacker, agriculteur

et de Barbara née Rütshauer, les deux domiciliés à Bottighofen

2° Favre, Céle, sans profession

de Château-d'Vez, domiciliée à Yvernes-ellentieux

célibataire

née à Yvernes le dix-sept Décembre mil huit cent soixante-sept

fille de David Firmin Favre, agriculteur

et de Susanne née Cochard, les deux domiciliés à Yvernes

Les publications ont eu lieu à Bottighofen le dix, à Château-d'Vez le  
neuf et au Châteland le huit Novembre mil huit cent soixante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications, et de  
non opposition

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Scherzingen  
à Château-d'Vez

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Wacker

Céle Wacker née Favre

Signatures des témoins :

A. Desayens Yvernes

J. Byde à Clarmes

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N<sup>o</sup> 66  
*Terret-Monney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Terret, Eugène François Alexandre Aguste, agriculteur,*  
 de *Châtelard* domicilié à *Tallers,*  
*célibataire*

né à *Grand Clos, le dix-neuf Décembre* mil huit cent *soixante-un*  
 fils de *François Auguste Terret, décédé,*  
 et de *Henriette Célestine née Michel, demeurant à Tallers.*

2<sup>o</sup> *Monney, Sophie, sans profession*  
 de *Châtelard* domiciliée à *Terrex*  
*célibataire*

née à *Terrex, le dix Novembre* mil huit cent *soixante-neuf,*  
 fille de *Jean Louis Monney, cultivateur, demeurant à Terrex*  
 et de *Elisa Eugénie née Dupou, au dit Terrex*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *course* *Novembre* mil huit cent *huitante-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificat de publications*

Signatures des époux :

*Eug. Terret*  
*Sophie Terret née Monney*

Signatures des témoins :

*Eug. Jaquard aux Planches*  
*Jules Legoué aux Planches*

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Mayor*

N<sup>o</sup> 67  
 Michel Schlapbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Michel, Louis Couard, agriculteur

de Châtelard domicilié à Javel

célibataire

né à Javel, le dix-sept Janvier mil huit cent soixante-trois

fil de Firmin Louis Michel, adhésseur de pair, domicilié à Javel

et de Marie Sophie née Javel, domiciliée au même lieu

2<sup>o</sup> Schlapbach, Elisabeth, sans profession

de Belp, Berne domiciliée au Château du Châtelard

célibataire

née à Belp, le quatorze Novembre mil huit cent soixante-deux

fille de David Schlapbach, cultivateur, domicilié à Belp

et de Susanne née Schenk, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Châtelard le onze et à Belp le treize Novembre mil huit cent soixante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
 certificats de publications et de non  
 opposition

Communiqué : à Belp

Signatures des époux :

Louis Michel

Elisabeth Michel née Schlapbach

Signatures des témoins :

C. F. Javel

A. Desarzens Ternex

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N° 68

Rolandus Vandecasteele

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rolandus, Jean Francois Bernard, Directeur d'Hotel

de Challes, Canton de Collonge, Ais, domicilié à Clarens

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Clarens, le cinq Novembre mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fils de Francois Rolandus, domicilié à Clarens

domicile des parents:

et de Elisabeth né Meyer, domicilié au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Vandecasteele, Philomène Justine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Ypres, Belgique, domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Ypres, le quinze Novembre mil huit cent soixante

Noms, profession et

fille de Francois Vandecasteele, décédé

domicile des parents:

et de Henriette né Host, aussi décédé

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Challes et à Ypres les six et dix sept Novembre et au Châtelard le huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, certificats de publication et Termes de célébration accordés par le Département de Justice et Police du 27 Novembre 1889.

Communiqué: à la chancellerie

Signatures des époux:

Rolandus

Philomène Vandecasteele

Marie Vandecasteele

Signatures des témoins:

A. Delapierre

Romaine

Roumey

Officier de l'état civil:

Lillaudon

N<sup>o</sup> 69  
Bischoff Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bischoff, Pierre, Tailleur

de Sauterbrunnen, Berne, domicilié à Fernez

célibataire

né à Steigwylter, le trente huit mil huit cent cinquante neuf

fils de Jean Bischoff, décédé

et de Anna née Häster, domiciliée à Steigwylter

2<sup>o</sup> Simon, Zélie Ellen, sans profession

de Mauthorget domiciliée à Ballaigues

célibataire

née à Ballaigues, le sept Février mil huit cent soixante un

fille de Jules Henri Simon, huchler, domicilié à Ballaigues

et de Louise Angelique née Polay, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Sauterbrunnen le quinze, à Mauthorget le quatorze et au Châteland le quinze Novembre mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

Pierre Bischoff  
Ellen Bischoff née Simon

Signatures des témoins :

Albert Heisler à Bocc  
A. Desarzens à Fernez

Communiqué : à Sauterbrunnen

à Fernez et à Ballaigues

L'officier de l'état civil :

Lillajor



N° 70.

Sägesser-Schmied

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt trois Décembre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sägesser, Albert, sellier tapissier

de Aarwangen, Berne, domicilié à Cumbermontena

célibataire

né à Aarwangen, le premier Mai mil huit cent soixante six

fil de Rodolphe Sägesser, menuisier, domicilié à Aarwangen

et de Elisabeth née Burkhard, aussi domiciliée à Aarwangen.

2° Schmied, Marie, sans profession

de Nidou, Berne, domiciliée à Chesbres

célibataire

née à Chesbres, le deux Mai mil huit cent soixante neuf

fille de Abraham Schmied, agriculteur, domicilié à Chesbres

et de Susanna Marie née Genter, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Aarwangen le vingt huit, à Nidou le vingt huit, à Chesbres le vingt huit et au Châtelard le vingt sept et Novembre mil huit cent soixante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance de l'époux

Signatures des époux:

Albert Sägesser  
Marie Sägesser née Schmied.

Signatures des témoins:

Ed. Portmann, Poudes  
Desarzens à Ternier

L'officier de l'état civil:

Lellayor

Communiqué: à Aarwangen,  
à Nidou & à Chesbres

N° 71

Duprat-Tariso

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duprat, Auguste Emile, agriculteur

de Blonay, domicilié à Marchamp

célibataire

né à Marchamp, le vingt un Septembre mil huit cent cinquante quatre

fils de Jules François Louis Duprat, décédé

et de Marie Louise né Fancey, aussi décédé

2° Tariso, Marie Mathilde, sans profession

de Fillette & Savigny, domiciliée à Clarens

célibataire & mineure autorisée

née à Fillette, le vingt quatre Octobre mil huit cent Septante

fille de François Louis Tariso, employé au Chemin de fer

et de Anne Marie Louise né Aebischer, domiciliés à Clarens

Les publications ont eu lieu à Blonay le huit Décembre, à Fillette le même jour, à Savigny le neuf Décembre & au Châtelard le sept Décembre mil huit cent huitant neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux & certificats de publications et de non opposition

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : L'Église, à Bully & à Savigny.

Signatures des époux :

A. Duprat  
Marie Duprat Tariso

Signatures des témoins :

A. Bostet  
Jules Legiat aux Planches

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 72

*Desmeules-Jause*

Nom et profession de l'époux:

1° *Desmeules, Frédéric, laitier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Repreux* domicilié à *Jause*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *La Samar, le vingt deux Mars* mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fils de *Jean Pierre Desmeules, charpentier*

domicile des parents:

et de *Marie Louise née Delay, émigrés à La Samar*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Jause, Ida, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Leysin & Ormont-dessus* domiciliée à *Leysin*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Citay, le quatre Octobre* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fille de *Marie Frédéric Jause*

domicile des parents:

et de *Julie Sylvie née Bonzon, les deux décédés*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Repreux, le sept Novembre, à Ormont-dessus le six Novembre, à Leysin le huit Novembre et au (château) le cinq Novembre mil huit cent huitante neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et d'absence*  
*opposition*

Signatures des époux:

*Frédéric Desmeules*  
*Ida Desmeules née Jause*

Signatures des témoins:

*A. Aubert serrurier*  
*J. Mottier fils*

L'officier de l'état civil:

*Lillayor*

*visé le 4 Janvier 1890*  
*L'Officier*  
*Jause*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Un double a été remis le 10 janvier 1890 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 3 de la loi. Montreux, le 10 janvier 1890.*

*L'officier de l'état civil :*



*Le mariage 79, au folio 113, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1879. Les deux doubles de papiers requis ont été envoyés le 31 décembre 1879. L'officier de l'état civil: Mayor*



N° 1.

*von der Ropp-de Jernet*

Aujourd'hui *deux Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Monsieur Charles Frédéric Baron von der Ropp,*

Lieu d'origine et de domicile: de *Neu-Autz, en Courlande,* domicilié à *Neu-Autz, en séjour à Montaux*

Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance: né à *Neu-Autz, le six Août* mil huit cent *soixante quatre*

Noms, profession et domicile des parents: fils de *Monsieur le Baron Théodore von der Ropp, domicilié à Neu-Autz*

et de *Madame la Baronne Amélie née Comtesse Bose*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Mademoiselle Marie Eléonore Augusta Ebba de Jernet*

Lieu d'origine et de domicile: de *Reval, en Esthonie* domiciliée à *Reval, en séjour à Montaux*

Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Gross-Essern, le quinze Avril* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et domicile des parents: fille de *Monsieur Pierre Nicolas de Jernet, domicilié à Reval*

et de *Madame Bertha de Jernet née de Schulmann*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Neu-Autz, à Reval, et au Châtelain*

*le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux  
certificats de publications et autorisation de célébration du Département de Saxe & Volin du 24 Décembre 1886.*

Signatures des époux:

*Baron Carl von der Ropp  
Mademoiselle Marie Eléonore Augusta Ebba de Jernet*

Signatures des témoins:

*Baron Théodore von der Ropp  
Pierre Nicolas de Jernet*

Communiqué: *à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil:

*Lellayon*

N<sup>o</sup> 2.  
Bal Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bal dit de Linferney, Jules Marie, gérant d'immeubles

de Lyon, domicilié aux Passet, Montceau

veuf de Jeanne Farry Emma née Favet, de's le vingt-un Décembre mil huit cent quatre vingt huit

né à Lyon, le vingt-sept Mai mil huit cent cinquante deux

fils de François Bal dit de Linferney, décédé,

et de Césarine née Famy, domiciliée à Lyon

2<sup>o</sup> Ferrin, Jeanne Marie Augusta, sans profession

de Granges, Jauré, domiciliée à Clarens

celibataire

née à Jery, le huit Décembre mil huit cent soixante six

fille de Jean Philippe Henri Ferrin, décédé

et de Louise née Panchaud, domiciliée à Clarens

Les publications ont eu lieu à Lyon, à Granges le vingt deux Novembre, et au Châteauneuf le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de naissance des époux  
certificat de décès de la femme de l'époux  
Permis de célébration du Département de  
Jura et Valais du 10 Décembre 1889

Signatures des époux :

*J. Bal*  
*J. Ferrin*

Signatures des témoins :

*P. Mouton* à Clarens  
*P. Maillard* de Vevey

L'officier de l'état civil :

*J. P. Mayorub*

Communiqué : à la Chancellerie

& à Granges

N° 3

Dufour-Jarivou

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dufour, Vincent Jean Jules Alfred, cultivateur,

de Châtellard domicilié à Chernez

célibataire

né à Chernez, le sept Octobre mil huit cent soixante cinq

fils de Jean David Vincent Dufour, cultivateur

et de Marie Louise Esther née Cochard, domiciliée à Chernez

2° Jarivou, Janny Jeanette, sans profession

de Châtellard domiciliée à Chernez

célibataire

née à Chailly, le vingt-un Août mil huit cent soixante neuf

fille de Louis Alexis Jarivou, domicilié à Chailly

et de Marie Sophie Hélène née Meyer, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtellard le treize Janvier mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificat de publications et de non  
opposition

Communiqué: \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Vincent Dufour fils

Janny Dufour

Signatures des témoins:

Jarivou à Vernez

A. Anite à Vernez

L'officier de l'état civil:

A. Mayorinck

N° 4.

Umbekr Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Umbekr, Jules Eugène, cultivateur

de Pessenay, Borne, domicilié à Brest

célibataire

né à Doubleson, le vingt quatre Octobre mil huit cent soixante quatre

fils de Wilhelm Umbekr, décédé

et de Rosette Henriette rue Baud, domiciliée au Trait

2° Cochard, Louise Julie, ménagère

de Châtelard, domiciliée à Brest

célibataire

née à Fontanivart, le vingt Décembre mil huit cent soixante cinq

fille de Jean Vincent Cochard, agriculteur, domicilié à Brest

et de Marie Louise dite Sophie rue Talon, décédée

Les publications ont eu lieu à Pessenay le onze Janvier & au Châtelard le neuf Janvier mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux :

Jules Umbekr.  
Louise Umbekr nee Cochard

Signatures des témoins :

Levesque à Treguier  
F. Desautels Verme

Communiqué : à Pessenay

L'officier de l'état civil :

Lillayon



N° 5

*Melletta-Lamy*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quinze Février* mil huit cent quatre-vingt-*dix*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Melletta, Antoine, Peintre en bâtiments*de *Loce, Jassin* domicilié à *la Roussay Montreux**célibataire*né à *Loce, le sept Juillet* mil huit cent *soixante-un*fils de *Joseph Melletta, peintre*,et de *Catherine née Sepira, domiciliés à Loce*2° *Lamy, Sophie Julie, sans profession*de *Châtelard* domiciliée à *Vernez-Montreux**célibataire*née à *Vernez, le sept Février* mil huit cent *soixante-trois*fille de *Henri Firmin Louis Lamy*et de *Marie Louise née Dufour, décédée*Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt-neuf Janvier et à Loce le trente un Janvier mil huit cent quatre vingt dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux  
certificats de publications et de  
non opposition*Communiqué: à *Loce*

Signatures des époux:

*Antoine Melletta**Sophie Melletta*

Signatures des témoins:

*Ferdinand Joushey**G. Giovanna a Vernez*

L'officier de l'état civil:

*J. Mayor sube*

N<sup>o</sup> 6  
Béné Morisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-dix

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Béné, Rémi Narcisse, domestique de Campagne,

de Jouvy, Talais, domicilié à Grandchamp, Feytaux

célibataire

né à Jouvy, le deux Mars mil huit cent soixante trois

fils de Eugénie Béné, décédée

et de

2<sup>o</sup> Morisod, Marie Judith, domestique

de Férossat Talais, domiciliée à Feytaux

célibataire

née à Genassey, rue Maurice, le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante neuf,

fille de Jean Morisod, décédé

et de Sophie née Jeffrey, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Feytaux le vingt-huit Janvier, à Jouvy le vingt-neuf Janvier et à Férossat le deux Février mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux :

Béné Rémi  
Marie Béné

Signatures des témoins :

Morisa Louis-Victor  
Joseph Coquoz-Veteyan

Communiqué : à Jouvy par Férossat

L'officier de l'état civil :

J. P. Mayorant

N° 7.

Aujourd'hui vingt Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cocharo, Louis, cultivateur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtillard \_\_\_\_\_ domicilié à Brest \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Brest, le douze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Pierre Vincent Cocharo, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Rosalie née Chevalley, domiciliée à Brest \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Monod, Julie Adélie Anna, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Crémont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Sersier \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Sersier, le vingt trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Henri Vincent Monod, cultivateur domiciliée à Sersier \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie Marguerite Adélie née Cocharo, au même lieu \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtillard le trente un Janvier et à Crémont-dessous le premier Février mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Louis Cocharo \_\_\_\_\_

Alyce Cocharo née Monod \_\_\_\_\_

Signatures des témoins:

Gustave Sesson Charnoy \_\_\_\_\_

Desautomb Tournay \_\_\_\_\_

Communiqué: à Crémont-dessous \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Lillajor \_\_\_\_\_

N° 8.  
Jaggi-Otz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaggi, Louis Frédéric, photographe

de Bâle ville, domicilié à Ferney

célibataire

né à Bâle ville, le vingt huit mil huit cent soixante trois

fil de Frédéric Guillaume Jaggi

et de Adèle née Landbeck, les deux domiciliés à Bâle

2° Otz, Albertine Adèle, fille de magasin

de Oberbalm, Berne, domiciliée aux Flanches et Cortes

célibataire

née à Berne, le trente un Janvier mil huit cent soixante quatre

fille de Samuel Otz

et de Elisabeth née Tuller, domiciliés à Berne

Les publications ont eu lieu à Bâle ville le six, à Oberbalm le trois Février aux Flanches et au Châtelain le trente un Janvier mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : à Bâle & à Oberbalm.

Signatures des époux :

Fred. Jaggi

A. Jaggi

Signatures des témoins :

E. Postmann aux Flanches

G. Hempel. aux Flanches

L'officier de l'état civil :

J. Mayor Dub.

N<sup>o</sup> 9  
*Neydhart Tendor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Neydhart, Frank Sébastien, artiste peintre,*  
 de *Tienne, Autriche,* domicilié à *ux Planches, Montcuq*  
*célibataire*

né à *Kornubrunn, près Tienne, le septellai* mil huit cent *soixante*  
 fils de *Joseph Neydhart, décédé*  
 et de *Marie Thérèse née Deplak, domiciliée à Tienne*  
 2<sup>o</sup> *Tendor, Elisabeth, rentière,*  
 de *Kilsyth, Ecosse,* domiciliée à *ux Planches-Montcuq*  
*célibataire*

née à *Kilsyth, le quatre Mars* mil huit cent *soixante cinq*  
 fille de *Georges Tendor*  
 et de *Marjory née Moffat, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *ux Planches-Montcuq* le *21 Février 1890*  
*Dispersées de publications en Angleterre et en Autriche*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*Permis de célébration accordés par le*  
*Département de Justice & Police et*  
*date du 11 Mars 1890*

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Frank Neydhart*  
*Elisabeth Neydhart*

Signatures des témoins :

*L. Mouy et Les Planches*  
*Di Dubins aux Planches*

L'officier de l'état civil :

*R. Mayor Dubz*

N° 10.

*Chevalley-Monnet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley, Arrien, cultivateur* \_\_\_\_\_

de *Châtelard*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Cherneck*, \_\_\_\_\_

*célibataire*

né à *Cherneck, le cinq Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Jules Chevalley, cultivateur, domicilié à Cherneck* \_\_\_\_\_

et de *Julie Madelaine née Murry, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Monnet, Sophie Fanny Caroline, ménagère* \_\_\_\_\_

de *Châtelard*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Cherneck* \_\_\_\_\_

*célibataire*

née à *Tertel, le trois Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Abraham Samuel Monnet, domicilié à Cherneck* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Louise née Ducet* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le quinze Février mil huit cent quatre vingt dix* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificat de publications et de*  
*non opposition*

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Chevalley*  
*Sophie Chevalley née Monnet*

Signatures des témoins :

*E. Monnet fils Ternet*  
*Dobryna* "

L'officier de l'état civil :

*Lillayon*

N<sup>o</sup> 11.*Besson-Cochard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*dieux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Besson, Jules Vincent Justave, cultivateur*

de *Châtelard* domicilié à *Charnez*

*célibataire*

né à *Charnez, le cinq Juin* mil huit cent *soixante six*

fils de *Jules François Abram Besson, décédé*

et de *Cécile née Cochard, domiciliée à Charnez*

2<sup>o</sup> *Cochard, Julie, ménagère,*

de *Châtelard,* domiciliée à *Prent*

*célibataire*

née à *Prent, le quatorze Janvier* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Jean Vincent Cochard, décédé*

et de *Rosalie née Chevalley, domiciliée à Prent*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le dix-sept Février mil huit*  
*cent quatre-vingt dix (17 Février 1890)*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificat de publications et échan*  
*oposés.*

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Justave Besson*  
*Julie Besson née Cochard*

Signatures des témoins :

*Besson Charnez*  
*Dobaupey Vionne*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

N° 12

*Bock Franz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée son secret à Bonheux, le vingt cinq sept. mil neuf cent neuf et six par le conseil d'Etat dans le délai légal, que Franz Pottmar Bock, dont l'acte de mariage est ci. copie, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune du Châtelard.

Intéret le quatre décembre mil neuf cent neuf suivant avis de la Chancellerie d'Etat en date du 2 décembre 1909. à moi transmis le même jour par le Département de Justice et Police.

L'officier de l'Etat civil

Dans sa séance du vingt neuf avril mil neuf cent dix, le conseil d'Etat du canton de Laud a ordonné que l'acte de mariage ci. copie des époux Bock-Franz, soit rectifié en ce sens que le second prénom de l'époux, orthographié par erreur Pottmar, soit écrit Peltmar.

Intéret le 4 mai 1910 devant l'office du Département de Justice et Police, le 2 mai 1910, n° 2883.

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

vingt, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bock, Franz Peltmar, musicien  
de Zentendorf, Reuss, Allemagne, domicilié à la Roussaz, ettenne  
célibataire

né à Zentendorf, le vingt Janvier mil huit cent soixante quatre  
fils de Theodore Bock, ouvrier  
et de Amélie Sierma née Hetzheim, cuisinière à Zentendorf

2° Franz, Lina Louise, couturière  
de Staat, Zurich, domiciliée à Sales-Mortier  
célibataire

née à Riesbach Zurich, le vingt un Mai mil huit cent soixante trois  
fille de Jean Franz, ouvrier  
et de Suzanne née Walder, aussi ouvrier

Les publications ont eu lieu à Zentendorf, à Staat le dix Janvier  
et au Châtelard le huit Janvier mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des quatre  
autorisation du Département de  
Justice et Police du 22 Mars 1890

Signatures des époux :

Franz Bock  
Lina Luth

Signatures des témoins :

Henri Spading, Rouvenaz  
John Lathu au Châtelard

Communiqué : à la Chancellerie

à Staat

L'officier de l'état civil :

R. Mayorub



N° 13.

Girardet-Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Jean Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_

de Boussens, \_\_\_\_\_ domicilié à Paugy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Orny, le vingt sept Mars mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fil de Jean Henri Girardet, vigneron, domicilié à Orny \_\_\_\_\_

et de Clive Rosine née Terré, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

2° Genton, Rose Françoise, blanchisseuse \_\_\_\_\_

de Tuidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Paugy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ternon, le vingt six Février mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Henri Félix Genton, absent du pays \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Chappuis, domiciliée à Crin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Boussens le deux, à Tuidoux le deux  
et au Châtelard le premier Mars mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de  
non opposition.

Communiqué : à Sullens & à

S<sup>t</sup> Saphorin

Signatures des époux :

Girardet Auguste  
Rose Genton Girardet

Signatures des témoins :

François Mey  
Desorger de Ternon

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 14.  
Cometti Dussaucy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cometti, Marie-Jean-Julien-Célestin rentier

de Cérentino, Tessin, \_\_\_\_\_ domicilié à Ferrier-Montreux

celibataire.

né à Ornavo, Dubs, France, le quatorze Mai mil huit cent cinquante-huit

fils de Pierre-Antoine-Marie-Fortuna-Boniface Cometti, décédé

et de Jeanne-Françoise née Martel, aussi décédée

2<sup>o</sup> Dussaucy, Françoise-Octavie, domestique

de Voroy, Haute-Savoie, France, domiciliée à Ferrier

celibataire.

née à Voroy-le-Bourg, le dix-Septembre mil huit cent Soixante-neuf

fille de Jules-Emile Dussaucy, cantonnier,

et de Marie-Joséphine née Henry, à Trevey, France.

Les publications ont eu lieu à Cérentino le sept Mars, à Voroy-le-Bourg le neuf et seize Mars et au Châtelard le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition et consentement des  
père et mère de l'épouse.

Communiqué : à Berninex, à  
la Chancellerie.

Signatures des époux :

Jean Cometti  
Octavie Cometti Dussaucy

Signatures des témoins :

Dussaucy Trevey  
Henry ou Montreux

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 15.

Schneider-Dubelbeiss

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt sept Avril mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schneider, Frédéric, Cordonnier,de Uetendorf, Berne, domicilié à Cuis, rive le Châtelardveuf de Lina Céline Schneider née Girod, céd le trente Avril mil  
huit cent huitante Septné à Uetendorf, le sept Septembre mil huit cent trente huitfils de Jean Schneider, décédéet de Jérôme née Geller, domiciliée à Uetendorf.2° Dubelbeiss, Elisabeth, domestiquede Schinznach, Argovie domiciliée à Bonport,célibatairenée à Aigle, le seize Juin mil huit cent cinquante unfille de Jean Ulrich Dubelbeiss, décédé,et de Marie née Brani, aussi décédé

Les publications ont eu lieu à Uetendorf (Thierachen) le quinze Février,  
à Schinznach le quatorze Février, au Châtelard et aux Planches  
le deux Février mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,  
certificats de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
de l'époux, certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué: à Thierachenà Schinznach

Signatures des époux:

fred. Schneider  
Elisabeth Dubelbeiss

Signatures des témoins:

François Charrier aux Planches  
Henri Perret aux Planches

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N<sup>o</sup> 16  
 Chessex-Joumar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chessex, Louis, cultivateur

de Planches domicilié à ux Planches

célibataire

né à ux Planches, le vingt sept Septembre mil huit cent soixante quatre

fils de Charles Finet Chessex, domicilié aux Planches

et de Françoise Marie Henriette née Forney, au même lieu.

2<sup>o</sup> Joumar, Rosine, repasseuse

de Rossens et Sedilles, domiciliée à Jallens

célibataire

née à Epalinges, le quatre Mars mil huit cent soixante six

fille de Georges Louis Joumar, domicilié à Epalinges

et de Tenny née Pache, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à ux Planches & au Châtelard le vingt six  
Mars, à Rossens et à Sedilles le vingt huit Mars mil  
huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de  
non opposition

Signatures des époux :

Louis Chessex  
Rosine Chessex née Joumar

Signatures des témoins :

Ed. Portmann aux Planches  
Suz. Jaquerod aux Planches.

Communiqué : à Villazol

L'officier de l'état civil :

Villazol

N° 17.

*Amacher Mühlemann*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trois Mai* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Amacher, Daniel, Sculpteur*

de *Oberried, Berne*, domicilié à *la Rouvraz*

*célibataire*

né à *Oberried, le vingt-trois Janvier* mil huit cent cinquante *trois*

fils de *Ulrich Amacher, décédé*

et de *Henriette née Hemeling, aussi décédée.*

2° *Mühlemann Barbara, cuisinière*

de *Bönigen; Berne*, domiciliée à *la Rouvraz*

*célibataire*

née à *Bönigen, le sept Septembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Christian Mühlemann, décédé*

et de *Barbara née Seiler, domiciliée à Bönigen*

Les publications ont eu lieu à *Interlaken le sept Décembre, à Bönigen*  
*le cinq Décembre & au Châtelain le quatre Décembre* mil huit cent  
*quatre vingt neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications, et de non*  
*opposition*

Signatures des époux:

*Daniel Amacher*  
*Barbara Amacher*  
*ne. Mühlemann*

Signatures des témoins:

*E. Durand aux Planchez*  
*Desarrens à Vernier*

L'officier de l'état civil:

*Lillajor*

Communiqué: à *Brienz & à*  
*Yspèig & Interlaken.*

N<sup>o</sup> 18  
Stanz-Jes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stanz, Jean Jacob Joseph, conducteur \_\_\_\_\_

de Küttigen, Argovie, domicilié à Clavens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le neuf Avril mil huit cent soixante deux

fils de Jacob Stanz, charpentier à Küttigen \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Fasnacht \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Jes, Marie Rosalie, sans profession \_\_\_\_\_

de MEX, Valais, domiciliée à Clavens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à MEX, le deux Septembre mil huit cent soixante cinq

fille de Maurice Barthelomi Jes, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise née Jordan, à Sellaucine \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtillard, à Sellaucine de Küttigen  
les dix-neuf vingt-et-vingt-un Avril dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance  
les publications de mariage à  
Châtillard, Sellaucine de Küttigen

Signatures des époux :

J. Stanz  
Rosalie Stanz

Signatures des témoins :

François Charrière aux Planches  
Jules Perret aux Planches

Communiqué : à Küttigen de  
Maurice \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Mayorubé

N° 19

Schweri Wotflispberg

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

diez, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Schweri, Édouard, Sommelier

Lieu d'origine et de domicile:

de Siglistorf, Argovie, domicilié à Cuchy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Siglistorf, le huit Octobre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Joseph Schweri

domicile des parents:

et de Rosa nec Betschmann, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Wotflispberg, Marie Elisabeth, fille de chambre

Lieu d'origine et de domicile:

de Truyt, Suazne, et Meyenberg, Argovie domiciliée à Feytaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Truyt, le quatorze Novembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Caroline Wotflispberg, défunte

domicile des parents:

et de Elisabeth né Lüsser, demeurant à Lucerne

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Siglistorf le six avril, à Truyt le dix, à Meyenberg le huit, à Lausanne le cinq & à Feytaux le quatre Avril mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Lausanne en date du 1<sup>er</sup> Mai 1890.

Signatures des époux:

Édouard Schweri  
Marie Schweri Wotflispberg.

Signatures des témoins:

Baptiste Minotti ou  
Rueber Edouard Thum

Communiqué: à Siglistorf, à Lausanne

à Truyt & à Meyenberg.

L'officier de l'état civil:

Lillayor

N<sup>o</sup> 20  
Pernet Rysler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pernet, Charles Henri, peintre en bâtiments

de Ormont-dessus, domicilié aux Marches

veuf de Augustine Legot née Amy, déc. le seize Novembre  
mil huit cent huitante trois

né à Becht, le quinze Mai mil huit cent cinquante-un

fils de Emmanuel Abram Louis Alexis Pernet

et de Tauline née Boulonard, déc.ée

2<sup>o</sup> Rysler, Anna Elisabeth, femme de chambre

de Hüttwyl Berne domiciliée aux Marches

célibataire

née à Hüttwyl, le vingt sept Décembre mil huit cent cinquante six

fille de Jacob Rysler, agriculteur

et de Barbara née Terzi, domiciliée à Hüttwyl

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus le vingt quatre, à Hüttwyl  
le vingt trois et aux Marches, le vingt deux Avril mil huit cent quatre  
vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
acte de décès de la première femme de l'époux  
certificats de publications, et de non opposition

Signatures des époux :

Chs. Pernet  
E. Pernet née Rysler

Signatures des témoins :

François Mury Sales  
Baptiste Mury au Phatens

Communiqué : à Ormont dessus

à Hüttwyl

L'officier de l'état civil :

L. Mayor



N° 21

Aujourd'hui vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Matthar Gaumann

Nom et profession de l'époux:

1° Matthar, Henri David, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile:

de Fayerne, domicilié au Trait

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Fayerne, le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fils de Samuel David Matthar, agriculteur, domicilié à Fayerne

domicile des parents:

et de Marianne Louise née Jilhommet, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Gaumann, Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Oberthal, Berne, domiciliée à Lausanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Fayerne, le quatre Juin mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fille de Jean Louis Gaumann, décédé

domicile des parents:

et de Françoise née Ellanti, domiciliée à Avenches

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt six, à Oberthal le vingt six à Lausanne le vingt six & aux Flanches le vingt cinq mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux:

Henri Matthar

Marie Matthar née Gaumann

Signatures des témoins:

Jules Legrand agent au Thodet  
Desarzens Faverne

Communiqué: à Fayerne, à  
Hochstetten & à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Lillayer

N° 22.  
Guillon-Genoué.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guillon, Gustave Joseph, Sieur  
de Costres, Loire & Cher, France, domicilié aux Manches,  
célibataire

né à la Badoulay, rive Troidou, le quatre Février mil huit cent soixante huit  
fils de Elvis Guillon journalier  
et de Louise née Marguet, domiciliée rive Troidou.  
2° Genoué, Philomine Thérèse, couturière,  
de Châtel St-Denis, Freiburg domiciliée aux Manches,  
célibataire

née à Châtel St-Denis, le dix-neuf Avril mil huit cent septante,  
fille de Claude Joseph Genoué, Sieur  
et de Marie Anne née Cardinaud, domiciliée aux Manches.

Les publications ont eu lieu à Costres, à Châtel St-Denis et aux Manches  
le vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications  
autorisation des parents de l'épouse  
Permis de célébration du Département  
de Justice & Police du 17 Juin 1890.

Communiqué : à la chancellerie  
à Châtel St-Denis

Signatures des époux :

Gtave Guillon  
Philomène Genoué

Signatures des témoins :

J. Joubert à Niort  
Fausta Belli à La Cour de St

L'officier de l'état civil :

Lellayor

N<sup>o</sup> 23.*Hodel-Kammer*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-un Juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Hodel, Gottlieb, boucher,*de *Unterslangenegg, Berne,* domicilié à *Interlaken**Célibataire*né à *Uetendorf, le huit Juin* mil huit cent *soixante deux*fils de *Louis Hodel*et de *Marie née Frey, domiciliée à Thour*2<sup>o</sup> *Kammer, Elisabeth, gouvernante*de *Sauterbrunn, Berne,* domiciliée à *Clarens**Célibataire*née à *Seltwald, le onze Septembre* mil huit cent *septante un*fille de *Christian Kammer, agriculteur à Seltwald*et de *Elisabeth née Schilo, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Schwarzenegg le vingt-cinq mai, à Sauter-*  
*brunn le vingt-six mai, au Château de le trois Juin et à Interlaken*  
*le cinq Juin mil huit cent soixante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Termis de célébration accordés par*  
*l'Officier de l'Etat civil d'Interlaken*  
*en date du 18 Juin 1890.*

Signatures des époux:

*Gottlieb Hodel.*  
*Elisabeth Hodelgeb. Kammer*

Signatures des témoins:

*Auguste Minotti Blancs*  
*Obersons à Vernes*

Communiqué: à *Thierachern à*

*Schwarzenegg à Interlaken*  
*& à Sauterbrunn.*

L'officier de l'état civil:

*L'ellayor*

N<sup>o</sup> 24  
Rubin-Chappe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rubin, Paul, Sieur de long, \_\_\_\_\_  
de Reichenbach, Berne, domicilié aux Planches  
célibataire \_\_\_\_\_

né au Sepey, le huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois  
fils de Christian Rubin, domicilié aux Planches  
et de Madeleine né Hess, au même lieu \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Chappe, Eugénie Louise, ménagère, \_\_\_\_\_  
de Féri, arrondissement St-Julien, France, domiciliée aux Planches  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Allagny, le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante cinq  
fille de Joseph Chappe, domicilié à Allagny  
et de Marie né Montagnon, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reichenbach le 28 Mai, aux Planches  
le 27 Mai à Féri, Haute Savoie, le premier & le huit Juin mil  
huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications, et de non  
opposition \_\_\_\_\_

Communiqué : à Reichenbach & à  
la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Rubin  
Louise Rubin Chappe

Signatures des témoins :

Jean Vith aux Planches  
Desauxent Vermeux

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 25.

*Dufaux Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dufaux, Louis Henri, agriculteur* \_\_\_\_\_de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terdier* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *aux Manches, le six Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit*fils de *Jean Louis Dufaux, cultivateur, domicilié à Terzier*et de *Suzanne Rosalie née Franey, au même lieu*2° *Dufour, Marie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chence* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Chence, le vingt sept Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante un*fille de *Jean David Firmin Dufour, c'évê*et de *Marie Louise Esther née Cochard, à Chence*Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le quatre Juin mil huit cent quatre vingt dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*certificat de publication et de non*  
*opposition* \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Dufaux**Marie Dufaux née Dufour*

Signatures des témoins :

*Louis Chesny aux Manches**Le Fournier aux Manches*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

N° 26  
Favetto-Filet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favetto Jacques Philippe, mineur

de Ruggio, Piémont, Italie domicilié à Sonzier

célibataire

né à Ruggio, le quatre Mai mil huit cent cinquante sept

fils de Antoine Favetto, maçon.

et de Marie née Teraglio, décédée

2° Filet, Anna Sophie, sans profession

de Rossinières et Château d'Uel domiciliée à Sonzier

divorcée de Georges François Samuel Filet vers le vingt-cinq

e Avril mil huit cent huitante neuf.

née à Berre, le vingt-un Novembre mil huit cent quarante huit

fille de Jean Grunewich, décédé

et de Madelaine née Kloster, domiciliée à Sonzier

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Château d'Uel & Rossinières  
les treize et quatorze Mai et à Ruggio, les 18 & 25 Mai 1890

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
Permis de célébration du Départe-  
ment de Justice & Police du 7 Juin 1890

Communiqué : à la Chancellerie  
à Rossinières & à Château d'Uel

Signatures des époux :

Favetto Jacques Philippe  
Sophie Favetto née Grunewich

Signatures des témoins :

Charrière Louis au Planches  
Desobry Louis

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 27.

*Bonjour Flückiger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonjour Pierre Henri, agriculteur*

de *Blonay* domicilié à *Champsavaux* <sup>vie</sup> *Blonay*

*célibataire*

né à *Champsavaux, le deux Juin* mil huit cent *soixante*

fil de *Pierre Henri Bonjour, agriculteur à Champsavaux*

et de *Marie Hermite Sophie née Elamin, au même lieu*

2° *Flückiger, Anna Hortense née, négociante*

de *Hüttwyl, Berne,* domiciliée à *Brent*

*célibataire*

née à *Brent, le deux Mars* mil huit cent *soixante quatre*

filles de *Charles Frédéric Flückiger, décédé*

et de *Sophie née Genovay, aussi décédée*

Les publications ont eu lieu à *Hüttwyl le quinze Juin, à Blonay*  
*le quatorze et au Châtelard aussi le quatorze Juin mil huit cent*  
*quatre vingt dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de célébration du 3*  
*Juillet 1890 accordée par l'officier*  
*de l'Etat civil de Blonay.*

Communiqué : à *St Léger* à

*Hüttwyl*

Signatures des époux :

*Bonjour Henri*

*Hortense Bonjour née Flückiger*

Signatures des témoins :

*Morillon Louis*

*J. Dufour*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

N<sup>o</sup> 28

*Monnet Masson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, *vingt-vingt Juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Monnet, Charles Jules Constant, employé postal*

de *Châtelaire* domicilié à *Feytaux*

*célibataire*

né à *Chère-Montreux, le six Mars mil huit cent soixante huit*

fils de *Charles Monnet, agriculteur, domicilié au Trey*

et de *Louise Cécile née Cadinay,*

2<sup>o</sup> *Masson, Sophie Cléa Louise, sans profession*

de *Feytaux et Villeneuve* domiciliée à *Feytaux*

*célibataire*

née à *Feytaux, le vingt-un Juillet* mil huit cent *soixante dix*

fille de *François Abram Masson, agriculteur, domicilié à Feytaux*

et de *Juliette née Bertholet*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaire, à Feytaux et à Villeneuve*  
*le douze Juillet courant*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*leurs actes de naissance*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*Ch. Monnet*

*Elise Masson*

Signatures des témoins :

*Fuckiger Edouard*

*Lingelby Alfred*

L'officier de l'état civil :

*R. Mayor Duby*

Communiqué : à *Villeneuve.*

*En suite de jugement rendu le*  
*29 novembre 1895 par le tribunal*  
*civil du District de Vevey, le*  
*mariage a - contre des époux*  
*Monnet Masson, est*  
*dissous, par le divorce pro-*  
*nonat contre l'époux en*  
*application de l'article 46*  
*lit. a, b de la loi fédérale*  
*du 24 décembre 1844.*  
*Le vingt-vingt-Sept mil*  
*huit cent quatre-vingt seize*  
*par ordre du Département de Justice*  
*et Police (office du 20 février 1896)*  
*et sur production d'un extrait*  
*du jugement en divorce.*  
*L'officier d'état civil :*  
*Sup. Dupied*



N° 29  
Bournois Jans

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt-huit mars mil neuf cent onze, déclaré exécutoire le huit juillet suivant, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissout par le divorce le mariage des époux Bournois Jans dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Intérim le dix août mil neuf cent onze, ensuite de communication d'un extrait du jugement en divorce, et d'autorisation du Département de Justice et Police humanitaire du 9 août 1911, n° 5554. L'officier de l'état civil: [Signature]

Aujourd'hui cinq et huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bournois, Jules, Serrurier \_\_\_\_\_ de Corbeyrier, \_\_\_\_\_ domicilié à Clavens \_\_\_\_\_

veuf de Eugénie Emilie née Journot née le sept mai mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

né à Bex, le neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante neuf \_\_\_\_\_ fils de Isaac Philippe Bournois décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite née Ressot, domiciliée à Bex \_\_\_\_\_

2° Jans, Rosalie Sophie, blanchisseuse, \_\_\_\_\_ de Brasson, Aoste Italie, domiciliée à Clavens \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Glion, le dix juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

filles de Pierre Joseph Jans, domicilié à Trestin \_\_\_\_\_

et de Marie Césarine née Jannet, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtellard le trente Juin dernier, à Corbeyrier, au Consulat d'Italie à Genève et à Prudon les premiers, huit, six et seize juillet mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les actes de naissance des époux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
Certificats de publications aux lieux  
Jus indiqués \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jules Bournois  
Sophie Bournois

Signatures des témoins:

Alfred Monod Clavens  
L<sup>s</sup> Joqueux Villeneuve

Communiqué: à \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
la Chancellerie \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 30

*Cochard Widmer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize et huit* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cochard Louis, agriculteur*

de *Châtelaud* domicilié à *Brest*

*célibataire*

né à *Vich, le huit et huit* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Jean Louis Cochard, décédé*

et de *sa veuve Rose Sophie née e Martin, à Brest*

2° *Widmer, Julie, sans profession*

de *Wädenschwyl, Zurich*, domiciliée à *Brest*

*veuve en premières noces de Arnold Wilhelm Widmer dès le vingt huit*  
*Septembre mil huit cent quatre vingt huit*

née à *Vevry, le vingt sept Octobre* mil huit cent *soixante trois*

fille de *Louis Alexandre Philippin décédé*

et de *Sauve Clève Susanne née Fuchs, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaud et Wädenschwyl les vingt quatre*  
*et vingt cinq Juillet dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Les actes de naissance des époux*  
*acte de décès du premier mari*  
*certificats de publications et de*  
*non opposition*

Communiqué : *Wädenschwyl*

Signatures des époux :  
*Louis Cochard*  
*Julia Cochard*

Signatures des témoins :  
*Ed. Portmann aux Planches*  
*Paul Meyer aux Planches*

L'officier de l'état civil :  
*R. Mayorant*

N° 31.

*Burdet Minotti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* mil huit cent quatre-vingt-*de* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Burdet, abram Philippe, cordonnier*de *Châtelard*, domicilié à *Teray**célibataire*né à *Chesières, Olon, le vingt sept Juillet* mil huit cent *soixante un*fils de *abram Philippe Burdet, domicilié à Chesières*,et de *Marie Louise née Echenard, domiciliée à Chesières*2° *Minotti, Catherine Adèle, sans profession*de *Moltravio, Côme, Italie*, domiciliée à *Teray**célibataire*née à *Teray, le quatre Décembre* mil huit cent *soixante huit*fille de *Jean Minotti, décédé*,et de *Françoise née Della-Torrea, à Teray*.Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Marches le quinze Juillet*  
*dernier, au Consulat d'Italie à Genève le vingt et à Moltravio*  
*le vingt sept du même mois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition.*

Signatures des époux :

*Philippe Burdet*  
*Adèle Burdet*

Signatures des témoins :

*P. Mayonny aux Marches*  
*B. Monox aux Marches*Communiqué : à la *chancelle*

L'officier de l'état civil :

*P. Mayonny*

N° 32  
Pernet, Kelly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pernet, Auguste Emile, menuisier

de Ormont-dessus domicilié à Sâles

célibataire

né à Prent, le quinze Octobre mil huit cent cinquante sept

fils de Emanuel Abram Louis Alexis Pernet décédé

et de Pauline née Boulenger, aussi décédée

2° Kelly, Marie Joséphine, cuisinière

de Freiburg domiciliée à Le Rouvenas

célibataire

née à Freiburg, le dix huit Septembre mil huit cent cinquante huit

fille de Antoine Kelly, décédé

et de Anne Marie née Tissot, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Chalillard le trente un Juillet dernier,  
à Ormont dessus et à Freiburg le premier Août courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et de non  
opposition.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Ormont dessus &  
à Freiburg

Signatures des époux :

Pernet Emile

Pernet Marie

Signatures des témoins :

Le Franchet aux Planches  
Albert Legesse aux Planches

L'officier de l'état civil :

R. Mayorribat

N<sup>o</sup> 33.

Aujourd'hui vingt un Août mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Daglia Salero, Louis Dominique, gypseur

Lieu d'origine et de domicile:

de Curino, Novare, Italie domicilié à la Rouvenas

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Curino, le Sept Août mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils de Joseph Daglia Salero, maçon à Curino

domicile des parents:

et de Anna née Majola, domiciliée à Curino

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Schopper née Tillet, veuve Camille, Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtellet, Berne, domiciliée à la Rouvenas

Etat civil:

divorcée de Jean Louis Schopper, dès le vingt quatre Mai  
mil huit cent quatre vingt huit

Lieu et date de la naissance:

née à Korsny, Yverre, le cinq Mars mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

fille de David Firmin Tillet, entrepreneur à Lancy

domicile des parents:

et de Anne Marie Julie née Chevreaux

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente Juin dernier, à Curino  
et au Châtellet, le trois et trois Juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications, au Châtellet  
et au Châtelard et permis de célébration  
accordés par le Département.

Communiqué: à la chancellerie

& à Gostug puis Gessenay.

Signatures des époux:

Daglia Salero LouisDele Daglia Salero

Signatures des témoins:

Jules Desuyenge MontreuxL. Desvignes à Vevey

L'officier de l'état civil:

J. Mayorub

N° 34.

*Desuzinge, Herren*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desuzinge, Sulpice, forblancier*  
de *Margeneuil, Haute Savoie* domicilié à *Ferrier*  
*célibataire*

né à *Margeneuil, le onze Mars* mil huit cent *cinquante deux*  
fils de *Félicie Desuzinge, domiciliée à Ferrier*  
et de \_\_\_\_\_

2° *Herren, Elisabeth, cuisinière,*  
de *Mühlberg, Berne,* domiciliée à *Feytaux*  
*célibataire,*

née à *Mühlberg, le deux Janvier* mil huit cent *cinquante quatre*  
fille de *Nicolas Herren, décédé*  
et de *Madelaine née Weibel, domiciliée à Laupen*

Les publications ont eu lieu à *Châtelain et à Feytaux le vingt deux*  
*Juillet dernier, à Mühlberg le vingt huit dit et à Margeneuil le*  
*six du même mois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Les actes de naissance des époux,*  
*certificats de publications et de non*  
*opposition et permis de célébration*  
*accordé par le Département*

Communiqué : à la chancellerie

*à Mühlberg.*

Signatures des époux :

*Sulpice Desuzinge*  
*Elisabeth Herren*

Signatures des témoins :

*Auguste Salvo Louis*  
*Rouvenax*  
*Desuzinge Ferrier*

L'officier de l'état civil :

*R. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 35  
Berdoz-Echerard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Août mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Berdoz, Gabriel Constant, agriculteur

de Rossinières, domicilié à Cherrier

veuf de Adèle née Cochard, dès le vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Aves, Rossinières, le neuf Septembre mil huit cent cinquante-un

fils de feu Jean François Berdoz

et de défunte Henriette née Durrier

2<sup>o</sup> Echerard, Marianne Clida, agriculteur

de Ormont-dessous, domiciliée à Cherrier

célibataire

née à Flambuit, Ollon, le dix huit Janvier mil huit cent soixante deux

fille de Jean Louis Echerard, agriculteur à Flambuit

et de Rosine Marianne née Chamorel

Les publications ont eu lieu à Châtelard le seize Juin, à Rossinières  
et à Ormont-dessous le dix sept Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de décès de la femme de l'époux  
certificats de publications et de non  
opposition.

Communiqué: à Rossinières  
et à Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Gabriel Berdoz  
Clida Echerard

Signatures des témoins :

Cochard Jules à Cherrier  
Moriet Charles au Prey

L'officier de l'état civil :

R. Mayorat

N° 36

*Chervet-Olivier*

Aujourd'hui *trois Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*diez* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Chervet, Jean Henri, Végétant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sugier, Trubourg,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*veuf de Rosette Clou dès le treize août mil huit cent quatre-vingt-six.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Sugier, le seize Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante quatre*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jean Joseph Chervet, décédé.*

domicile des parents :

et de *Rose Elisabeth née Aeschbacher, à Sugier*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Olivier, Jerry, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Sarraz, Crans et Gysins* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gysins, le dix trois* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante huit*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Etienne Alexandre Adolphe Olivier, décédé*

domicile des parents :

et de *Livette Pigneron, demeurée à Gysins*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon le quatorze, à Mont Bas Jully le treize, à La Sarraz le treize, à Crans le treize et à Gysins le seize* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de célébration accordée par l'officier de l'Etat civil de Nyon en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1890*

Signatures des époux :

*J<sup>r</sup> Chervet*  
*Jerry Chervet née Olivier*

Signatures des témoins :

*Dominic L. Descaules à Nyon*  
*Albert L. Descaules à Nyon*

Communiqué : à *Bas Jully*

*à Nyon, à La Sarraz, à Crans & à Gysins.*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*



N° 37

Mai-Hefti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mai, Franz-Martin, vidouier

de Wallören, Baden, domicilié à Tenningen

célibataire

né à Wallören, le dix-sept Août mil huit cent soixante-trois

fil de Franz-Martin Mai, garde forestier à Wallören

et de Thérèse née Schell, décédée

2° Hefti, Regula, domestique

de Luchsingen, Glaris, domiciliée à Sales-Montreux

célibataire

née à Luchsingen, le treize Décembre mil huit cent cinquante huit

fille de André Hefti menuisier

et de Anna née Figi, domiciliés à Luchsingen

Les publications ont eu lieu à Wallören, à Luchsingen et au Châtillon  
les six et neuf Août mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux et  
permis de célibation accordés par le  
Département de Justice & police ecclésiastique  
le 25 Aout 1890.

Communiqué : à la chancellerie

à Luchsingen.

Signatures des époux :

Franz-Martin Mai  
Regula Mai Hefti

Signatures des témoins :

W. Hefti à la Bourvenaz  
Andreas Hefti

L'officier de l'état civil :

L. Meyer

N<sup>o</sup> 38.  
*Vissa Turrian*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Vissa, Taddeo-Achille, cimenteur*  
 de *Pieve di Cadore, Belluno Italie*, domicilié à *Sonzier-Monteur*  
*célibataire*

né à *Pieve, le vingt quatre Février* mil huit cent soixante huit  
 fils de *Joseph Vissa, maçon, domicilié à Pieve di Cadore*  
 et de *Rosa née De Tone, domiciliée au même lieu*

2<sup>o</sup> *Turrian, Marie Elise, sans profession*  
 de *Chateau d'Or* domiciliée à *Sonzier-Monteur*  
*célibataire*

née à *Sonzier, le vingt quatre Décembre* mil huit cent soixante neuf  
 fille de *Jules Vincent Turrian, agriculteur*  
 et de *Sophie née Turrian, domiciliés à Sonzier*

Les publications ont eu lieu à *Chateau d'Or* le trente un Juillet, à *Chateau d'Or* le vingt neuf Juillet et à *Pieve di Cadore* les dix et dix sept août mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> actes de naissance des époux
- 2<sup>o</sup> certificats de publications
- 3<sup>o</sup> Permis de célébration du Département de Turin d'ordre du 10 Sep. 1890

Signatures des époux :

*Achille Vissa*  
*Elise Vissa née Turrian*

Signatures des témoins :

*John Martin curé Planchon*  
*Le J. arpent Neve*

L'officier de l'état civil :

*Lillafor*

Communiqué : à la chancellerie  
 et à Chateau d'Or.

Dans son séance du 4 mai 1915, le conseil municipal a ordonné la réintégration gratuite de dame Vissa Marie Elise née Turrian, venue de Taddeo Achille, domiciliée au Chateau d'Or - Monteur, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Chateau d'Or.

Fait le 17 mars 1915.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

*F. Balthazard*  
 son au lieu. no chateau d'Or

N° 39.  
Bigler-Büchler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bigler, Jean Frédéric, Cocher,

de Munsingen, Berne, domicilié aux Manchos

commune de Gubigen  
célibataire

né à Diesbach, le deux Juin mil huit cent soixante six

fils de Jean Bigler, Sellier,

et de Anna Elisabeth née Bürky, domiciliés à Diesbach

2° Büchler, Elisabeth, cuisinière,

de Steigwyler, Berne, domiciliée à la Rovenax

célibataire

née à Pampliz, le quinze Septembre mil huit cent soixante six

fille de Christian Büchler

et de Madeleine née Spicher, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Munsingen et à Interlaken le vingt-huit deux, aux Manchos et au Châtelard le vingt-six deux mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° actes de naissance des époux  
2° certificats de publications et de non opposition.

Communiqué: à Munsingen et à Steigwyler

Signatures des époux:

J. Bigler  
Elise Bigler geb. Büchler

Signatures des témoins:

Otto Bigler - Ami  
Pfister Albert Corvitet

L'officier de l'état civil:

Lillayer

N° 40

Chambaz, Nicotier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chambaz, Jean Louis Charles, garde malade

de Prembles, domicilié à Territet

célibataire

né à Bupport, Montaux, le premier Octobre mil huit cent soixante deux

fils de Jules Louis Alexandre Chambaz, jardinier

et de Suzanne Marguerite née Petter, domiciliée à Territet.

2° Nicotier, Rosalie, sans profession

de Ormont-dessus, domiciliée à La Tour de Tâlx

célibataire

née à Gryon, le quatre Novembre mil huit cent soixante six

fille de Jean Alexandre Nicotier, agriculteur

et de Madeleine Rosalie née Berlet, domiciliée à Gryon

Les publications ont eu lieu à Leray le vingt six aout, à La Tour de Tâlx le vingt unq, à Ormont dessus le vingt quatre et aux Planches le vingt trois aout mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Leray, à

Ormont dessus et à La Tour.

Signatures des époux :

Jean Louis Chambaz

Rosalie Chambaz née Nicotier

Signatures des témoins :

Mais Besson à Gausseine  
Desarons Verney

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 41

*Bernard Reuge*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*six* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bernard, Georges Alfred, bijoutier*

de *St Croix*, domicilié à *Vernez-Montoux*

*veuf de Mathilde Christine née Amussen de la treize Juillet*  
*mil huit cent quatre vingt neuf.*

né à *St Croix, le vingt-cinq Juin* mil huit cent *cinquante un*

fil de *Justin Bernard, décédé*

et de *Nancy Caroline née Allard, aussi décédée*

2° *Reuge, Françoise Louise, sans profession*

de *Lutry et Fillelle*, domiciliée à *Clarens*

née à *Clarens, le vingt-sept Octobre* mil huit cent *cinquante six*

fille de *Jean Louis Reuge, décédé*

et de *Sophie Marie née Dupont, domiciliée à Clarens*

Les publications ont eu lieu à *St Croix, à Lutry, à Fillelle et au*  
*Chatelard le deux-tout mil huit cent huitante six, 1890*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *actes de naissance des époux*
- 2° *certificat de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux*
- 3° *certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *St Croix, à Lutry*

à *Lully*

Signatures des époux :

*G. Bernard*

*F. Reuge*

Signatures des témoins :

*J. Bernard*

*F. Reuge*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

N<sup>o</sup> 42

Dufaux-Schopfer

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Dufaux, d<sup>ni</sup> Samuel Victor, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelaire domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Rouvenat, le seize Octobre mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de Charles Henri Dufaux, décédé

domicile des parents :

et de Marianne Sophie veuve Tassnacht, aussi décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Schopfer, Marguerite d<sup>ni</sup> Henriette, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelet, Berne, domiciliée à Fery

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hauterive, le neuf Octobre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Samuel Schopfer, décédé

domicile des parents :

et de Marianne Elisabeth veuve Corthésy, aussi décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaire le quatorze Août, à Fery et  
à Châtelet le seize Août mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> actes de naissance des époux
- 2<sup>o</sup> certificats de publications et de  
non opposition.

Signatures des époux :

Victor Dufaux

Marguerite Dufaux née  
Schopfer

Signatures des témoins :

O. Keller à la Rouvenat

V. Keller à la Rouvenat

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué : à Gottlieb puis

Geschnay & à Fery

N° 43

Ruchonnet-Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mamin, Adrien Rodolphe Louis, fonctionnaire postal,*

de *Blonay,* domicilié à *Lausanne*

*célibataire,*

né à *Flanches, le vingt-deux Mars* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Pierre Joseph Louis Mamin, décédé*

et de *Sophie Louise née Talon, domiciliée à Crin*

2° *Ruchonnet, Marie Gabrielle, couturière,*

de *S<sup>t</sup> Saphorin, Savoie* domiciliée à *Crin*

*célibataire*

née à *Villeneuve, le vingt-trois Juillet* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *François Louis Ruchonnet, décédé*

et de *Fanny Marie Antoinette née Dupertuis, aussi décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le deux deuit, au châtelet le même jour,*  
*à S<sup>t</sup> Saphorin et à Blonay le treize deuit mil huit cent quatre-vingt-dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de célébration accordée*  
*par l'officier de l'état civil de Lausanne*  
*datée du 26 Septembre 1890.*

Communiqué: à *S<sup>t</sup> Leger, à*  
*Lausanne & à S<sup>t</sup> Saphorin.*

Signatures des époux :

*Mamin*

*Marie Mamin née Ruchonnet*

Signatures des témoins :

*M. Petit Port de Pully*

*A. Joly à Montbenay*

L'officier de l'état civil :

*Lillajor*

N° 44

Bücher Stiki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bücher, Josef, cuisinier \_\_\_\_\_

de Malters, Lucerne, \_\_\_\_\_ domicilié à Ferno-Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Malters, le cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Jean Bücher, décédé \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Anisia née Bücher, domiciliée à Malters, \_\_\_\_\_

2° Stiki, Marie-Madeleine, Gouvernante \_\_\_\_\_

de Münsingen, Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Thourne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Thourne, le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Jean Stiki, décédé \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Madeleine née Schneiter, aussi décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelain le dix-huit, à Münsingen  
le dix-neuf, à Thourne le dix-neuf et à Malters \_\_\_\_\_  
Septembre mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications et de non opposition

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à Malters, à \_\_\_\_\_

Münsingen & à Thourne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Josef Bücher  
Marie Stiki

Signatures des témoins :

M. C. ...  
à Thourne  
à Malters

L'officier de l'état civil :

L. Mayor



N<sup>o</sup> 45*Berdoz-Cochard*Aujourd'hui *huit Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Berdoz, Louis Jules Henri, cultivateur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rossinières* domicilié à *Terceux*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Mancheux, le dix-sept Juin* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fils de *Louis Jules Samuel Berdoz, décédé,*

domicile des parents:

et de *Sophie née Taspacht, demeurée à Louvaine*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Cochard, Elise Julie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard* domiciliée à *Brent*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Fontanivert, le vingt-deux Avril* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Cochard, décédé,*

domicile des parents:

et de *Rose Sophie née Francay, demeurée à Brent,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Châtelard lequinze et à Rossinières le seize*  
*Septembre mil huit cent quatre vingt deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux:

*Louis Berdoz*  
*Elise Berdoz née Cochard*

Signatures des témoins:

*Barquier à Montreux*  
*Eug. Boyer à Verney*Communiqué: à *Rossinières*

L'officier de l'état civil:

*Lellayer*

N° 46.

Maillard-Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillard, Félix Benjamin, Professeur

de Chevallay, s. Oyon domicilié à Clarens-Montaux

célibataire

né à Nyon, le trente Mars mil huit cent soixante six

fils de Gabriel Frédéric Maillard décédé

et de Rudolfine ou Ambroise, domiciliée à Lausanne.

2° Borel, Léa Hermine, sans profession,

de Neuchâtel et Couvet domiciliée à Ferney-Montaux

célibataire

née à Ferney, le vingt-huit Mai mil huit cent soixante neuf,

fille de Charles Édouard Borel, négociant domicilié à Ferney

et de Louise Constantine ou Genevieve, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu au Châtillard le vingt-cinq, à Chevallay, à

Neuchâtel et à Couvet le vingt-six Septembre mil huit cent

quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. actes de naissance des époux
- 2. certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

F. B. Maillard prof

L. B. Borel

Signatures des témoins :

Mutter Clarens,

G. Schuchardt, Vernea

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Communiqué : à Clarens, à Neuchâtel  
et à Couvet.

Par jugement rendu le trente un Octobre mil huit cent quatre vingt seize, le Tribunal civil du District de Ferney a disposé par le divorce le mariage ci contre des époux Maillard Borel.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1844.

Intervu le Sept Décembre mil huit cent quatre vingt seize, par ordre du Département de Justice & Police suivant lettre du 6 Décembre 1845.

L'Officier d'état civil : Gug. Berjod

N° 47

Jugelmeier-Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jugelmeier, Jean Charles, tailleur \_\_\_\_\_

de Auggen Grand-Duché de Bade, domicilié à u Trait, rive les Marches

célibataire \_\_\_\_\_

né à Auggen, le premier Août, \_\_\_\_\_ mil huit cent trente neuf, \_\_\_\_\_

fils de Conrad Jugelmeier, mineur domicilié à Auggen \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Uellin, cécidee \_\_\_\_\_

2° Meister, Marie Louise, couturière, \_\_\_\_\_

de Mulhouse, Alsace, \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Mulhouse, le vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Georges Louis Meister, forgeron, domicilié à Bâle \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Siegiot, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Auggen du trois au vingt-cinq Septembre à  
 Mulhouse du trois au dix-huit Septembre et aux Marches le deux Septembre  
 mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
  - 2° Certificats de publications, à l'absence d'opposition \_\_\_\_\_
  - 3° Termes de célébration du Département \_\_\_\_\_
- de Justice & Police du 9 Octobre 1890.

Communiqué : à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jugelmeier  
 Marie Jugelmeier gab. Meister

Signatures des témoins :

Sp. Breutz, au Trait  
 Jacques Schmitt

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 48.  
Terret-Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le trente un octobre mil neuf cent sept, déclaré exécutoire le sept décembre suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage des époux Terret - Mayor dont l'acte est ici contre.

Le divorce a été prononcé ci sans torts du mari en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inséré le dix sept décembre mil neuf cent sept sur ordre du Département de Justice et Police (Office du 14 décembre 1907) et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil.  
Terret  
revoit

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil huit cent quatre-vingt dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Terret, Emile Jean Florentin, menuisier  
de Lens le Saunier, Turgat, domicilié à la Rouvras  
célibataire

né à Lens le Saunier, le premier Mai mil huit cent soixante quatre  
fils de Jean Hippolyte Terret menuisier à Lens le Saunier  
et de Julie née Bassard, décédée.

2<sup>o</sup> Mayor, Alice, couturière  
de Echallens, domiciliée à la Rouvras  
veuve de Henri Ferdinand Emile Mayor décédé le vingt huit Mars  
mil huit cent quatre vingt huit

née à Lausanne, le premier Juin mil huit cent soixante huit  
fille de Louis Goyerrat, coiffeur  
et de Julie Augustine née Martin, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lens le Saunier du vingt un au vingt huit  
Septembre, à Echallens le seize Septembre et au Châblard le quinze  
Septembre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux
2. certificats de publications et de non opposition.
3. certificat de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux
4. Formes de célébration accordé par le Département de Justice et obtenu le 20<sup>ème</sup> 1896

Communiqué : à la chancellerie.  
à Echallens

Signatures des époux :

Emile Terret.  
Alice Terret née Goyerrat

Signatures des témoins :

Eugène Goyerrat instr à Courbilles  
L'Appo en Jany nes à Chigle

L'officier de l'état civil :

Terret Mayor

N<sup>o</sup> 49

Feisthammel-Müller

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Feisthammel, Charles Emile, perblantier  
de Strassbourg Alsace, domicilié à France  
célibataire

né à Strassbourg, le neuf Octobre mil huit cent soixante cinq  
fils de Auguste Charles Louis Feisthammel, cordier  
et de Catherine nee Baumgartner, domiciliés à Strassbourg  
2<sup>o</sup> Müller, Elise Emma, blanchisseuse  
de Gachlingen, Schaffouse domiciliée à la Rouvenas  
célibataire

née à Feytaux, le dix Juin mil huit cent soixante-un  
fille de Jacob Müller, maréchal,  
et de Marie Louise nee Mounoud, domiciliés aux Planches

Les publications ont eu lieu à Strassbourg du dix huit au dix neuf Septembre  
à Gachlingen le huit huit et au Châtelard le sept dix mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

1. actes de naissance des époux
2. certificats de publications et de non opposition
3. Permis de célébration du Département de  
Tutien et police en 18

Communiqué: à Gachlingen  
à la chancellerie

Signatures des époux:

Emile Feisthammel  
Emma Feisthammel nee  
Müller

Signatures des témoins:

A. Guissem Vernes  
Eug. Denny  
Vernes

L'officier de l'état civil:

Lillayer

N<sup>o</sup> 50.  
Terbelet-Herren.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Terbelet, Vincent Jules, cultivateur

de Blanches domicilié à Feraye

célibataire

né à Feraye, le vingt quatre Février mil huit cent soixante neuf

fils de Jules Alexandre Terbelet, domicilié à Feraye

et de Marie Louise née Détras, au même lieu

2<sup>o</sup> Herren, Maria Anna, cuisinière,

de Neuenegg, Berne, — domiciliée à Alligen, Berne

célibataire

née à Neuenegg, le dix sept Octobre mil huit cent soixante sept

fille de Nicolas Herren, décédé

et de Elisabeth née Zwahlen, domiciliée à Alligen

Les publications ont eu lieu aux Blanches le dix-neuf, à Neuenegg le dix-neuf et à Alligen le vingt Octobre mil huit cent soixante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux
2. certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Vincent Jules Terbelet  
Maria Anna Herren

Signatures des témoins :

François Guenther le Boss  
de Sarsens, Verrey

Communiqué : à Neuenegg le

Alligen

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 51.

*Hirschi-Schnelle.*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Hirschi, Gottfried, charpentier*

de *Juggisberg, Berne*, domicilié au *Tait, Montaux*

*célibataire*

né à *Bourg, Triburg, le trente-un Mai* mil huit cent soixante quatre

fils de *Christian Hirschi, menuisier*

et de *Maria née Hurri, cuisinière à Mègein*

2° *Schnelle, Elisabeth Thérèse, domestique*

de *Randeck, Bavière*, domiciliée à *Ternex-Montaux*

*célibataire*

née à *S. Gall, le dix sept Octobre* mil huit cent soixante cinq

fille de *Bruno Schnelle, chauffeur à Winterthur*

et de *Elisabeth née Egloff, cécidée*

Les publications ont eu lieu à *Juggisberg le quinze*, à *Randeck le seize*,  
aux *Manches* et au *Château* le *quatorze* Octobre mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux:

*Gottfried Hirschi*  
*Elisabeth Thérèse Schnelle*

Signatures des témoins:

*E. Sanna, à Sâles*  
*Emil Bryjeb, à Ternex*

L'officier de l'état civil:

*L. Mayor*

Communiqué: *Juggisberg & à la Chancellerie*

Par Jugement rendu et déclaré exécutoire le huit mai mil neuf cent quatorze. Le Tribunal Civil du district de Winterthur a déclaré par le divorce le mariage des époux:

*Hirschi-Schnelle*

dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu de l'article 162 du Code civil Suisse.

Jusqu'à le dix août mil neuf cent quatorze par production d'un extrait du Jugement.

L'officier de l'état civil:

*L. Mayor*

N° 52  
*Merrier Turin*

Aujourd'hui *huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Merrier, Jacques Alfred, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châteauver* ; domicilié au *Châtelard*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Châteauver, le quatorze Mai* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fils de *Jean Merrier, maréchal, domicilié à Châteauver*

domicile des parents :

et de *Louise Elise née Lenoir*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Turin, Rose Marguerite, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Faleyres-sous-Rarces* ; domiciliée à *Bez*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Paris, le vingt quatre Avril* mil huit cent *soixante-deux*

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Turin, agriculteur à Bez*

domicile des parents :

et de *Marianne Saline née Testard, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châteauver le dix, à Faleyres le neuf, au*  
*Châtelard le neuf, à Bez le neuf et à L'Étang le neuf Octobre mil huit*  
*cent quatre vingt deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. *actes de naissance des époux*
2. *certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux :

*Jacques Merrier*  
*Rose Merrier Née Turin*

Signatures des témoins :

*Pierre Théry à Bez*  
*Jean Lenoir*  
*Bourenat*

Communiqué : à *Châteauver*,  
à *Beaumes* & à *Bez*,

L'officier de l'état civil :

*Lillayon*



N° 53

Tüttner-Golostand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tüttner, Wilhelm Oscar, artiste

de Liegnitz, Allemagne, domicilié à Bonport, Montreux  
célibataire

né à Liegnitz, le vingt quatre Novembre mil huit cent soixante-trois

fils de Hermann Tüttner

et de Auguste née Plösching, les deux domiciliés à Liegnitz

2° Golostand, Marie Anna Joséphine, veuve

de Varsovie, Pologne, domiciliée à Bonport, Montreux  
célibataire

née à Varsovie le dix-huit, trente Novembre mil huit cent soixante treize

fille de Hippolyte Golostand, veuve domiciliée à Bonport

et de Argentine Séraphine née Dobrowella.

Les publications ont eu lieu à Liegnitz du dix-huit au vingt neuf. Clout, aux  
Planches-Montreux le seize huit mil huit cent quatre vingt dix

Les publications à Varsovie sont inutiles. (Voyez déclaration du Département.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificat de publications à Montreux
- 3° Permis du Département de Justice & Police en date du 4. Octobre 1890.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Oscar Tüttner

Marie Golostand

Signatures des témoins :

H. Meyenroth & Bender

J. de Jurewski & Des Essarts

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 54  
Fonjallaz-Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fonjallaz, François Louis, agriculteur  
de Lutry et Gesses, domicilié à la Collonge  
célibataire

né à la Collonge, le dix Novembre mil huit cent cinquante sept  
fils de Jean David Fonjallaz, domicilié à la Collonge  
et de Susanne Marie Emilie née Moudon, au même lieu  
2° Félix, Rosine, sans profession  
de Moudon, domiciliée à Fernex  
célibataire

née à Moudon, le premier Octobre mil huit cent soixante deux  
fille de Louis François Félix, domicilié à Moudon  
et de Marie Madeleine née Bossel, décédée  
Les publications ont eu lieu à ux Planches et au Châtelard le vingt-un,  
à Moudon et à Lutry le vingt-deux et à Gesses le vingt-trois  
Octobre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° actes de naissance des époux  
2° certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

François Fonjallaz  
Rosine Fonjallaz  
née Félix

Signatures des témoins :

Jules Chassat aux Planches  
Eugène Ruyss à Fernex

Communiqué : à Lutry, collige  
de Moudon.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N<sup>o</sup> 55.  
Charrière Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie usaria S. Charvot, à Thonon, le 11 juillet 1914, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal que les époux :

Charrière Terret, dont l'acte de mariage est dressé ci-dessus, ont été reçus au titre de bourgeois de la Commune de Thonon.

Inséré le quatre septembre mil neuf cent quatorze, en suite de communication du Département de Justice et Police du trois septembre de la même année.

L'Officier de l'état civil : S. P. publie sur.

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Charrière, Claude, jardinier,

de Thonon, Haute Savoie domicilié à ux Planches

célibataire,

né à Lyon, le trois Avril mil huit cent soixante sept

fils de Fitoire Charrière, couturier, domicilié à Paris

et de ?

2<sup>o</sup> Terret, Aimé, femme de chambre

de Châtellain domiciliée à ux Planches

célibataire

née à ux Planches, le quatre Juillet mil huit cent cinquante huit

fille de Jean François Louis Terret, décédé

et de Henriette née Moret, domiciliée aux Planches

Les publications ont eu lieu à Thonon du onze au dix-neuf Octobre aux Planches et au Châtellain le sept Octobre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux

2<sup>o</sup> certificats de publications et de non opposition

3<sup>o</sup> Permis de célébration accordé par le Département de Justice & Police en date du 28 Octobre 1890.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Henriette Moret

Aimé Charrière ni Terret

Signatures des témoins :

Chapel François  
Ed. Portmann aux Planches

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 56.  
Andersen Fanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Andersen, Emile Sophus, perblaster

de Copenhague, (Danemark) domicilié à Salas-Montreux

célibataire

né à Ferringborg, le vingt huit Septembre mil huit cent soixante six

fils de Jens Andersen, décédé

et de Suse Marie née Johansen, domiciliée à Copenhague.

2<sup>o</sup> Fanger Anna Maria Josefa, sans profession,

de Sarnen, (Obwald) domiciliée à Salas-Montreux,

célibataire

née à Sarnen, le quatorze Décembre mil huit cent soixante

fille de Ignace Fanger, domicilié à Sarnen

et de Anna Maria née Feuriger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sarnen le dix-sept Octobre, au château

le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> acte de naissance des époux
- 2<sup>o</sup> certificats de publications
- 3<sup>o</sup> Termis du Département de Justice et Police renfermant déclaration de validité du Consulat de Danemark à Genève

Communiqué : à la Chancellerie  
& à Sarnen.

Signatures des époux :

Sophus Andersen

Josephine Andersen, née Fanger

Signatures des témoins :

Louis Hochlier Bon Post.

Richard Toff Rouvenax

L'officier de l'état civil :

Lellayer

N<sup>o</sup> 57

Corboz-Butticaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Corboz, Eouard, facteur postal

de Chevailles et de Maracœn, domicilié à Jernix

célibataire

né à Chevailles, le trois Septembre mil huit cent cinquante neuf

fil de Abram Frédéric Corboz, domicilié à Chevailles, d'Oron

et de Marianne née Duffey, domiciliée au même lieu.

2<sup>o</sup> Butticaz, Julie Marie Thérèse Louise, ménagère

de Jongny et du Châtelard, domiciliée aux Flanches,

célibataire

née à Clans, le six Mai mil huit cent soixante huit.

fille de Charles Auguste Butticaz, domicilié aux Flanches

et de Françoise Louise Julie née Javis, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chevailles, Maracœn et Jongny le vingt-sept, aux Flanches et au Châtelard le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> acte de naissance des époux  
2<sup>o</sup> certificats de publications et de leur opposition

Communiqué : à Oron, Salixieu,

d. Corsier

Signatures des époux :

E. Corboz

Marie Corboz née Butticaz

Signatures des témoins :

Ami Depallens aux Flanches.

J. Dufaux à Oron

L'officier de l'état civil :

L'Émayer

N° 58

*Hopmann-Delapraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hopmann, Georges Gottfried, Végétarien*

de *Mayence*, domicilié à *la Roumerie-Montreuil*

*célibataire*

né à *Mayence, le six Août* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Sébastien Gottfried Hopmann, Végétarien*

et de *Marguerite Wilhelmine née Heiser, domiciliés à Mayence*

2° *Delapraz, Hélène Eléonore, sans profession*

de *Corseaux, (Faud),* domiciliée à *Jevy*

*célibataire*

née à *Jevy, le onze Décembre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Richard Marie Jean Futor Delapraz, décédé*

et de *Suzanne Marie née Boulenax, domiciliée à Jevy*

Les publications ont eu lieu à *Mayence du vingt deux Août au six*  
*Septembre, à Corseux et à Jevy le vingt deux Août et le*  
*vingt un Août mil huit cent quatre vingt deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *actes de naissance des époux*

Signatures des époux :

*Georges Hopmann*  
*Hélène Hopmann née Delapraz*

Signatures des témoins :

*J. Dubois aux Franques*

Communiqué : *à la Chancellerie*

*à Corrier & à Jevy*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

N° 59.

Frönle Frankhauser

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Frönle, Ottmar, charpentier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Jestetten, Grand Duché de Bade, domicilié à Jestetten

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Jestetten, le treize Janvier, mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Ottmar Frönle, maçon, domicilié à Neuhäuser, Schaffhouse

domicile des parents:

et de Anna Marie née Storer, domiciliée au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Frankhauser, Rosine, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Trub, Basse, domiciliée à Bonport \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Affoltern, le vingt quatre Mai mil huit cent soixante neuf,

Noms, profession et

fille de Jacob Frankhauser, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Anna Barbara née Ryser, aussi décédée \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Jestetten du huit au vingt quatre Octobre  
à Trub, le sept, et aux Planches le six Octobre mil huit cent  
quatre vingt dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de  
non opposition \_\_\_\_\_
3. Termes de célébration accordés par  
le Département de Justice & Police  
en date du 28 Octobre 1890.

Communiqué: à la Chancellerie

à Trub. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Ottmar Frönle

Rosine Frankhauser

Signatures des témoins:

Abraham Storr, Prunoy

Charles Wingenried, an Planches

L'officier de l'état civil:

Lillayor

N° 60.  
Chenau-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chenau, Jean-Emile, horloger, de Corsier, domicilié à Clevers-Montaux, célibataire

né à Luens, le deux Mai mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Henri Chenau, veuf

et de Janette Jeannette née Rey, domiciliée à Yverdon

2° Chevalley, Emma Louise, agriculteur

de Châtelard, domiciliée à Javel, Montaux, célibataire

née à Javel, le sept Mai mil huit cent soixante deux

filles de Pierre Firmin Chevalley, cultivateur, domicilié à Javel

et de Mme Susanne Marie Marguerite née Dentan, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Corsier le trente et au Châtelard le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Corseaux.

Signatures des époux :

J. Chenau.

Louise Chenau née Chevalley

Signatures des témoins :

Ami Chenavoy Perdon  
De Serres, Veveys

L'officier de l'état civil :

Lillayor



N° 61

Sandberg-Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre — mil huit cent quatre-vingt-  
dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandberg, Karl Maximilien, cuisinier —  
de Haidhof, Bavière, domicilié à Clarens —  
célibataire —

né à Zweibrücken, le neuf Avril mil huit cent cinquante sept  
fils de Karl Constantin Sandberg, domicilié à Mengiken, Argovie  
et de Barbara nee Schmelzer, au même lieu —

2° Roth, Lina, fille de chambre —  
de Berken, Berne, domiciliée à Clarens —  
célibataire —

née à Evigen, le quinze Décembre mil huit cent soixante —  
fille de Samuel Roth, décédé —  
et de Anna Lüdi, aussi décédée —

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee et au châtelet le cinq  
Juillet mil huit cent quatre vingt dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux
2. certificats de publications
3. Permis de célébration accordé par  
le Département de Justice & Police  
du 17 Novembre 1890.

Communiqué : à la chancellerie

à Herzogenbuchsee

## Signatures des époux :

Karl Sandberg  
Lina Sandberg nee Roth

## Signatures des témoins :

Di. G. M. J. de K...  
A. De... Vevey

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N<sup>o</sup> 62.  
*Songhi Ramponi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Songhi, François Antoine Louis, maçon,*

de *Castiglia, Mantova, Italie* domicilié à *la Rouvenat*

*célibataire*

né à *Melara, Italie, le quinze Janvier* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Remigio Songhi, agriculteur, domicilié à Castiglia*

et de *Annunziata née Negrini, au même lieu*

2<sup>o</sup> *Ramponi, Rosa Marie Louise, couturière*

de *Pieno, Novare, Italie* domiciliée à *la Rouvenat*

*célibataire*

née à *Pieno, le huit Mars* mil huit cent *soixante-dix*

fille de *Louis Ramponi, maçon, domicilié à la Rouvenat*

et de *Thérèse née Antoniazzi, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Castiglia du deux au Neuf Novembre,*  
*à Pieno du vingt sept Juillet au trois Aout et au Châtelard le*  
*vingt trois Juillet mil huit cent quatre vingt dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> *actes de naissance des époux*
- 2<sup>o</sup> *certificats de publications*
- 3<sup>o</sup> *Permis de célébration accordé par le Département de Justice & Vieilles.*

Communiqué : *à la Chancellerie,*

Signatures des époux :

*Songhi François*

*Rosa Songhi*

Signatures des témoins :

*Ramponi Charles Rouvenat*

*God. Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

N° 63.

Söderström-Sandauer

Aujourd'hui vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Söderström, Knut, Georges Werner, rentier

Lieu d'origine et de domicile:

de Aterp, Diocèse de Karlstad, Suède, domicilié à Jexitot-Montaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Aterp, le premier Octobre mil huit cent cinquante,

Noms, profession et

fils de Gustave Wilhelm Söderström, rentier, domicilié à Hudiksvall Suède

domicile des parents:

et de Maria Charlotta née Sjoberg, domiciliée au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Sandauer, Stella, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Ferne, Autriche domiciliée à Jexitot-Montaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cliftonville, Havre, Angleterre le treize Décembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Moritz Sandauer, rentier, domicilié à Montaux

domicile des parents:

et de Thérèse Adolphe Joséphine née Baumister, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu aux Planches-Montaux, le treize Novembre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1. actes de naissance des époux
- 2. certificats de publications
- 3. Permis de célébration accordé par le Département de Justice & Police en date de ce jour.

Signatures des époux:

Knut Söderström

Stella Söderström

M. St. Fontaine

W. H. de Paris

Rue Casimir 44 N.° Haussmann Paris

L'officier de l'état civil:

Lilleyor

Communiqué: à la Chancellerie

Vise le 21 Décembre 1890. Le Juge Ch. Dupuis, etc.

N<sup>o</sup> 64  
Tache-Jaggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dieux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tache, François Auguste, charpentier

de Remaufens, Fribourg, domicilié à Ternier-Montreux

célibataire

né à Remaufens, le dix-neuf Septembre, mil huit cent soixante-un

fil de Alexandre Tache, agriculteur à Remaufens

et de Sophie née Witzler, décédée

2<sup>o</sup> Jaggi, Elise, femme de chambre

de Gsteig, près Gessenay, domiciliée à Ternier-Montreux

célibataire

née à Wilderswyl, le cinq Octobre mil huit cent soixante-huit

fille de Simon Jaggi, décédé

et de Madeleine née Amacher, à Wilderswyl

Les publications ont eu lieu à Remaufens le vingt, à Gsteig le vingt-un, aux  
Munches et au Châtelain le dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> certificats de publications, et non  
opposition.

Signatures des époux :

Auguste Tache  
Elise Tache

Signatures des témoins :

Colocherz h. h. p. - Montreux  
Detardens Ternier

Communiqué : à Remaufens &

à Gsteig

L'officier de l'état civil :

Sellayer

N° 65

Dubochet Durgniat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le quinze février mil huit cent quatre vingt dix huit devant le Tribunal civil du District de Lausanne à dix heures par le divorce le mariage des époux Dubochet - Durgniat, dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Insuit le seize février mil huit cent quatre vingt dix huit par ordre du J. de Justice & Police (officié du 15 Mars 1895, N° 2575) sur production d'un extrait du jugement l'officier de l'état civil.

*Auguste Durgniat*

Aujourd'hui enze *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*Diez* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dubochet, Auguste Louis, boulanger*

de *Châtelain* domicilié à *Chailly*

*divorcé d'avec Jeanne Regamey née Herzog, de le divorce Décembre mil huit cent quatre vingt neuf*

né à *Sales, le dix-neuf Mai* mil huit cent *soixante quatre*

fil de *Auguste Louis Dubochet, boulanger à Chailly*

et de *Rosalie née Genton, domestique à Chailly*

2° *Durgniat, Marianne, repasseuse*

de *Cremont-dessous*, domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

née à *Clarens, le quatorze Septembre* mil huit cent *soixante sept*

filles de *Danié François Durgniat, décédé*

et de *Marie-Alice née Nicollier, domestique à Clarens*

Les publications ont eu lieu à *Châtelain le vingt deux* & à *Cremont-dessous le vingt trois Novembre mil huit cent quatre vingt dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *actes de naissance des époux*
- 2° *certificats de publications*
- 3° *Copie du jugement en divorce en l'époux d'avec sa première femme.*

Communiqué: à *Cremont-dessous*

Signatures des époux:

*Auguste Dubochet*  
*Marianne Dubochet née Durgniat*

Signatures des témoins:

*Le Cocharz, huissier à Montreux*  
*Desarzens, Verney*

L'officier de l'état civil:

*Lillayor*

N° 66.

*Christin Favre*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée bon Texel à Montoux, le quinze juillet mil neuf cent trois, et visée par le conseil d'état dans le délai légal, que les époux *Christin Favre*, dont l'acte de mariage est intervenu, ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune des *Flanches*.

Intervu le vingt-trois Septembre mil neuf cent trois, suite de communication de la Chancellerie d'état en date du 23 Septembre 1903. L'Officier de l'état civil :

*Eng. Prévost*

Aujourd'hui *deux Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*vingt* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Christin, Jean, jardinier*

de *Chavannaz, Haute Savoie*, domicilié à *Montfleury, Flanches*,

veuf de *Louise née Blondel*, dès le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt sept.

né à *Commugny*, le quatre Mars mil huit cent cinquante-un.

fils de *Georges Christin, décédé*

et de *Joséphette née Roman, aussi décédée.*

2° *Favre, Adèle Marie née Ammeter, sans profession*

de *Cremont-dessus*, domiciliée à *Feytaux*

veuve de *Jean Louis Favre*, dès le vingt six Avril mil huit cent huitante huit.

née à *Feytaux*, le six Mars mil huit cent soixante sept.

fille de *Jean Ammeter, décédé*

et de *Eliabeth née Ruchti, domiciliée à Feytaux*

Les publications ont eu lieu à *Chavannaz, aux Flanches* le deux, à *Feytaux* le trois, à *Cremont-dessus* le quatorze Novembre mil huit cent quarante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publications.
- 3° Termes de célébration en Département de Justice & Police en date du 8. 2<sup>ème</sup> 1890.

Communiqué : à *Cremont-dessus* & à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Jean Christin*  
*Adèle Christin née Ammeter*

Signatures des témoins :

*Jules Ammeter à Feytaux*  
*Christin Louis Dismas*

L'officier de l'état civil : *(Cair)*  
*Lillayon*

N<sup>o</sup> 67.  
 Salon Tétu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
 dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Salon, Jean Pierre, agriculteur

de Châtelard domicilié à Crin

célibataire

né à Glien, le sept Décembre mil huit cent cinquante cinq

fils de Vincent Salon, agriculteur, domicilié à Glien

et de Henriette née Weller, domiciliée au même lieu

2<sup>o</sup> Tétu, Marie, sans profession,

de Port-Salut, domiciliée à Glien

célibataire

née aux Couettes, Talus, le quinze Janvier mil huit cent cinquante six

fille de François Tétu, agriculteur, domicilié aux Couettes

et de Jérôme né Pory, décédé

Les publications ont eu lieu aux Châtelard et aux Planches le vingt deux  
 et à Port-Salut le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux  
 2<sup>o</sup> certificats de publications et de  
 non opposition

Communiqué : à Port-Salut.

Signatures des époux :

Salon Jean Pierre

Marie Tétu

Signatures des témoins :

Aug<sup>te</sup> Mounoud à Bonitet  
 L<sup>s</sup> Monney-Dubou Vernex

L'officier de l'état civil :

J. Mayorub

N<sup>o</sup> 68.  
Schaller-Martano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schaller, Joseph Louis, perblancier

de Wünnenryl, Fribourg, domicilié à la Rouvraux

celibataire

né à Fribourg, le sept Décembre mil huit cent soixante huit

fil de Marie Schaller, demeurée à Fribourg

et de

2<sup>o</sup> Martano, Marie Joséphine Louise, couturière

de Turin, Italie, domiciliée à Terni

celibataire

née à Turin, le six Novembre mil huit cent soixante sept

fille de Louis Martano, coiffeur, demeurée à Terni

et de Marie née Tacca, aussi demeurée à Terni

Les publications ont eu lieu à Wünnenryl le dix-neuf, au Châtelard le dix-huit Novembre, à Turin le quatre et au Consulat d'Italie le cinq Décembre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux

2<sup>o</sup> certificats de publications

Signatures des époux :

Jos. Schaller

Joséphine Schaller née Martano

Signatures des témoins :

M. Jansen pour Rouvraux  
M. Jansen pour Terni

Communiqué : à Wünnenryl & à la Chanellerie

L'officier de l'état civil :

Lillayor



N° 69

Sigrüst, Susstrunk

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sigrüst, Jean Jacob, mécanicien,  
de Allikon, Zurich, domicilié à Trait, Montreux  
célibataire

né à Allikon, le dix-huit mai mil huit cent soixante huit  
fils de Jean Jacob Sigrüst, décédé  
et de Elisabeth née Hafner, domiciliée à Winterthur

2° Susstrunk, Elise, sans profession  
de Hürikon, Zurich, domiciliée à Trait, Montreux  
célibataire

née à Hürikon, le vingt-trois Octobre mil huit cent soixante un,  
fille de Jean Jacob Susstrunk  
et de Regula née Pucher, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Neftenbach le neuf, à Allikon le dix et  
aux Planches le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° actes de naissance des époux  
2° certificats de publications et  
de non opposition,

Communiqué: à Allikon  
à Neftenbach.

Signatures des époux:

J. Sigrüst  
Elise Sigrüst épouse Susstrunk

Signatures des témoins:

Louis Charles Les Planches  
Auguste Bütcher

L'officier de l'état civil:

Lillayor

N<sup>o</sup> 70  
 Menard-Chevallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Menard, François Alfred, employé au téléphone

de Filly, Département de l'Ain, domicilié à Clarens,

célibataire

né au Filly, le vingt-sept Avril mil huit cent soixante huit

fils de Etienne Menard

et de Marie Françoise née Cachat, les deux décédés.

2<sup>o</sup> Chevallay, Louise Marie, couturière,

de St-Jingolphe, Talais, domiciliée à Clarens,

célibataire

née à Clarens, le douze Mars mil huit cent soixante sept

filles de Jules Chevallay, cultivateur, domicilié à Chevreaux

et de Elise née Depallens, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Filly, Ain, le trente Novembre et sept Décembre, au Châtillard le dix-neuf et à St-Jingolphe le vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux
2. certificats de publications
3. Permis de célébration accordé par le Département de Justice & Police en date du 22 Décembre 1890.

Communiqué : à la Chancellerie

à St-Jingolphe.

Signatures des époux :

F. Menard

Louise Menard née Chevallay

Signatures des témoins :

Louis Thiers les Planches  
 De Saumont Verrey

L'officier de l'état civil :

Mayor



Le Numéro 70 a été pagé 173, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1890. Ses deux doubles de l'original ne sont pas conformes. Et que nous certifions.  
 Montreux, le 31 Décembre 1890  
 L'Officier de l'état civil : Mayor

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domicilié à

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à

mil huit cent

Noms, profession et

filles de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:



*Un double a été remis le 10 janvier 1891, à l'autorité cantonale en vertu de l'article 9 de la loi.  
Montreux, le 10 janvier 1891.  
L'Officier de l'état civil.  
M. Mayor*

N° 1  
Talon Duplan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Talon, Marc Vincent, agriculteur

de Châtelard domicilié à Glien

célibataire

né à Glien, le quatre Juin mil huit cent soixante huit

fils de Vincent Talon, agriculteur, domicilié à Glien

et de Henriette né Weller, domiciliée au même lieu.

2° Duplan, Marie Louise, couturière

de Rougemont et Boussens domiciliée à Glien

célibataire

née à Glien, le vingt Décembre mil huit cent septante

fille de Marc Paul Duplan, décédé

et de Susanne Jeanette Sophie né Tillet, domiciliée à Glien

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois, à Rougemont le cinq, à Boussens le quatre et aux Marches le trois Janvier mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° actes de naissance des époux

2° certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Rougemont

à Glien

Signatures des époux :

Marc Talon  
Marie Talon née Duplan

Signatures des témoins :

François Charrière des Marches  
Pierre Bannier  
à Glien

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 2

Emery-Chevalley

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-

onze,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Emery, Henri Félix, agriculteur

de Chardonne, domicilié à Corsier

veuf de Jenny Louise née Folet

né à Truz, sur Fevy, le vingt-sept Novembre mil huit cent cinquante deux

fils de feu Charles François Emery

et de Jeanne Louise nee Fontal, domiciliée à Chardonne

2° Chevalley, Marie Eugénie, institutrice

de Châtelaire, domiciliée à Prent

célibataire

née à Prent, le vingt Mai mil huit cent soixante-un

fille de Pierre Louis Chevalley, agriculteur, domicilié à Prent

et de Louise Henriette Sophie nee Fodor, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Corsier et au Châtelaire vers le  
neuf au vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration accordée par  
l'officier de l'état civil de Corsier en  
date du 26 Janvier 1891.

Communiqué: à la suite

Signatures des époux:

H. Emery  
E. Emery nee Chevalley

Signatures des témoins:

J. Roud aux Hamons  
B. Marion, Plombe

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N° 3

Martin-Roche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-

unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, François, agriculteur,

de Villeneuve domicilié à Valleyres sur Villeneuve

célibataire

né à Villeneuve, le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante cinq

fils de Adèle Susette Martin, domiciliée à Villeneuve

et de

2° Roche, Sophie, sans profession,

de Corsier domiciliée à Valleyres, sur Villeneuve

célibataire

née aux Bassets, le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante six

fille de Abram Alexandre Roche

et de Jeanne Louise née Dubois, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le neuf Janvier et à Corsier le dix Janvier mil huit cent quatre vingt unze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée par l'officier de l'Etat civil de Villeneuve a la date du 26 Janvier 1891.

Signatures des époux :

Martin François  
Sophie Martin née Roche

Signatures des témoins :

Alexandre Boval hotel  
Villeneuve  
Pichonier Joseph Pierraz

L'officier de l'état civil :

Lemayor

Communiqué : à Villeneuve

et à Corsier

Dans la séance du cinq Septembre courant, le conseil d'état a reconnu que l'act de mariage en faveur des époux Martin Roche, soit rectifié dans ce sens que la commune de Bespinrière, soit ajoutée à celle de Villeneuve comme second lieu d'origine du mari. Inséré le huit Septembre mil huit cent quatre vingt unze par ordre du Département de justice et Police suivant lettre du 7 Septembre 1891 et 49 j<sup>2</sup>. L'officier de l'état civil de Villeneuve

N<sup>o</sup> 4.  
Cherix Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cherix, Charles Félix, cultivateur

de Bea domicilié à Terroz, Montreux

célibataire

né à Ollon, le vingtquatre Août mil huit cent soixante deux

fils de François Henri Auguste Cherix, vigneron

et de Rosalie rue Croset, domiciliés à Ollon.

2<sup>o</sup> Parisod, Terry Rosalie Esther Julie, journalière

de Châteland domiciliée à Tallens, Montreux

célibataire

née à Tertit, le vingt cinq Février mil huit cent soixante huit

fille de Jules Parisod, cultivateur, domiciliés à Tallens

et de Mari Julie Caroline rue Turrian, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Châteland le seize Janvier et à Bea  
le dix-sept Janvier mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : de Bea.

Signatures des époux :

Charles Félix Cherix Parisod  
Julie Cherix nee Parisod

Signatures des témoins :

Jt Parisod à salet  
Jacques Turrian

L'officier de l'état civil :

Lellayor

N<sup>o</sup> 5  
*Cherix Raymond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Février* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Cherix, Henri Auguste Louis, agriculteur*

de *Bex* domicilié à *Chêne-Montreux*

*célibataire*

né à *Bex, le neuf Septembre* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *François Henri Auguste Cherix, domicilié à Vully*

et de *Rosalie née Croset, domiciliée au même lieu*

2<sup>o</sup> *Raymond, Heloise Julie, modiste*

de *Faulion* domiciliée à *Chêne-Montreux*

*célibataire*

née à *Font, le vingt-sept Mai* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Paul Auguste Constant Raymond, employé*

et de *Jenny née Ramlet, domiciliés au Font*

Les publications ont eu lieu à *Bex le vingt-deux, à Faulion le vingt-trois & au Châtelard le vingt Janvier* mil huit cent quatre-vingt-*onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> *actes de naissance des époux*
- 2<sup>o</sup> *certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux :

*Auguste Cherix*

*Heloise Cherix née Raymond*

Signatures des témoins :

*Albert Lajoux, à Ternier,*

*Joseph Frossard à Chêne*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Communiqué : à *Faulion &*

*à Bex.*



N° 6

Jarlier-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jarlier, Eugène, agriculteur,

de Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly,

célibataire

né à Sallaix, le vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq

fils de Marie Alexandrine Jarlier à \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Chevalley, Louise Sophie Marie,

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Chailly,

célibataire

née à Beauregard, le vingt-trois Mai mil huit cent soixante huit,

fille de Louis Henri Chevalley, décédé,

et de Jenny Rosalie Philippine née Jost, domiciliée à Chailly

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt quatre Janvier et à Ollon le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux  
2. certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Marie

Signatures des époux :

Eugène Jarlier

Louise Jarlier née Chevalley

Signatures des témoins :

A. Dufour à Clarens

Aug. Girardet Clarens

L'officier de l'état civil :

Lellayor

N° 7

Masson Tallois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le neuf  
mars mil neuf cent huit  
et déclaré exécutoire le neuf  
juin mil neuf cent huit, le  
Tribunal civil du district de Stey  
a dissout par le divorce le mariage  
des époux Masson - Tallois  
dont l'acte est dressé ci-contre.  
Le divorce a été prononcé contre  
la femme, par défaut, en vertu  
de l'article 46 lettre d) de la loi  
fédérale du 24 décembre 1874.  
Aussitôt le premier juillet  
mil neuf cent huit par ordre  
du Département de Justice  
et Police (Office du 16 juin  
1908 N° 3559) leur production  
d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil  
F. Allier  
p.

Aujourd'hui Seize Février mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Masson, François Louis, Docteur en médecine

de Feytaux, Jando, domicilié à Clarens,

Etat civil : célibataire

né à Elorges, le vingt Août mil huit cent quarante huit

fil de Charles Louis Aimé Masson, décédé

et de Marie née Mayor, aussi décédée

2° Tallois, Louis, sans profession

de Paris, domiciliée à Clarens

Etat civil : célibataire

née à Paris, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante neuf

filles de Théodore Désiré Ernest Tallois,

et de Joséphine Emilie née Brevard, domiciliés à Paris

Les publications ont eu lieu à Feytaux et au Châtelard le vingt-sept  
Janvier et à Paris les premiers et huit Février mil huit cent  
quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. actes de naissance des époux
- 2. certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

F. Masson

Louise Masson née Lullier

Signatures des témoins :

H. Mastroy, Lausanne

M. Frey, Jussy

L'officier de l'état civil :

Mayor

Communiqué : à la Chancellerie

No 8  
Bailly-Tasche

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du dix-neuf Sep.  
tembre mil neuf cent trois le  
Conseil d'Etat a ordonné  
que l'acte de mariage ci-contre  
soit rectifié dans ce sens que  
le nom de famille, écrit par  
erreur Bailly, soit orthogra-  
phié Baillif.

Entré le vingt-huit Sep.  
tembre mil neuf cent trois  
au ~~tribunal~~ ~~office~~ du Dépar-  
tement de Justice et Police  
du 24 septembre 1903, N. 6364  
L'officier de l'état civil  
Aug. Proffert

Aujourd'hui vingt-six Février mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bailly, Auguste Henri, agriculteur

de Ormont-dessus domicilié à Clavens

célibataire

né à Aigle, le quatre Novembre mil huit cent soixante-quatre

fils de Henri François Bailly, agriculteur à Aigle

et de Janny Félicie née Murcisin, demeurée à Clavens

2° Tasche, Sophie Alice, cuisinière

de Terloni domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Leyrens sur St-Légier, le deux Novembre mil huit cent soixante-neuf

fille de David Daniel Tasche

et de Marie Louise née Béguin, demeurée sur St-Légier

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus et à Terloni le trente Janvier, à  
Lausanne le trente-un Janvier et au Châteland le vingt-huit Janvier mil huit cent  
quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux:

Bailly Henri Auguste

Mlle Baillif née Tasche

Signatures des témoins:

Ch. D'Agay, Lausanne  
Pascal Théodore Clerc

Communiqué: à Clavens, daté  
à Clavens, Lausanne

L'officier de l'état civil:

Lillayer

N° 9  
Merk-Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Merk, Jean Frédéric, menuisier

de Rheinau, Zurich, domicilié à Crin, allentant

célibataire

né à Jussy, le vingt Mai mil huit cent soixante-neuf

fils de Adolph Merk, menuisier, domicilié à Crin

et de Célestine née Weilenmann, domicilié au même lieu

2° Monod, Marguerite Céline, sans profession

de Châteland et Nouvelle, domiciliée aux Planches

célibataire

née aux Planches, le seize Mai mil huit cent soixante-dix

fille de François Louis Monod, Juteux, domicilié aux Planches

et de Louise Marie Henriette née Fasnacht, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Rheinau le vingt-huit Janvier, aux Planches &  
au Châteland le vingt-sept Janvier et à Nouvelle le seize Février mil  
huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publication et de non opposition

Communiqué : à Rheinau & à  
Villeneuve.

Signatures des époux :

Frédéric Merk

Marguerite Merk

Signatures des témoins :

Colombard Suisseur le Poiré Anthonny  
Jules Chetier

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub

N° 10

Kiener-Isz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kiener, Frédéric, Cuisinier

de Tschigen, Berne, domicilié au Passet, Montana

célibataire

né à Bolligen, Berne, le douze Mars mil huit cent Septante

fils de Nicolas Kiener, décédé

et de Anna Maria Elisabeth née Wiemer, à Bolligen

2° Isz, Louise Marie, repasseuse

de Châteauneuf, \_\_\_\_\_ domiciliée à Clavens-Montana

célibataire

née à Chailly, Montana, le vingt-un Octobre mil huit cent soixante neuf

fille de Jules Henri Isz, journaliste

et de Fritze Marie née Dethlefs, à Clavens

Les publications ont eu lieu à Tschigen le vingt-neuf Janvier, à Châteauneuf  
le même jour et au Chatelare le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre  
vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance des époux  
2. certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux :

Fried Kiener

Marie Kiener Isz

Signatures des témoins :

Auguste Michoux au Passet

Pierre Mosnier à Tertit

Communiqué : à Tschigen &  
à Châteauneuf d'Os

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N<sup>o</sup> 11  
*Borloz Deladrey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Borloz, Charles Adrien Jules, batelier*  
 de *Noville, Rennez, Roche et Craint-Vessoux*, domicilié au *Trait Montieur*  
*célibataire*

né à *Criin, (Châtellard)*, le *treize Janvier* mil huit cent *soixante dix*  
 fils de *Henri Emile Borloz, demeuré au Trait*  
 et de *Marie Françoise veuve Clavel, décédée*

2<sup>o</sup> *Deladrey, Louisa Bertha, sans profession*  
 de *Aigle et d'Yverne*, domiciliée à *La Tour de Feils*  
*célibataire*

née à *Aigle*, le *vingt Sept Décembre* mil huit cent *soixante*  
 fille de *Louis Firmin Deladrey, décédé*  
 et de *Louise veuve Dubuchet, domiciliée à La Tour de Feils*

Les publications ont eu lieu à *Aigle, à Craint-Vessoux, et à Yverne* le *quatre*  
*Septembre*, à *Noville, Rennez, & Roche* le *deux Janvier*, à *La Tour de Feils*  
 le *deux Janvier* et aux *Planches* le *neuf Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> *actes de naissance des époux*  
 2<sup>o</sup> *certificats de publications et de non*  
*opposition*

Signatures des époux :

*Charles Borloz*  
*Bertha Borloz veuve Deladrey*

Signatures des témoins :

*Jules Fourd aux Planches*  
*Guillaume Ternon*

Communiqué : à *Villeneuve*

à *Remondessous à Aigle*  
 & à *La Tour de Feils*

L'officier de l'état civil :

*Lellayor*

N° 12  
*Wäber-Dufaux*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 13 avril 1944

le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce

sens que le nom patronymique  
*Wäber* est orthographié *WÉBER*.

Montreux, le 21 avril 1944

L'officier de l'état civil

*A. H. Schödel* Com. Haultburg  
 Villeneuve  
 au 24/4

Aujourd'hui *vingt Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wäber, Samuel, domestique* \_\_\_\_\_

de *Niederösch, Berne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Chailly-Montreux*

\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Kallnach, Berne*, le *seize Février* mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_

fils de *Jean Wäber, domicilié à Kallnach* \_\_\_\_\_

et de *Elisabeth née Gerber, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Dufaux, Pauline, domestique* \_\_\_\_\_

de *Châteland, Noville et Renard*, domiciliée à *Cherex-Montreux*

\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Cherex*, le *sept Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

fille de *Jules Jean François Dufaux, domicilié à Cherex* \_\_\_\_\_

et de *Marie née Paris, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Niederösch* le *vingt-un Février*, à *Noville et Renard*, le *vingt-un Février* et à *Châteland* le *deux neuf Février* mil huit cent quatre-vingt *onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *actes de naissance des époux* \_\_\_\_\_
- 2° *certificats de publication, et autres* \_\_\_\_\_
- exposition* \_\_\_\_\_

Communiqué: à *Kirschberg*  
 et à *Villeneuve*

Signatures des époux:

*Garniel Wäber*  
*Pauline Wäber née Dufaux*

Signatures des témoins:

*Guy et Jaquero de aux Planchet*  
*J. Guissemann Fernex*

L'officier de l'état civil:

*L. Mayor*

Ce volume se termine par le *numéro 12* des inscriptions de l'année *1891*. La suite se trouve dans le *volume* commençant par le *13*. Ce que nous certifions.  
 à Montreux le *vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt *onze*.  
 L'officier de l'état civil: *L. Mayor*



N° 12  
*Wäber-Dufaux*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 13 avril 1944

le Département de Justice et Police

du Canton de Vaud a ordonné la rec-

tification de l'acte ci-contre, en ce

sens que le nom patronymique

*Wäber* est orthographié *WÉBER*.

Montreux, le 21 avril 1944

L'officier de l'état civil

*A. H. Scholtz* Com. Hédberg  
Villeneuve  
au 24/4

Aujourd'hui *vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*onze*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wäber, Samuel, domestique*

de *Niederösch, Berne*, domicilié à *Chailly-Montreux*

*célibataire*

né à *Kallnach, Berne*, le *seize Février* mil huit cent *soixante six*

fils de *Jean Wäber, domicilié à Kallnach*

et de *Elisabeth née Gerber, décédée*

2° *Dufaux, Pauline, domestique*

de *Châteland, Noville et Renard*, domiciliée à *Cherex-Montreux*

*célibataire*

née à *Cherex*, le *sept Avril* mil huit cent *septante*

fille de *Jules Jean François Dufaux, domicilié à Cherex*

et de *Marie née Paris, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Niederösch* le *vingt-un Février*, à *Noville et Renard*, le *vingt-un Février* et à *Châteland* le *deux neuf Février* mil huit cent quatre-vingt *onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *actes de naissance des époux*
- 2° *certificats de publication et vœux*
- exposition*

Communiqué: à *Kirschberg*  
*et à Villeneuve*

Signatures des époux:

*Samuel Wäber*  
*Pauline Wäber née Dufaux*

Signatures des témoins:

*Guy et Jaquero de aux Planchet*  
*J. Guissemann Fernex*

L'officier de l'état civil:

*L. Mayor*

Ce volume se termine par le *numéro 12* des inscriptions de l'année *1891*. La suite se trouve dans le *volume commençant par le n° 13*. Ce que nous certifions.  
 à Montreux le *vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt *onze*.  
 L'officier de l'état civil: *L. Mayor*





Epoux.

Eponae.

Folioz num.

— 1888. —

— 1889. —

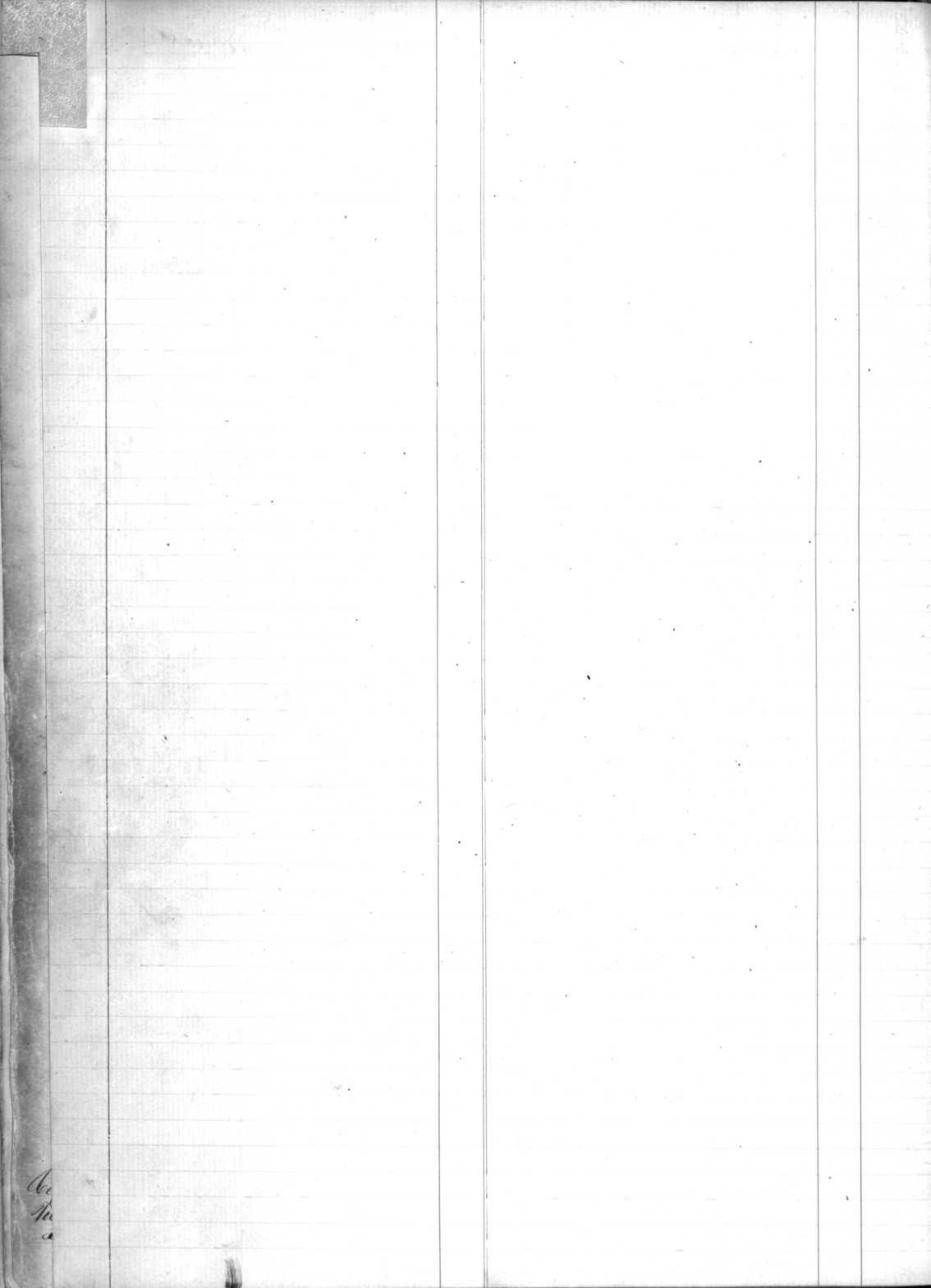
— 1890. —

Allen      Henri Louis  
 Amy      Wili  
 Bergeret      Wicophole  
 Bmork      Joseph Jean  
 Anymoles      Friedrich  
 Aubert      Eugene  
 Asmacher      Daniel  
 Andersen      Emile Joseph

Magnin      Astine  
 Kristinel      Jenny  
 Velle      Lea  
 Devantory      Marie  
 Kristen      Rosina  
 Fremedonore      Marie Louise Hestense  
 Neuhlmann      Barbara  
 Sanger      Anna Maria Joseph

12 38  
 41 9  
 58 19  
 83 45  
 99 59  
 96 56  
 130 17  
 169 56

A  
 B  
 C  
 D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Epoux

Epouse.

Folios 96<sup>o</sup>

1888

Braite  
Bardelli  
Becchi  
Bieber  
Bachmann

Giovanni Antonio Joseph  
Augustin Gustave  
Louis Daniel  
Auguste  
Friedric Ernst

Seiler  
Salguier  
Veyron  
Mummiller  
Ruchel

Anna  
Emilie  
Festine  
Charlotte  
Léonie

2. 21.  
5. 31.  
29. 30.  
31. 37.  
35. 61.

1889

Mou  
Northolt  
Brigny  
Maurmann  
Buchan  
Brandt  
Maurier  
Buehlmann  
Bachmann  
Bischoff

Jean Louis David  
David  
Louis  
Jules Felix  
Ralph Adam  
Gisold Alfred  
Fridric Auguste  
Jean Jacob  
Joseph Charles  
Louis

Weinhold  
Richard  
Guille  
Siller  
Schulze  
Lairoux  
Sautmeier  
Muhlemann  
Gagnon  
Sommer

Weline Marie  
Eugenie Rosalie  
Catherine  
Anna Elisabeth  
Antonie Henriette Sophie  
Marie Jeanne  
Anna Maria  
Fanny Marie  
Marie Louise  
Jules Ellen

61. 37.  
63. 34.  
70. 36.  
77. 38.  
84. 41.  
85. 42.  
86. 46.  
93. 53.  
94. 54.  
109. 69.

1890

Bal  
Bene  
Besson  
Bock  
Bonjour  
Boupreux  
Burdet  
Berdol  
Bigler  
Bernard  
Bucher  
Berdol

Jules Marie  
Rome Maurice  
Jules Vincent Gustave  
Jouan Rolland  
Jules Henri  
Jules  
Abraham Philippe  
Gabriel Constant  
Jean Frédéric  
Georges Alfred  
Jost  
Louis Jules Henri

Levin  
Morivod  
Cochar  
Jeh  
Hickiger  
Goup  
Minelli  
Echenaud  
Bugler  
Kobge  
Stycki  
Cochar

Marie Alice Auguste  
Marie Judith  
Julie  
Lina Louise  
Anna Helene Adèle  
Rosale Sophie  
Catherine Adèle  
Marianne Lisa  
Elisabeth  
Jeanne Louise  
Marie Madeleine  
Elie Julie

115. 7.  
119. 6.  
124. 11.  
125. 12.  
140. 27.  
142. 39.  
144. 31.  
148. 35.  
152. 39.  
157. 41.  
157. 44.  
158. 45.

1891

Baillif  
Baillif  
Boulay  
Boulay

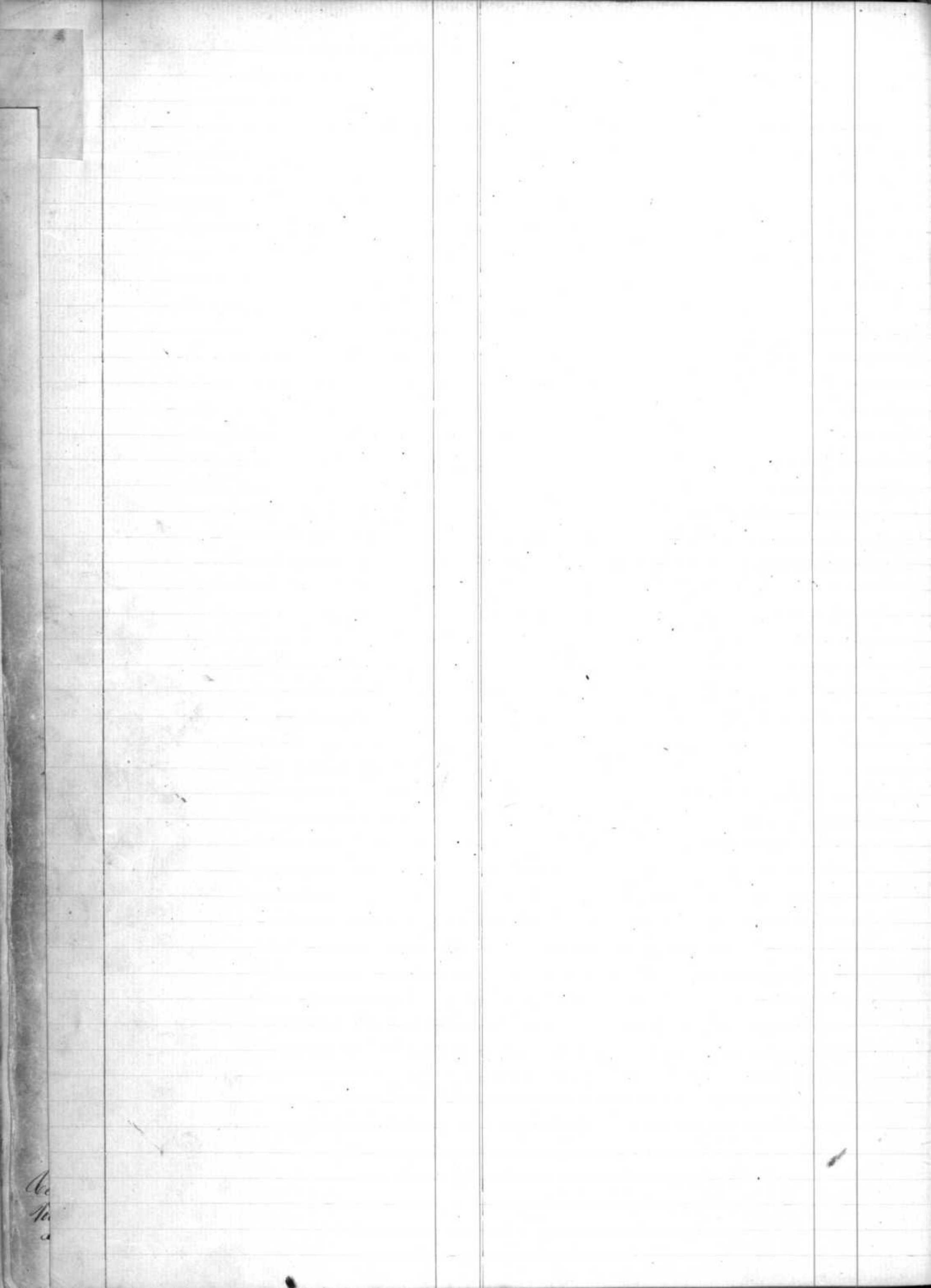
Auguste Henri  
Sophie Alice  
Charles Adrien Jules  
Louisa Bertha

Lasche  
Deladoey

Sophie Alice  
Louisa Bertha

192. 8.  
192. 8.  
195. 11.  
195. 11.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux.

Epouse.

Folios. num.

1888.

1889.

1890.

Cochard  
Léon  
Coudy  
Simon Henri  
Chérix  
Jules François  
Cresset  
Simon Paul  
Chasse  
Jules Auguste

Chevallé  
Gustave  
Chaillé  
François Louis Gustave  
Chérix  
Alexis  
Cout  
Louis Philippe  
Coudy  
Johannes Wilhelmus Heinricus  
Coudy  
Anne

Cochard  
Louis  
Chevallé  
Simon  
Cometti  
Marie Paul Justin Edouard  
Chasse  
G. Louis  
Cochard  
Louis  
Chérix  
Jean Henri  
Chambet  
Jean Louis Charles  
Charricé  
Claude  
Coté  
Edouard  
Chenaux  
Jean Emile  
Christin  
Jean

Chevallé  
Marie Eugénie  
Coudy  
Charles Félix  
Chérix  
Jenny Rosalie Esther Julie  
Chérix  
Henri Auguste Louis  
Chérix  
Hélène Julie  
Chevallé  
Louise Sophie Marie

Rubin  
Mlle Charlotte Jenny  
Griffon  
Louise  
Lecroix  
Angèle Armandine  
Mayer  
Henriette  
Mayer  
Louise Henriette Sophie

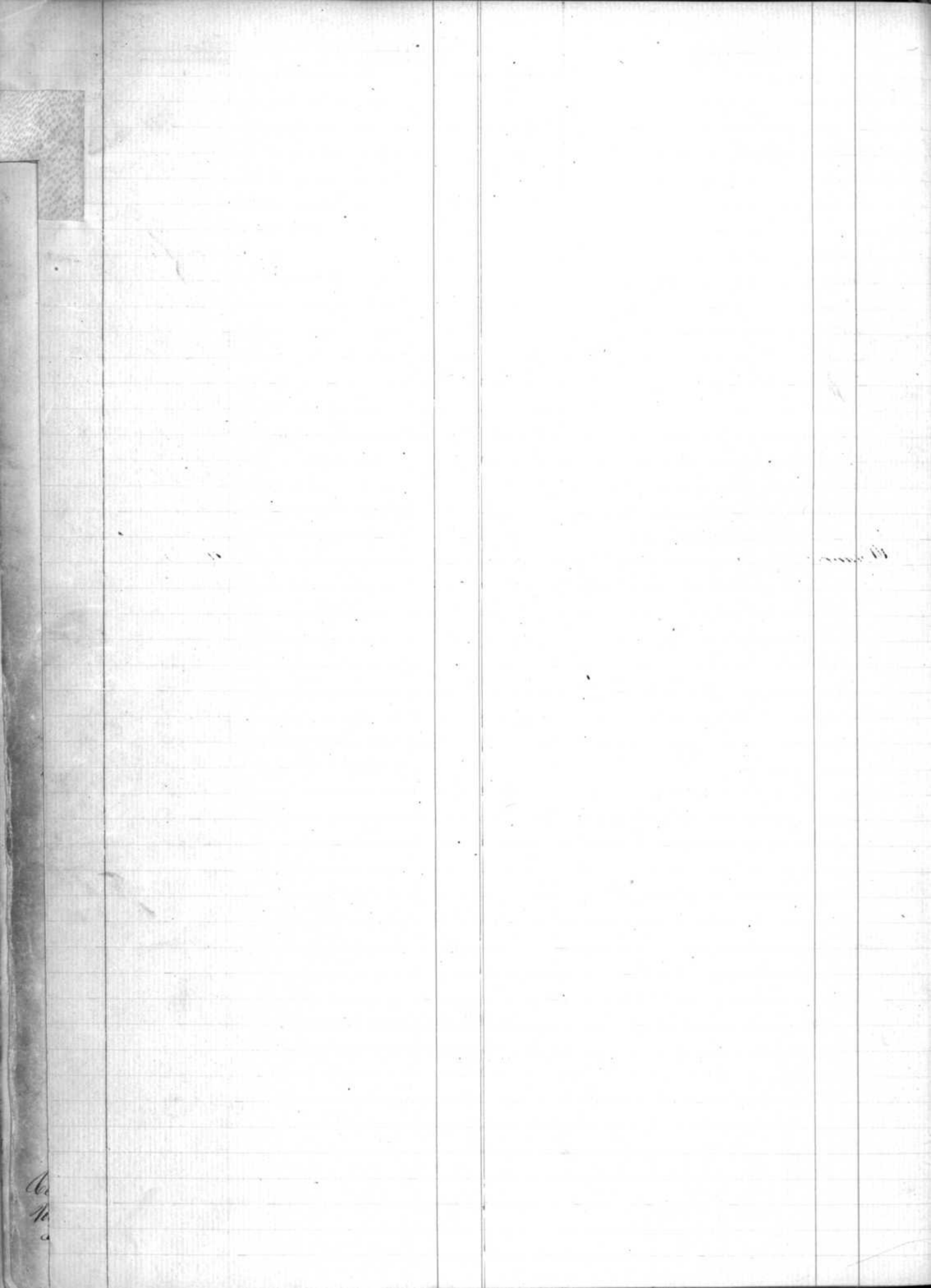
Leclerc  
Elisa  
Lecroix  
Anna Thérèse  
Lecroix  
Marie Elisa  
Lecroix  
Thérèse  
Lecroix  
Louise Clara  
Lecroix  
Louise

Monod  
Julie Alysie Anna  
Monod  
Poppie Fanny Caroline  
Lussanoy  
Françoise Rose  
Lussanoy  
Rosine  
Nicollet  
Julie  
Olivier  
Jenny  
Nicotie  
Rosalie  
Séret  
Simée  
Bullicot  
Julie Marie Fanchette Louise  
Chevallé  
Emma Louise  
Lecroix  
Rosalie Marie

Lecroix  
David Jenny Rosalie Esther Julie  
Lecroix  
Henri Auguste Louis  
Lecroix  
Hélène Julie  
Lecroix  
Louise Sophie Marie

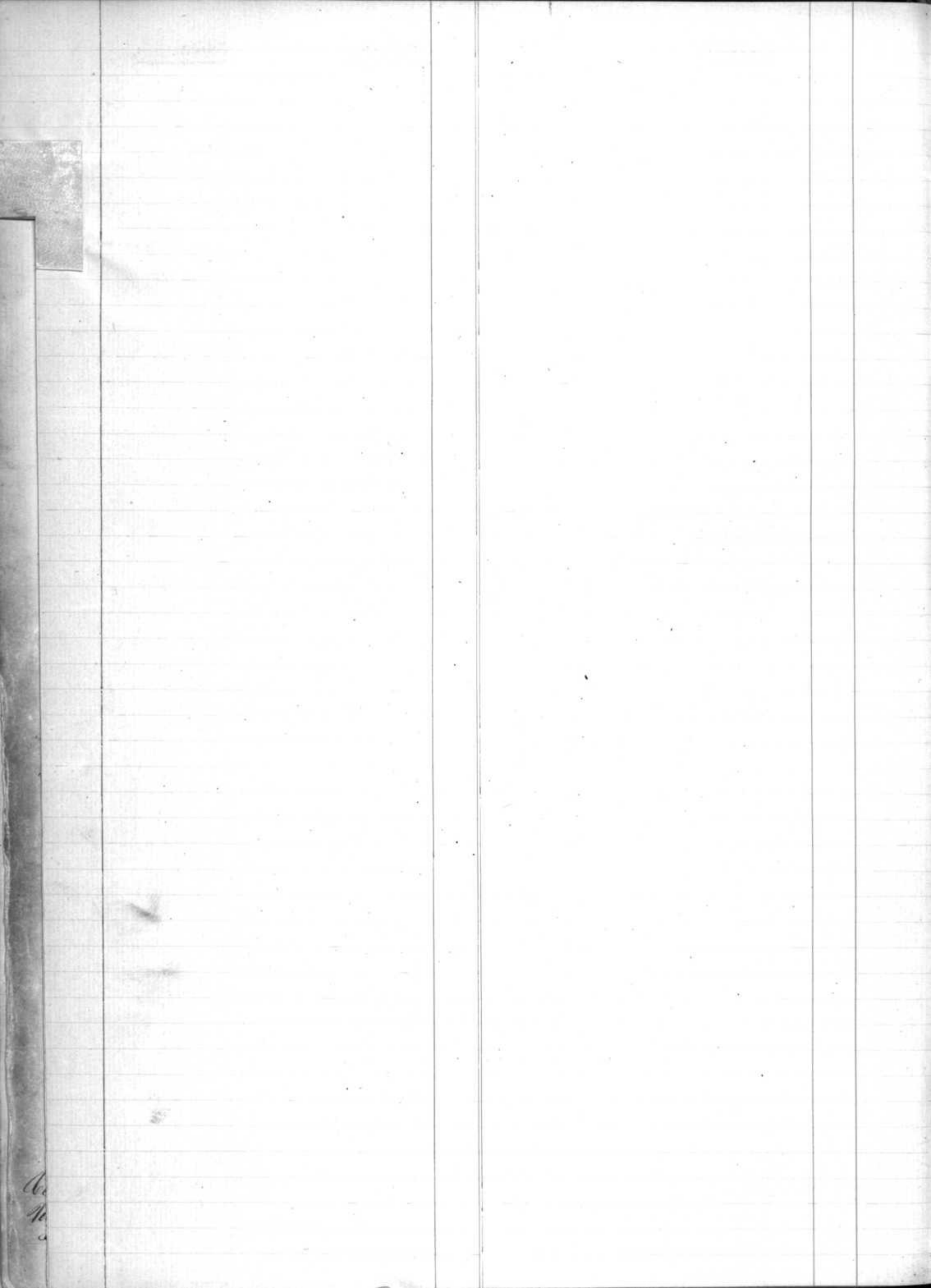
16 47  
27 48  
34 50  
30 56  
37 64  
44 5  
45 6  
47 8  
50 11  
57 20  
120 8  
123 10  
127 14  
129 16  
143 30  
149 36  
153 40  
168 55  
176 57  
173 60  
179 66  
186 2  
188 H  
188 H  
189 5  
189 5  
190 6

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<u>Eponux.</u>		<u>Eponæ.</u>		<u>Folioanum.</u>	
		<u>1888.</u>			
Duplan	Luis Alexis	Blanc	Marie Elie	16	22.
Dufour	Lugine Marie	<u>1889.</u>	Adèle	43	4
Dubochet	Alexandre	Zwahlen	Joseph	64	20
Dizerant	Emile	Mouet	Marie	74	34
Daulte	Lisa Henri	Mouet	Marie	82	42
Difage	Joseph Camille	Monod	Louise	84	44
Dupray	Auguste Emile	Tarivet	Marie Mathilde	104	71
Dambulle	Yvettine	Lauze	Ida	112	72.
		<u>1890.</u>			
Dufour	Vincent Jean Jules Alfred	Tarivet	Fanny Jeanette	116	3
Dufour	Louis Henri	Dufour Marie		138	25.
Daglia-Salon	S. Domingue	Schopfer	Fritz Abel Camille	146	33
Deuzinge	Fulvia	Herren	Elizabeth	147	34.
Dufour	Samuel Victor	Schopfer	Marquerite Emile Hermite	155	42.
Dubochet	Auguste Louis	Duynick	Marianne	178	65
		<u>1891.</u>			
Duplan	Marie Louise			185	1.
Deladrey	Louisa Bertha			195	14
Dufaux	Louline			196	12.

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Époux.

Épouse.

Folios num.

*Emery  
Emery*

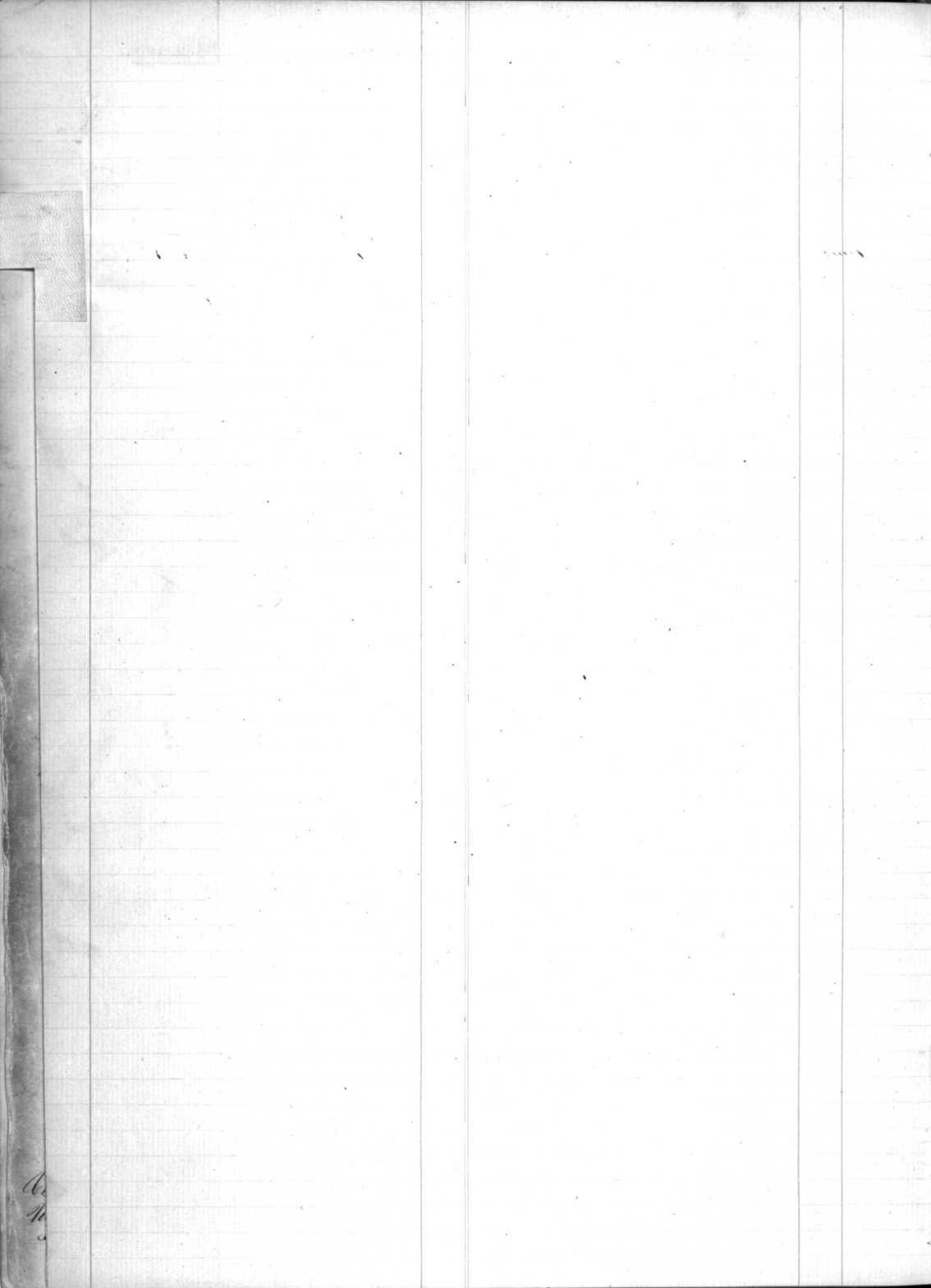
*Henri Félix  
Marie Eugénie*

*1894  
Chevalley*

*Marie Eugénie*

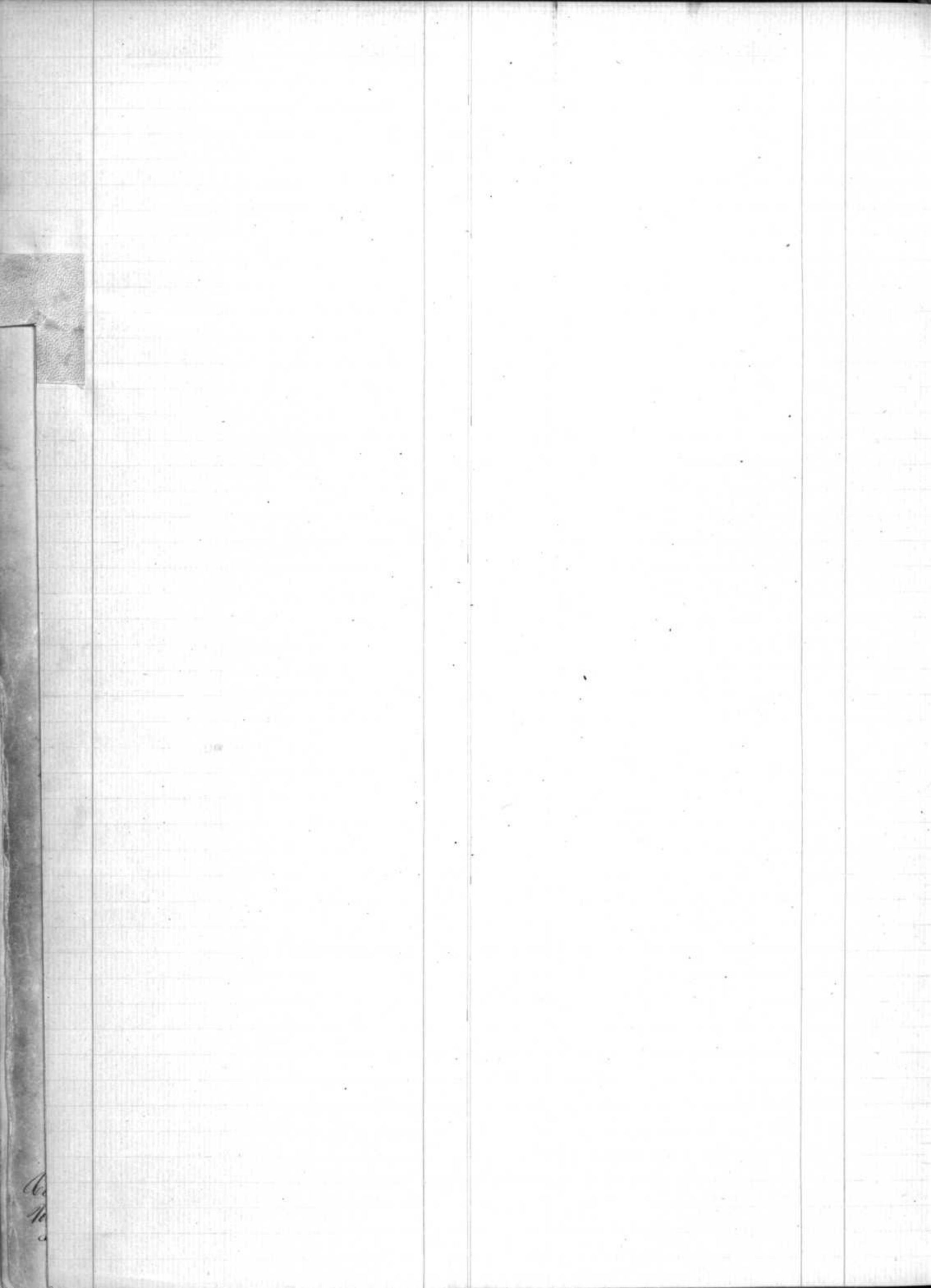
*186 2.  
186 2.*

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<u>Epoux.</u>		<u>1888.</u>	<u>Epouse.</u>	<u>Folios num.</u>	
Frei	Yacq	Lehner	Collette Clementine	23	49
Silhouette	Auguste	Guehner	Elisabeth	53	59
Fauchere	Jean Louis Auguste	1889			
Farre	Adrien	Morlane	Marie	47	3
Farré	Jules	Sereet	Elise	57	13
Ferrier	Pierre Sadreit	Masser	Weyuelle Elie	70	30
Favette	Jacques Philippe	Magnin	Anne Julie	98	58
Feisthammer	Charles Emil	1890			
Fenjalla	Stanis Louis	Filet	Anna Sophie	139	26
		Müller	Elise Emma	162	49
		Felix	Resine	167	51

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Eoux.

Galle Jules Alfred Louis  
 Gille Henri Louis  
 Gressbuecher Frederich  
 Grippoy Auguste  
 Girardet Jean Auguste  
 Guillon Gustave Joseph  
 Kugelmeier Jean Charles

1888.

Spatkowski  
 Beckstein  
 1889  
 Histing  
 Hesse  
 1890.  
 Genton  
 Genou  
 Meister

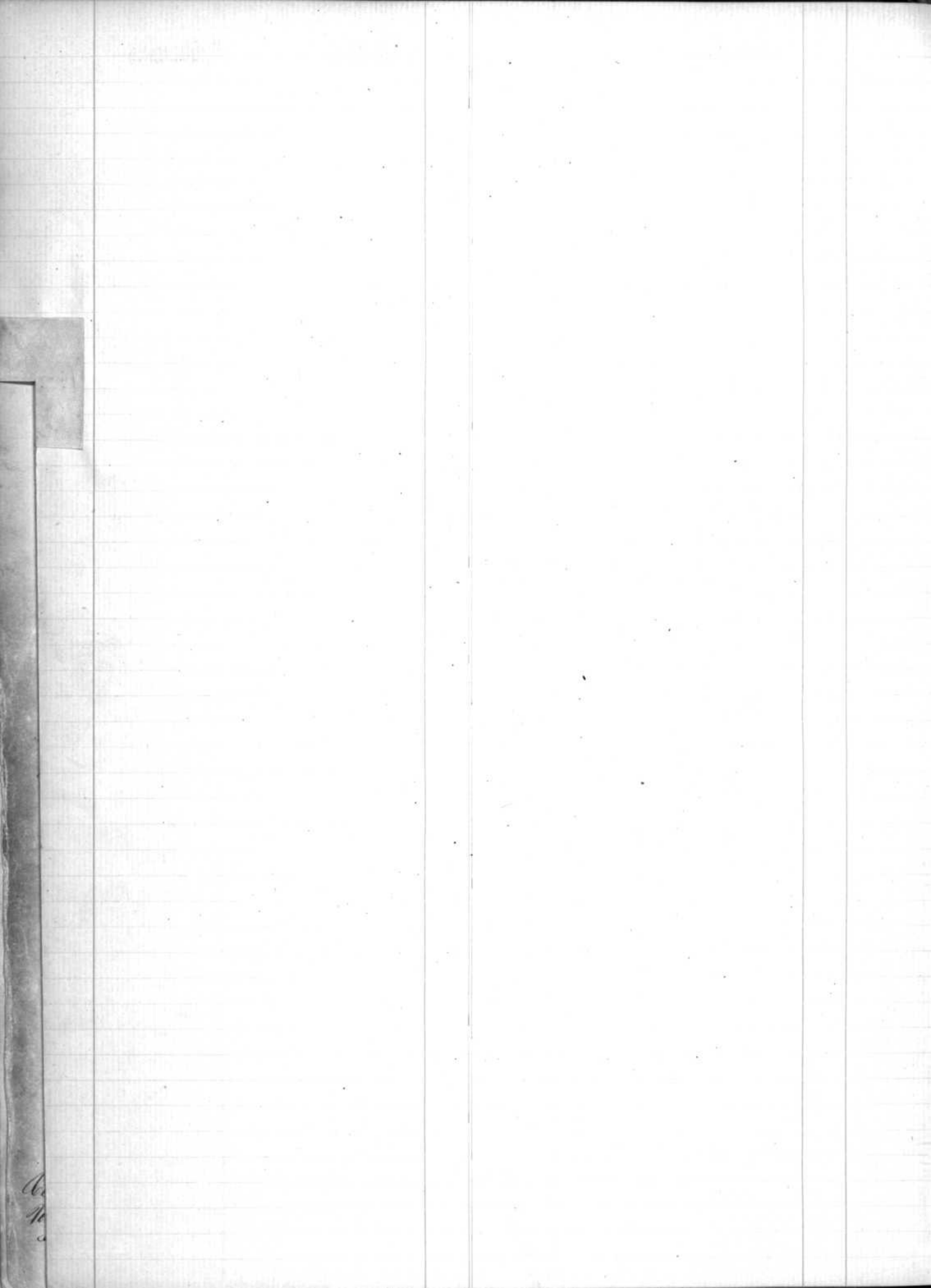
Eponde.

Marguerite Eugenie  
 Jenny Louis  
 Haue  
 Basile Henriette  
 Rose Françoise  
 Adeline Therese  
 Marie Louise

Folios num.

32 28  
 37 60  
 69 29  
 95 55  
 126 13  
 135 22  
 160 47

G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Epoux.

Hausser Frédéric  
 Hest Charles  
 Huguenin Dumettan Louis jéuné,  
 Hodet Gottlieb  
 Hirschi Gottfried  
 Hofmann Georg Gottfried

Epouse.

1888.

Mullani Marie Louis  
 Hest née Ingold Anna Marie Louis  
 Parguial Thérèse Adèle  
 1890.  
 Hammer Elisabeth  
 Schinelle Elisabeth Thérèse  
 Delapierre Hélène Matha

Folios num.

6 37.  
 15 41  
 36 62.  
 136 23.  
 164 51  
 171 58

H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





Epoux.

Epouse.

Folios num.

1888.

1889.

1890.

1891.

Jeanne  
Imhoff  
Hugold

Auguste Louis Gustave Henri  
Louis Constant  
Theophile

Brunet  
Lavillard  
Hert

Christine Andrie  
Marie Odile  
Marie

2. 34  
21. 47  
25. 51

Hugels

Jouinard

Spicer

Elisabeth

41. 7

Sagari  
Suttner  
1891. Hoay

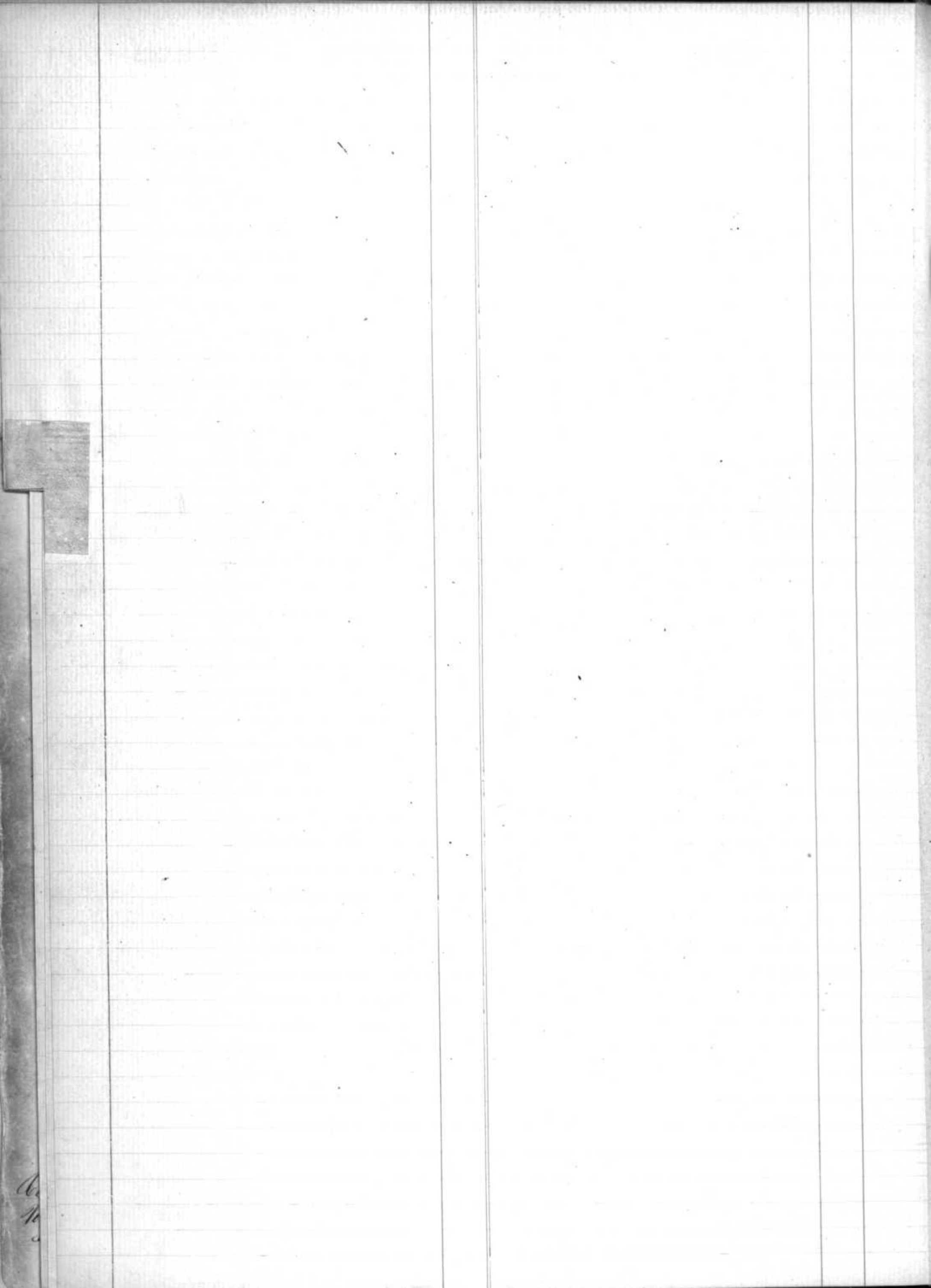
Louis Friedrich  
Wilhelm Louis  
Louise Marie

Goldstern

Albertine Odile  
Marie Anna Josephine

121 8.  
166 5-3  
194 10

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Eoux.

Eoux.

Folios num.

1888.

Naillie nie Schulliger	Adelheit
Wendler	Julie
Robert	Mari Adile
Keller	Anna Maria

9.	25.
19.	45.
102.	62.
103.	63.

1891.

Loy Louise	Marie
------------	-------

194	10
194	10.

Kung	Joseph
Knebel	Jules Hans
1889 Kaurmer	Frederic Auguste
Kloke	Frank
Reimer	Frederich
Reimer	Louise Maria

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



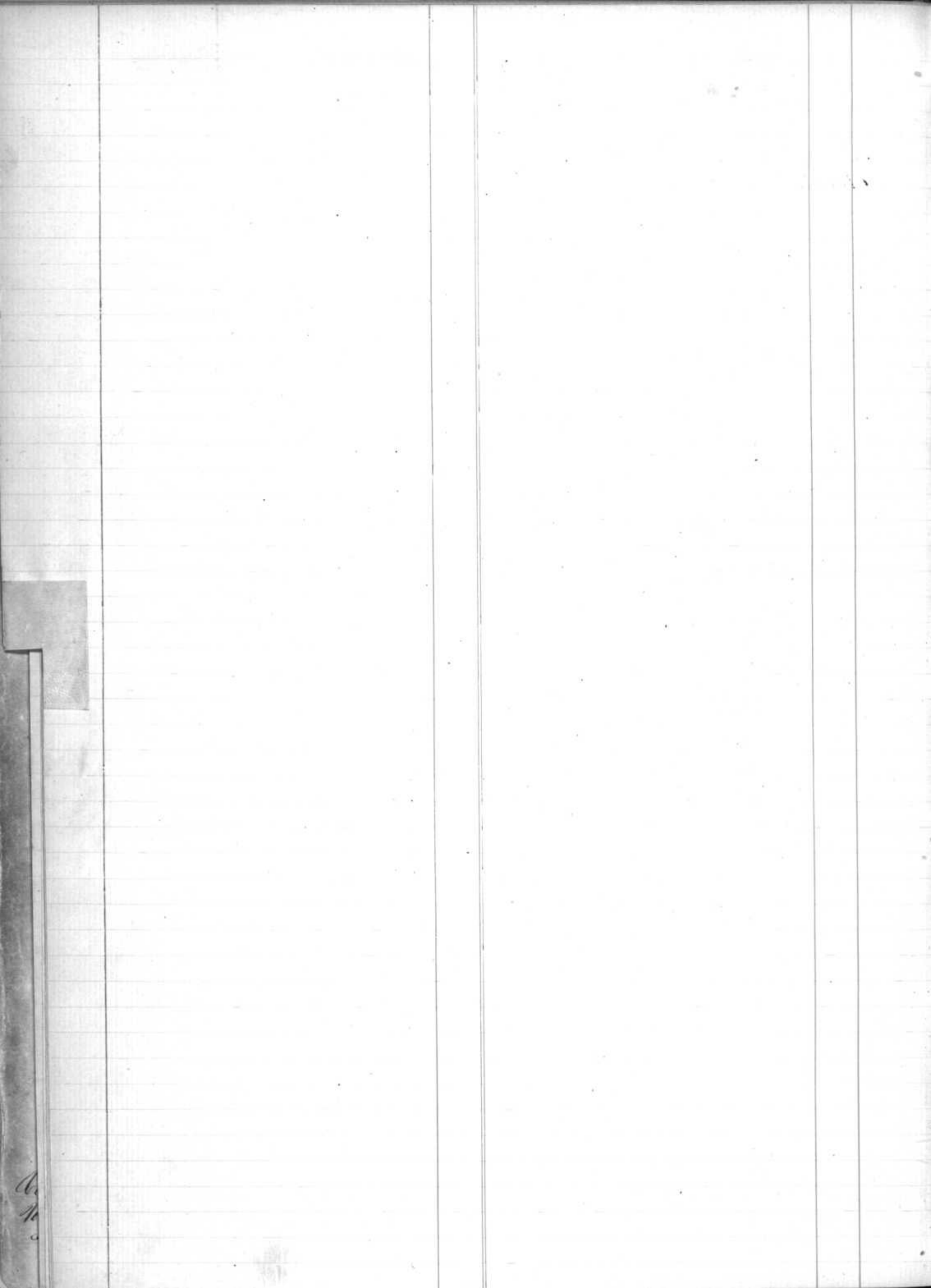
<u>Spouse.</u>		<u>1888.</u>	<u>Spouse.</u>		<u>Folios.</u>	<u>Do.</u>
Schmann	Jacob		Steffen	Jule Marie	1.	27
Seiser	Jean Baptiste		Urbain	Eleonore Catherine	18.	44
		<u>1889.</u>				
Lilla	Auguste Gustave Auguste		Francoise	Marie Louise	26.	57
		<u>1890.</u>				
Sandberg	Karl Maximilien		Ketti	Lina	174	61
Longhi	Francois Antoine Louis		Rampone	Rosa Marie Louise	175	62

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux.		Folia Num.		Epouse.		Folia Num.	
		1888.					
Mai	Wilhelm	3	29.	Berger	Albertine Louise,	3	29.
Müller	Jean	4	30.	Sellaud	Elise Josephine,	4	30.
Martin	Louis Constant Louis	13	30	Gela	Marguerite	13	39.
Mettler	Antoine Ste	34	60.	Morot	Bertha Emilie	34	60.
1889							
Merci	Henri Auguste	51	12	Berger	Jenny	51	12
Merci	Henri Henri	54	15	Mohr in Gela	Marie	54	15
Mercier	Alfred	65	20	Vallon	Henriette	65	20.
Mercier	Peter	66	27	Sarry	Marie Lucie	66	27.
Marguet	Emile Maxime	98	52	Belle	Elise Marie	98	52
Mayer	Albert	97	57	Schmitt	Elise Marie Louise	97	57
Michel	Louis Camille	107	67	Schlapbach	Elisabeth	107	67
1890							
Melletta	Antoine			Lamy	Sophie Julie	118	5
Matthier	Henri David			Gaumann	Marie	1311	21.
Mennel	Charles Jules Constant			Madden	Sophie Alex Louise	1411	20
Mai	Jean Maximin			Mefti	Rigula	150	37.
Mamin	Adrien Rodolphe Louis			Rochonnet	Marie Gabrielle	156	43.
Maitland	Felix Benjamin			Werel	Siea Hermine	159	46.
Mexie	Jacques Alfred			Surin	Alex Marguerite	165	52
Menard	Jean Louis Alfred			Chevalley	Louise Marie	173	70
1891							
Martin	François			Roche	Sophie	187	3.
Martin	Sophie					187	3
Masgar	François Louis			Callois	Lucie	191	4.
Mason	Lucie					191	4.
Meck	Jean Pierre			Monod	Marguerite Helina	193	9
Monod	Marguerite Helina					193	9.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Epoux.

Niggeler  
 Neuhais  
 N  
 Nerpelhauch

Arnold  
 Christophe Armand  
 Jeanz Sebastian

1889.

Dubois  
 Remy  
 1891.  
 Sender

Epouse.

Marie Louise  
 Maria  
 Elisabethe

Folio num.

49 39.  
 80 40  
 122 9

N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Epoux.

Epouse.

Folioanum

OPQRSTU  
VWXYZ



Eponx.

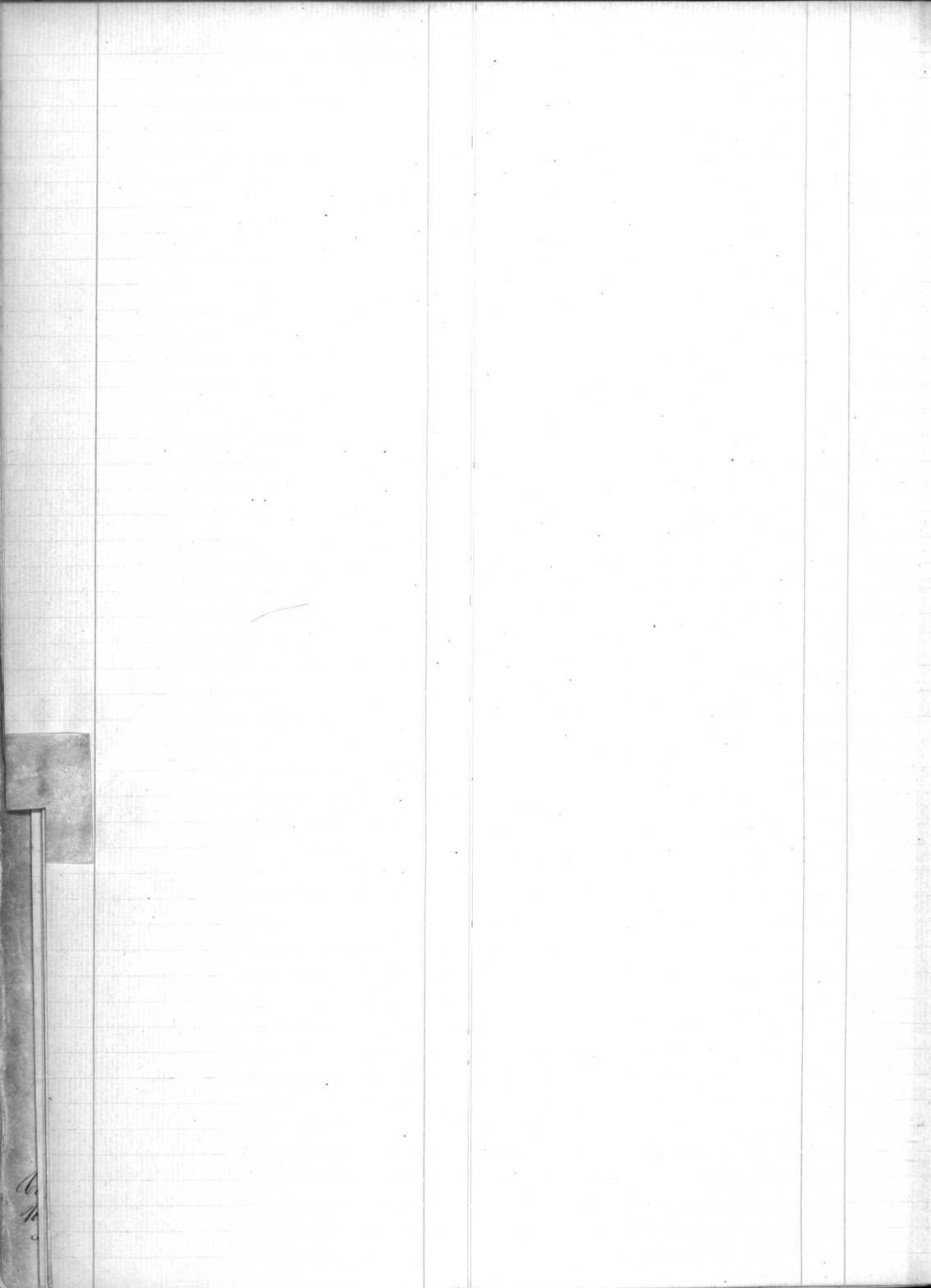
Eponæ.

Folicanum.

1888.

<u>Eponx.</u>		1888.	<u>Eponæ.</u>	<u>Folicanum.</u>	
Blus	Lucie	Salquier	Alice Marie	14	40
Serin	Henric	David	Julie Helene	28	54
		1889.			
Speier	Henri	Hubert	Julie	40	1
Serret	Louis	Mottier	Alice	55	16
Sallarini	Julien Charles Henri	Salquier	Amalie Marie Anna	77	37
Serret	Faust David	Kristi	Henric	91	51
Paschoud	Charles Louis	Morod	Sophie Marie	104	64
Serret	Eugene Francois de Cardey	Morrey	Sophie	106	66
		1890.			
Sernet	Charles Henri	Rijser	Anna Elisabeth	133	21
Sernet	Auguste Emile	Stolly	Marie Josephine	145	32
Serret	Emile Jean Florentin	Hayot	Alice	161	48
Louisot	Jenny Rosalie Esther Julie			188	8
Lachier	Eugene	Bohvalley	Louise Sophie Marie	190	6
Lachier	Louise Sophie Marie			190	6
Pasche	Sophie Alice			192	8

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
B  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Epoux.

Epouse.

folznum

<u>Epoux.</u>		<u>Epouse.</u>		<u>folznum</u>	
— 1889 —					
Neth	Francis Auguste	Mettice	Louise Julie	46	7
Nichy	Antoine Joseph	Millasseu	Marie Thérèse	67	23
Nestier	Francis Henri Samuel	Perret	Marie Louis	73	33
Neth	Jean	Suciet	Marie Julie	75	35
Rolandus	Jean Francis Bernard	Van decaestele	Thérèse Justine	107	68
— 1890 —					
Kubin	Louis	Chappe	Eugenie Louis	137	24
Raymond	Heloise Julie			139	30

B  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



<u>Epoux.</u>		<u>Eponse.</u>		<u>Folio num.</u>	
		<u>1888.</u>			
Saenger	Otto Frederic Louis	Wirth	Maria Elisabeth	10	36.
Schweizer	Jean Engelbert	Schibler	Maria Elisabeth	11	37.
Schueli	Frederic Christian Jules Ste	Maurer	Julie Elise	21	46.
		<u>1889.</u>			
Stem	Mathias	Weniger	Maria	40	10
Stäubli	Jean Henri	Wüchi	Maria	57	18
Sasburgh	Johannes Wilhelm Meinhardt	Wittwer	Luise Caroline Clara	59	30
Schneider	Charles Jean Daniel	Grosclaude	Maria	67	21.
Sangou	Guillaume Joseph	Kapfer	Sophie Julie Louise	87	47
Schardt	Hans Rudolph	Kobring	Eugenie Lea	89	49.
Sigisier	Albert	Schmid	Maria	110	70
		<u>1890.</u>			
Schmid	Frederic	Dubeluis	Elisabeth	128	15
Stanz	Jean Jacob Joseph	Gyax	Maria Rosalie	131	18
Scherrer	Edouard	Wolflisporg	Maria Elisabeth	132	19
Söderstäm	Paul Georg Werner	Lundauer	Stella	176	63
Schalke	Joseph Louis	Kurtan	Maria Josephine	181	68
Sigrist	Sustunk	Sustunk		182	69

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<u>Epoux.</u>		<u>1888.</u>	<u>Epouse.</u>	<u>Folios num</u>	
Uebung	Winn	Shally	Septimie Louise Saultier	17	45.
		<u>1889.</u>			
Verichter	Jules Lucien	Francis	Ida	53	14.
Laffay	Louis Benjamin	Hidler &	Emma	101	61
Gerbelet	Vincent Jules	Heuser	Marie Anne	163	50
Crinelle	Helmuth	Frankhauser	Resine	172	59
Tache	Francois Auguste	Torggi	Elise	177	64
Talon	Jean Pierre	Teta	Marie	180	67.
		<u>1891.</u>			
Talon	Marie Vincent	Duplan	Marie Louise	185	1.
Talon	Marie Louise			185	1
Tallos	Lucie			191	7

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Nomines Epoux

Folios

Numeros

Umberto Cochetti

1897

117

4.

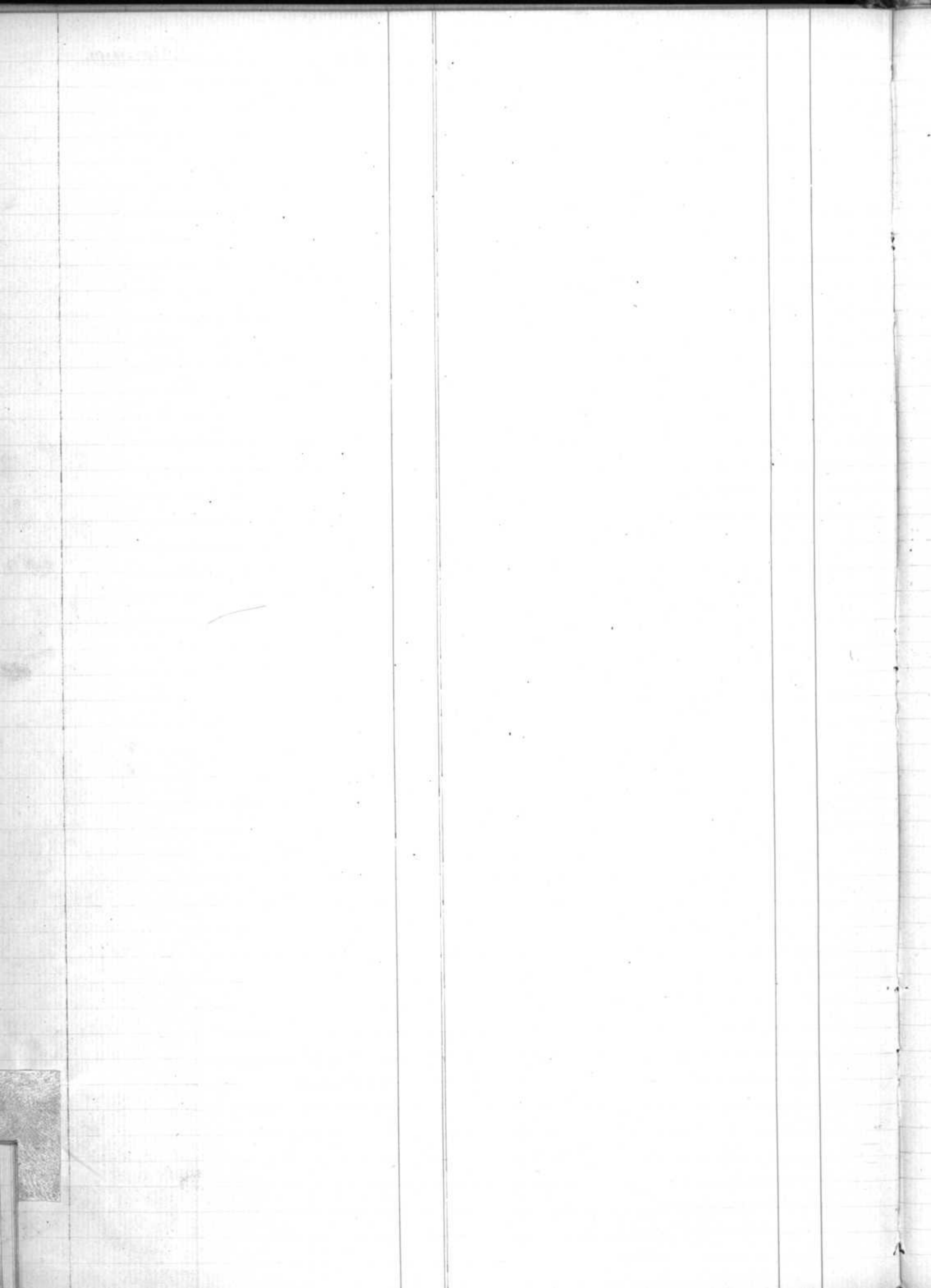
U  
V  
X  
Y  
Z



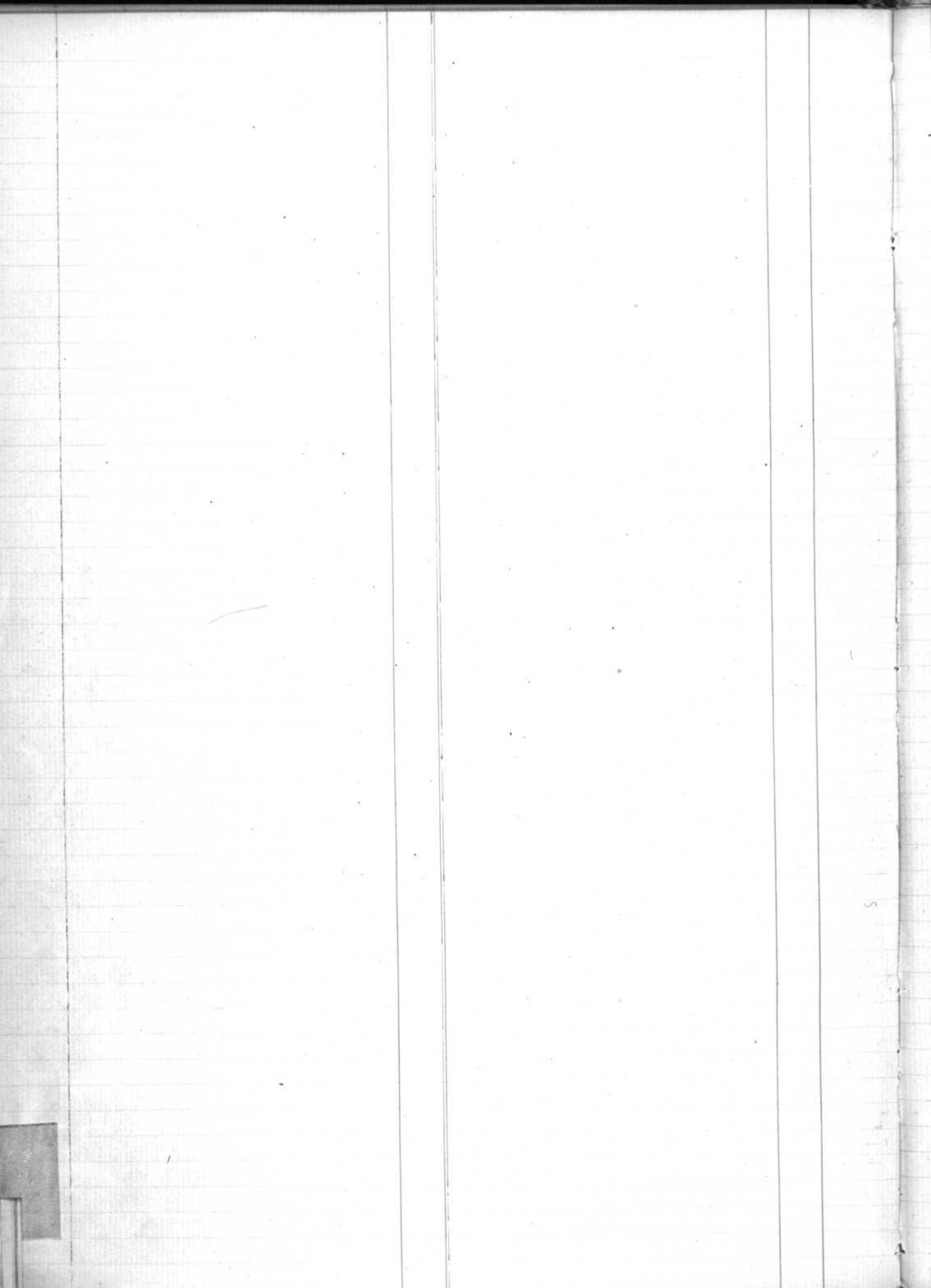


<u>Epoux.</u>		<u>Epouse.</u>		<u>Folios num.</u>	
		<u>1888.</u>			
Wüchou	Gustave	Wesler	Marguerite	27	23
		1889			
Wüchou	Philipp Auguste	Gaillard	Pauline Augustine	60	71
Vennet	Guillaume Auguste	Schnitz	Blanche Emma Louise	71	31
Panetti	Sieur Paul	Vincent	Marie Elise Julie	77	37
Wüchou	Jean	Muray	Marguerite	90	50
Vago	Henri Antoine	Pöschchen	Helene Johanna	100	60
Wüchou	Emile	David	Leile	105	65
		<u>1890.</u>			
von der Kopp	Charles Frederic	de Gernet	Marie Elise Auguste Elise	114	1
Vissot	Jedde Michelle	Wüchou	Marie Elise	151	38
		<u>1891.</u>			
Wüchou	Samuel	Dufaux	Pauline	196	12
Wüchou	Pauline			196	12.

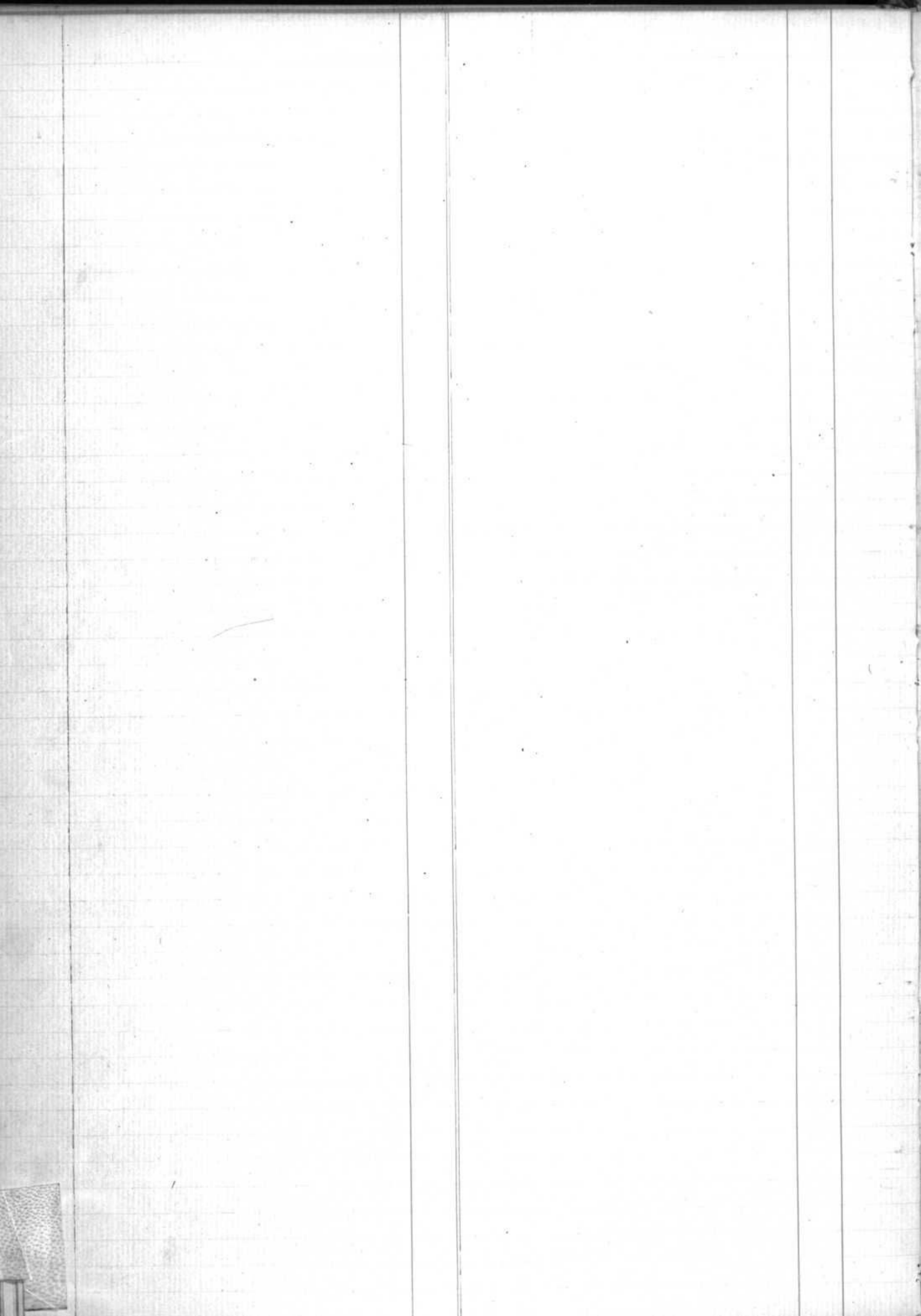
V  
X  
Y  
Z



X  
Y  
Z







Epoux.

Eponse.

Folios. num.

1888.

*Zandt*

*Ernest Frederic*

*Humbert Dick*

*Marie Anna*

*7. 52.*

